

# Construisons la région Bourgogne-Franche-Comté



ENSEMBLE

## Synthèse de la concertation relative au plan de mandat

Septembre 2016

région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

retrouvez-nous sur



#ensembleBFC



[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

Synthèse de la journée citoyenne	p 5
Synthèse des ateliers régionaux	p 9
Les citoyens s'expriment sur internet	p 15
Conclusion	p 17
Annexes	p 20
• Compte-rendus des ateliers régionaux	p 21
• Avis citoyen intégral	p 97



J'ai pris l'engagement avec toute mon équipe de construire le plan de mandat avec les citoyens et les acteurs de terrain. Car, ma vision de l'action publique est celle d'une action concertée, partagée et co-construite.

Face à la complexité du réel, qui requiert une mobilisation commune de l'ensemble des acteurs publics et privés, des institutions comme des citoyens, j'ai, en effet, la conviction que les décideurs publics ne peuvent plus se permettre d'imposer des solutions toutes faites. Face aux défis qui s'imposent à nous, chacun détient une part de la solution. A ce titre, le rôle de la région consiste justement à favoriser cette action collective, et la piloter là où elle est compétente pour le faire, avec le souci de la transparence et de la responsabilité.

La défiance envers l'action publique correspond à une tendance lourde de la société toute entière, qui oblige les décideurs publics à remettre en question leurs pratiques et à renouveler la démocratie. Elle a pour corollaire une forte demande de participation. En témoigne le succès des concertations que nous avons proposées aux citoyens et aux acteurs de terrain qui ont été :

- au rendez-vous des 40 cafés-débats, organisés au début de l'année sur l'ensemble du territoire pour échanger sur leurs attentes à l'égard de la nouvelle région.
- au rendez-vous de la journée citoyenne, organisée simultanément, le 2 juillet dernier, à Dole, Beaune, Clamecy et Vesoul pour faire délibérer collectivement près de 150 citoyens, tirés au sort et volontaires pour s'exprimer sur l'avenir de leur région. Expressions que les citoyens de Bourgogne-Franche-Comté ont également pu formuler sur l'espace de contribution mis en ligne sur le site internet de la région.
- au rendez-vous des 12 ateliers régionaux, organisés avant l'été sur l'ensemble des politiques publiques régionales, où nous avons proposé aux acteurs de terrain de partager un état des lieux et des priorités d'intervention pour toute la durée du mandat à venir.

Près de 2 500 personnes ont ainsi apporté leur contribution. Cet exercice n'est pas terminé. C'est un processus continu, une méthode de référence pour la région. Le conseil économique, social et environnemental régional (CESER) rendra ainsi, le 11 octobre, son avis et ses propositions sur la participation.

Par ailleurs, une deuxième série de cafés-débats est organisée au début de l'automne pour instaurer un dialogue régulier avec la population. D'ici la fin de l'année, une plateforme participative plus structurée et plus interactive sera également accessible sur le site de la région. Car la participation n'est jamais acquise, elle se conquiert à chaque instant, comme la confiance des citoyens que nous voulons regagner.

Chacun le sait, le temps de la démocratie n'est pas celui de l'immédiateté et des réponses toutes faites. Il requiert la maturation nécessaire de solutions collectivement construites. Cela ne veut pas dire que nous ne devons pas répondre à l'urgence, comme nous l'avons fait sur l'emploi et l'agriculture, et comme nous le faisons sur la sécurité dans les lycées. Cela ne veut pas dire que les élus ne décident pas et n'assument pas leurs responsabilités. Nous l'avons d'ailleurs prouvé, ces derniers mois, en prenant des décisions difficiles pour donner à la région les moyens de ses ambitions. Cela ne veut pas dire que les élus n'ont pas de convictions, en se remettant uniquement aux autres. L'ensemble de ces temps de concertation ont, en effet, été construits dans la continuité des 110 propositions portées durant la campagne électorale. J'assume donc ce temps du débat. A l'évidence, il constitue du temps gagné, demain, dans l'efficacité de la mise en œuvre de notre plan de mandat.

Durant ce temps, la région avance : un budget unique a été voté en un temps record, qui s'exécute conformément aux prévisions, une nouvelle organisation est mise en place autour de directions fusionnées, la convergence des dispositifs régionaux se met en œuvre, et la négociation s'ouvre pour harmoniser les conditions de travail des agents.

Au nom de la région, je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé à cette démarche de concertation. Leur parole est entendue. Elle nourrit activement notre réflexion collective. Je leur donne rendez-vous d'ici la fin de l'année, à eux comme à tous les habitants de Bourgogne-Franche-Comté, pour leur présenter le plan de mandat de notre nouvelle région.

**Marie-Guite Dufay**  
Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté



# SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE CITOYENNE

## ELÉMENTS GÉNÉRAUX

La journée citoyenne intitulée « Ma région », a été organisée le samedi 2 juillet 2016. Elle a rassemblé 145 citoyens - tirés au sort - dans quatre sites : Beaune, Clamecy, Dole, Vesoul. Dans chaque ville, la journée a été organisée selon le même déroulé, reposant sur la même méthode et abordant les mêmes questions.

L'objectif de cette journée était de permettre à l'exécutif régional de recueillir l'avis des citoyens sur les trois thématiques de son « plan de mandat », structuré en trois « défis » : l'emploi, la transition écologique et énergétique et la fraternité et le vivre ensemble.

La motivation première des citoyens s'agissant de leur participation est la curiosité : ce terme est le plus employé pour justifier leur déplacement, suivi par l'envie d'échanger, de participer, mais aussi de recueillir de l'information.

D'ailleurs, à la question portant sur leurs attentes vis-à-vis de la journée, 92% ont répondu qu'ils souhaitent pouvoir s'informer et 9 participants sur 10 qu'ils souhaitent donner leur avis sur les politiques régionales.

Les représentations de la région au sens du territoire sont plutôt positives, mais avec des nuances : elle est à la fois qualifiée de « grande » (1<sup>er</sup> adjectif apparaissant quantitativement), mais aussi de « trop grande » (deuxième), puis de « belle ».

Les représentations de l'institution régionale sont nettement moins claires : « flou », « inconnu », « vaste », « méconnue », « complexe » la qualifient le plus souvent. Cependant, la caractéristique d'« indispensable » apparaît fréquemment également. Ils se sentent globalement peu associés aux décisions et en comprennent peu le fonctionnement.

De ces premiers éléments (recueillis en début de journée selon des modalités différentes d'expression), nous pouvons déjà tirer quelques enseignements : **les citoyens de Bourgogne-Franche-Comté sont attachés à leur région** au sens de territoire géographique et patrimonial, mais se sentent globalement loin de **l'institution régionale**, réclament davantage **d'informations sur les politiques régionales et sont prêts à se mobiliser pour donner leur avis. Certaines propositions émises plus tard dans la journée montrent que la région est perçue aussi comme un niveau pertinent d'action plus proche des habitants que certains services organisés par l'Etat.**

## CE QUE NOUS RETENONS DE LA PRODUCTION DES CITOYENS

### 1. L'emploi, préoccupation majeure des habitants de Bourgogne-Franche-Comté

L'emploi est la grande priorité des habitants de Bourgogne-Franche-Comté. Nous avons pu constater que lors des débats sur chacun des trois défis, y compris s'agissant de la transition énergétique et de la fraternité et du vivre ensemble, le prisme de l'emploi structure la plupart des débats. D'une certaine manière, l'emploi est le *pilier de cohésion régionale*.

Les citoyens attendent de l'institution régionale qu'elle joue, en quelque sorte, le rôle d'« ensembleur » sur cette thématique. Ainsi, la région pourrait :

- Effectuer un travail de rapprochement entre organismes de formation et employeurs, afin de mettre davantage en cohérence offre et demande ;
- Repérer les besoins des entreprises régionales en matière d'apprentissage, et en assurer la promotion ;
- Assurer le travail d'information sur les formations les plus porteuses en termes d'emploi local et organiser des « journées lycéennes » ;
- Organiser des journées « zéro chômeurs » sur tout le territoire visant principalement les chômeurs de longue durée en mobilisant les entreprises régionales et organismes de formation ;

Ils imaginent même une « régionalisation de pôle emploi », qui deviendrait un « guichet unique » qui permet-

trait de :

- Centraliser les offres d'emploi les plus pertinentes sur le territoire (une grande défiance apparaît à l'égard de cet organisme national, qui paraît aux citoyens inopérant face aux réalités du terrain) ;
- Recenser les offres de formation professionnelle en les adaptant au marché de l'emploi local ;
- Recenser les offres de stages pertinentes et exercer un contrôle sur ceux-ci ;
- Développer et promouvoir les offres d'emploi et les formations s'intégrant dans le champ des deux autres défis du plan de mandat (transition écologique et énergétique et fraternité et vivre ensemble).

La question de la communication autour des actions et possibilités offertes en matière d'emploi et de formation professionnelle pourrait être matérialisée par un site internet dédié, voire d'une chaîne de télévision.

Enfin, l'accompagnement des entreprises à tous les stades de leur développement (création, implantation, innovation, reprise, transmission, mutations, internationalisation) avec un plan d'action régional dédié, et la mise en place d'un programme spécifique pour les start-up est très plébiscité. A une condition : que les entreprises bénéficiant d'aides régionales s'engagent à rester sur le territoire à long terme.

## 2. La lutte contre les inégalités territoriales

Seconde préoccupation majeure des citoyens : la lutte contre les inégalités territoriales, dans une région très vaste, et récemment « fusionnée ». Trois thématiques sont particulièrement ciblées :

• **La santé** : la lutte contre les déserts médicaux paraît essentielle afin de maintenir l'attractivité sur l'ensemble du territoire. Ainsi, plusieurs propositions émergent. D'une part, la création des maisons de santé en aidant les médecins à s'installer à plusieurs et en mutualisant des services. Il s'agit d'offrir des emplacements, des locaux, etc. pour les inciter à s'installer en milieu rural. Il faut également augmenter le nombre de places dans les maisons de retraite tout en améliorant l'offre des métiers d'aide à domicile. Autre proposition : proposer une bourse régionale aux étudiants en médecine, en contrepartie d'un exercice, ensuite, en milieu rural.

• **L'accès de tous au numérique** : la question de l'accès au très haut débit est très importante aux yeux des citoyens. Habitants, collectivités et entreprises du territoire doivent y avoir accès, grâce à l'action régionale. Ainsi, le « plan d'accès au numérique pour tous » bénéficie d'un fort soutien.

• **Les transports** : le développement des transports en commun apparaît comme un outil crucial pour lutter contre les inégalités territoriales : carte régionale des transports comprenant l'accès aux trams, trains, bus, parkings-relais, liaisons amplifiées. Le co-voiturage est aussi abordé, par le biais de propositions visant à construire des espaces de co-voiturage.

Ces éléments traduisent une crainte d'enclavement de plus en plus croissant des zones rurales et résonne comme un appel très clair à la région pour lutter contre ce phénomène.

## 3. La préoccupation de la transition écologique et énergétique

Les citoyens souhaitent tout d'abord que la région soit à la fois moteur de la transition écologique et énergétique, mais aussi exemplaire. Ainsi, ils plébiscitent le soutien aux expérimentations et aux démonstrateurs : la région doit endosser le rôle de financeur complémentaire, mais aussi de promoteur actif, grâce à des actions pédagogiques. Son audace est plébiscitée : elle doit aller « vers une transition (si possible) totale » et rénover ses propres bâtiments.

La rénovation énergétique est un enjeu fort. Néanmoins, les citoyens sont dubitatifs quant à la possibilité, pour tous, de les financer (« il faudrait aider les plus démunis ») et semblent rencontrer des obstacles pour obtenir des informations fiables leur permettant de s'engager dans un projet (« aujourd'hui, il y a beaucoup de communication autour, mais on n'a jamais droit à ce qui est annoncé »), ainsi que dans le recours à des entreprises réellement qualifiées (« Les professionnels savent peu de choses sur ce qui est possible »).

Quant aux énergies renouvelables, ils en souhaitent le développement, grâce à des aides régionales pour les projets pilotes. Le recours au photovoltaïque semble le plus accessible, suivi de l'éolien (avec une alerte sur les paysages), puis, enfin, la méthanisation (potentiel agricole) et la géothermie.

#### **4. La force de l'identité régionale**

L'idée que la région doive agir afin de maintenir une identité positive et une attractivité est largement partagée.

Cela passe par le développement à grande échelle du numérique, mais aussi par la nécessité de « conserver la matière grise locale » en créant une « Silicon Valley » à l'échelle régionale. Les étudiants pourraient être associés à ce projet. Le développement d'un pôle « image et son » au Sud de la Région pourrait être encouragé par la région.

Autre sujet lié à l'identité régionale : la préservation du patrimoine naturel de la région. Les paysages et la biodiversité sont une ressource importante, promus, notamment, par la présence du Parc naturel régional du Morvan, qu'il faudrait mieux équiper (en poubelles, notamment...), dont il faudrait limiter l'accès aux voitures, etc.

#### **5. L'attachement à la filière agricole**

La question de l'attachement à la filière agricole se caractérise par deux entrées : l'entrée « emploi » et l'entrée « consommation et production».

S'agissant de l'emploi, les citoyens souhaitent que la région, d'une part, aide davantage les agriculteurs bio, et d'autre part, qu'elle favorise une simplification administrative, ainsi que la reprise des exploitations.

S'agissant de la consommation, les citoyens souhaiteraient mettre en place l'agriculture bio en grande proportion dans les cantines, et développer l'information sur les circuits-courts, les agriculteurs bio, les lieux de vente, les Amap (cartographie et calendrier de vente directe en bio, annuaire des Amap et des coopératives agricoles...), etc. Certains évoquent même la création d'un « drive fermier » pour favoriser l'implantation des agriculteurs bio sur l'ensemble du territoire.

## **LES BÉNÉFICES DE LA JOURNÉE : CE QUE NOUS AVONS FAIT LE 2 JUILLET**

### **1. 145 citoyens profanes tirés au sort ont réagi sur les 80 propositions du Plan de mandat**

L'ambition (et la réussite) de la démarche est à souligner : rares sont les collectivités territoriales mettant en œuvre un processus de démocratie délibérative associant près de 150 citoyens intégralement tirés au sort, respectant la diversité des habitants du territoire, et mobilisés sur une journée entière.

Lors de la journée, les participants ont pris connaissance des 80 leviers du plan de mandat de l'exécutif :

- 20 leviers pour l'emploi,
- 26 leviers pour la transition écologique et énergétique,
- 34 leviers la fraternité et le vivre ensemble

Ils s'en sont saisis, les ont discutés collectivement, et les ont priorisés. Les élus régionaux connaissent aujourd'hui les actions à mettre en œuvre prioritairement pour les citoyens dans les trois champs d'actions. Ils savent également sur quels leviers les citoyens voudraient être associés pour de meilleurs résultats (co-construction, concertation, suivi, évaluation citoyenne ...).

## 2. Plus de 170 propositions ont été mises en avant par les citoyens participants

Tout en conservant le cadre déterminé des trois défis du plan de mandat, les participants ont émis un très grand nombre de propositions, d'idées, de remarques, s'inspirant parfois des leviers présentés, et en étant créatifs.

**Quantification des idées et propositions émises après travail de synthèse et agrégation :**

	l'emploi	la transition écologique et énergétique	la fraternité et le vivre ensemble
Premières idées	24	23	20
Propositions pour agir positivement sur...	35	28	14
Propositions pour associer les citoyens	10	5	9

5 propositions sur une politique de démocratie participative de façon générale ont également été énoncées.

**Ce sont donc environ 173 propositions qui ont été produites ou discutées en une journée, sur l'intégralité des politiques publiques mises en œuvre sur un territoire.**

## 3. Exprimer les attentes et la vision de ce que devrait être une politique de démocratie participative ambitieuse

Les citoyens participants ont fait preuve d'une forte appétence à intégrer la fabrique des politiques publiques, leur suivi, les prises de décisions, ou encore l'évaluation de celles-ci.

Si l'exercice de « méta-participation » (faire participer les citoyens sur ce que devrait être une politique participative) a pu sembler difficile à certains, la répétition de l'exercice par 3 fois sur l'ensemble de la journée a permis de recueillir une matière très riche (une vingtaine de propositions). En voici quelques éléments :

- Réunir les participants à cette première journée citoyenne et les responsables régionaux pour évaluer la prise en compte de la parole citoyenne : se donner rendez-vous dans 1 an ... et dans 6 ans pour faire le bilan.
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation continue des politiques régionales composé d'habitants et de citoyens avec la possibilité d'évaluer la mise en œuvre d'une politique (jury-citoyens, panels citoyens et d'experts ...).
- Mettre en place des « ambassadeurs » de la participation, qui vont à la rencontre de la population.
- Promouvoir la participation citoyenne au travers des lycées, des écoles, des associations, de l'université ... Le haut débit permettrait de connecter entre elles des assemblées de citoyens réunis dans les mairies ou des salles dans les villages, pour discuter de sujets qui touchent à la région.

**En conclusion**, 94% des participants sont plutôt ou tout à fait satisfaits de la journée et 92% des participants à la journée accepteraient de participer à d'autres journées citoyennes.

Il a été souligné à de nombreuses reprises que cette journée doit avoir des impacts. Elle doit être accompagnée de suites concrètes, même si les participants sont conscients de ne pas pouvoir attendre systématiquement des réponses de la part des institutions.

Au final, les citoyens mobilisés lors de cette journée sont satisfaits quant au fait d'avoir pu s'informer sur les enjeux de la région, d'avoir pu donner leur avis, faire des propositions concrètes, échanger et débattre.

Retrouvez l'intégralité de l'avis citoyen en page.



# SYNTHÈSE DES ATELIERS RÉGIONAUX

*D'avril à juillet 2016, la région a organisé douze ateliers participatifs pour associer les acteurs de terrain à la construction du plan de mandat pour la nouvelle région. Ils sont près de 2 000 à avoir apporté leur regard et nourri les réflexions sur les différents secteurs couverts par les politiques régionales : économie ; sport ; culture ; enseignement supérieur, recherche et innovation ; tourisme ; agriculture, transition écologique ; mobilités...*

## POUR UNE ÉCONOMIE PLUS SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un atelier régional sur l'économie sociale et solidaire (ESS) a réuni, le 25 avril 2016 à Besançon, près de 150 acteurs du secteur. Des groupes de travail ont arrêté une série de propositions dans 3 grands domaines : « développer », « innover » et « changer d'échelle ». Pour « développer » l'ESS, le groupe de travail a mis en évidence la nécessité de **réaliser des études de marché** et de **professionnaliser les structures du secteur** de façon à promouvoir l'ESS auprès des investisseurs. Le « décloisonnement » entre l'entrepreneuriat classique et l'ESS peut être réalisé par des partenariats et des mutualisations de projets. La proposition a été faite « d'hybrider les ressources » pour mobiliser aussi bien des fonds publics que privés. Des participants ont suggéré de réfléchir à **un dispositif permettant d'encourager le compagnonnage**, lequel favorise l'essaimage de projets.

**Le groupe de travail « Innover »** a soulevé la problématique de **la gouvernance de l'ESS**, de l'importance des partenariats public-privé, et de lui donner **une meilleure visibilité au sein de l'économie globale** avec une attention particulière sur le pilotage de l'innovation.

**Le groupe de travail « Changer d'échelle »** a insisté sur le besoin de décloisonnement à tous les niveaux : mutualisation du financement, construction d'un réseau des structures d'accompagnement de l'innovation sociale... La communication et la promotion de l'ESS et la construction d'une politique régionale devraient faciliter ce processus. Enfin, la conférence régionale de l'ESS est une structure à favoriser pour faciliter les échanges et le dialogue des acteurs de l'ESS avec la région.

## CONSTRUIRE UNE POLITIQUE SPORTIVE POUR TOUS ET TOUS LES TERRITOIRES

L'atelier consacré au sport a réuni, le 2 mai dernier, quelque 170 participants au CREPS de Bourgogne à Dijon, le centre de ressources et d'expertise du sport, nouvellement transféré par l'Etat à la région. Dirigeants et salariés de clubs, responsables de ligues et de comités régionaux, élus en charge du sport et du sport adapté, et participants ont travaillé en groupes autour des questions de la « structuration régionale du mouvement sportif : quel rôle pour les ligues dans la mise en œuvre de la politique sportive régionale ? », du « rôle pour les clubs dans une politique sportive régionale » et des « événements et manifestations comme vecteurs d'attractivité pour le territoire ».

Les participants ont ainsi exprimé le besoin de développer une **politique sportive aussi bien en faveur du sport de haut niveau que du sport amateur**. Il est également nécessaire, selon eux, d'effectuer **des rapprochements et des convergences**, au-delà même des obligations et des délais fixés par l'Etat.

Il existe aujourd'hui, en Bourgogne-Franche-Comté, des approches très différentes selon les structures et les territoires. Dans ce contexte, les groupes de travail ont souhaité qu'une attention particulière soit apportée au **lien entre le sport et l'aménagement du territoire**.

Par ailleurs, et afin de sécuriser la structuration et rationaliser les investissements, une demande de **conventionnements pluriannuels** a été formulée.

Autre demande exprimée par l'ensemble des participants du monde sportif : un soutien volontariste en matière de féminisation, dans les pratiques comme dans les instances, et en direction des publics en situation de handicap.

## LA CULTURE, CLÉ DE VOÛTE DU VIVRE-ENSEMBLE

Près de 200 acteurs ont participé, le 19 mai 2016 à Besançon, à l'atelier consacré à la culture. Toutes les esthétiques artistiques étaient représentées : théâtre, musique, arts plastiques, livre, patrimoine, cinéma, danse, arts du cirque, arts de la rue, architecture... Les participants ont pu confronter des expériences très diverses, échanger et apporter leurs contributions autour de trois thématiques : « comment favoriser la dynamique de création à l'échelle de la nouvelle région ? », « quel aménagement culturel du territoire ? » et « comment favoriser l'égalité d'accès à la culture ? ».

Les groupes de travail ont fait part de leur fort intérêt pour continuer à **faire émerger des problématiques et des solutions transversales**, en parallèle à des travaux par filière. Ils ont insisté sur le nécessaire **renforcement du rôle de la région** comme ressource et conseil pour les acteurs culturels. La proposition a été faite par exemple d'accompagner les acteurs pour le montage de projets européens.

Ces réflexions ont également fait émerger de nombreuses pistes de travail comme **la mobilité des artistes à favoriser** à l'extérieur mais aussi à l'intérieur même de la région, **la mise en place d'outils pour accompagner la structuration** comme un annuaire des acteurs culturels, un annuaire des lieux de résidence, ou une aide pour mieux mutualiser les matériels de spectacle. Des participants ont souhaité la mise en œuvre de **conventionnements transparents et éventuellement pluriannuels**, afin de favoriser une visibilité à moyen terme. A enfin été saluée la volonté de la région de **structurer des instances consultatives** pérennes afin de poursuivre un travail régulier.

## VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Plus de 250 personnes étaient réunies, le 1<sup>er</sup> juin 2016 à Besançon, pour un atelier consacré à l'économie au cours duquel a été lancée l'élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Les témoignages apportés au cours de la table ronde réunissant différentes entreprises et les interventions des participants ont permis de mettre en avant plusieurs constats et pistes de réflexion, à commencer par **la nécessité de repenser l'action économique à une nouvelle échelle**, ainsi que de déterminer les conséquences organisationnelles qu'implique l'exercice. L'enjeu est notamment de prouver que la fusion apporte une réelle valeur ajoutée et une nouvelle dynamique économique au territoire. Sur le plan organisationnel, le SRDEII doit anticiper la **convergence des écosystèmes bourguignon et franc-comtois** en posant trois principes : visibilité de l'organisation, lisibilité et adaptabilité des dispositifs. Il doit en outre réussir à générer une **dynamique de réseau d'acteurs** à l'échelle de la grande région. Autre enseignement : l'économie régionale présente des contrastes singuliers qui doivent se retrouver dans la stratégie de développement économique régionale. Le poids industriel est important et doit être soutenu : les secteurs industriels traditionnels sont confrontés à des enjeux de mutation économique qui sont vitaux pour leur maintien et leur développement. Mais le SRDEII doit également développer un tertiaire supérieur qui fait défaut. La présence de grands donneurs d'ordre et de quelques filières structurées ne doit pas faire oublier le reste du tissu économique local composé de petites entreprises et de trop rares entreprises de taille intermédiaire. Sans oublier l'économie sociale et solidaire qui représente bien plus qu'une simple « alternative ».

## ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI) ont fait l'objet, le 16 juin dernier à Dijon, d'une conférence régionale réunissant près d'une centaine de personnes. Ensemble, ils se sont mis d'accord sur 5 priorités pour la Bourgogne-Franche-Comté. Afin de développer les études, il est proposé de favoriser la poursuite des études post-bac (orientation, attractivité des campus et des formations, développement de l'alternance, vie étudiante), d'accompagner les universités et les écoles dans le processus d'insertion de leurs élèves grâce à une meilleure mise en réseau du supérieur avec le monde économique, et d'accroître le nombre de doctorants sortis de nos établissements

En matière de coordination, il est nécessaire d'affirmer la COMUE (Communauté d'Universités et Établissements) et dans son rôle fédératif afin de préparer les universités et les grandes écoles à affronter les transformations qui les impactent et accompagner la stratégie I-Site, qui vise à valoriser les champs scientifiques de pointe du territoire (automobile, biens d'équipement, agroalimentaire, microtechniques et nucléaire). L'I-Site est fondamental pour créer un véritable effet d'entraînement avec le monde économique et une synergie entre les membres fondateurs de la COMUE, l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, les organismes de recherche (INRA, INSERM, CNRS, CEA) et les établissements hospitalo-universitaires de Bourgogne Franche-Comté (CHU Dijon, CHRU Besançon, Centre Georges-François Leclerc, Établissement Français du Sang). Pour « internationaliser », il a été suggéré de projeter les meilleures disciplines du territoire à l'international et d'assurer la mobilité des étudiants et des chercheurs dans le sens des départements comme des entrées. Les participants ont exprimé la volonté de mettre la recherche, l'innovation et le transfert de technologie au service du développement économique. Enfin, consulter est une nécessité, c'est pourquoi il a été suggéré de renouveler la conférence régionale de l'ESRI chaque année.

## L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE, DES FILIÈRES D'AVENIR

Près de 170 acteurs ont participé, lundi 20 juin à Dijon, à l'atelier régional consacré à l'agriculture et à l'agroalimentaire. Deux tables rondes ont rythmé cet atelier, l'une portant sur « les débouchés : **de l'hyperlocal à l'export** » et l'autre sur « l'avenir des filières ».

Malgré la crise actuelle, l'agriculture et l'agroalimentaire sont des filières d'avenir tant la demande d'une alimentation de qualité est importante : un constat fort qui est ressorti des différents échanges. L'enjeu est alors de **fixer la valeur ajoutée sur le territoire régional** pour faire de cet atout une force durable pour la région et ses habitants.

Après avoir fait état du contexte de changement lié au transfert des fonds européens à la région et à la loi NOTRe qui donne plus d'importance à cette dernière, les participants ont évoqué la crise, à la fois structurelle et conjoncturelle, qui frappe le secteur. Pour faire face à cette crise, il est essentiel de **travailler sur la qualité et par filière**. Il a été fait remarquer que la région pouvait aider les agriculteurs à améliorer la qualité, au travers de la recherche, l'équipement et la diversification. Par ailleurs, il faut atteindre une nouvelle forme de résilience des exploitations et des systèmes et un travail de structuration des filières doit être effectué. Comme l'ont rappelé de nombreux participants, il faut aussi se mettre au plus près du consommateur et adapter l'offre à une alimentation de proximité.

Au-delà de la coopération à l'intérieur des filières, les acteurs devant la gravité de la crise et l'ampleur des défis à relever, manifestent tous l'envie de **coopérer et de tous travailler ensemble** (région, Chambre, État, filières, autres collectivités...). **Un plan régional agricole**, déclinaison du schéma régional de développement économique, élaboré avec l'ensemble des acteurs, viendra traduire les orientations retenues.

## POUR DES TERRITOIRES VIVANTS, ACCUEILLANTS, INNOVANTS

Deux ateliers régionaux, l'un sur les nouvelles ruralités, l'autre sur la politique de la ville ont montré que territoires ruraux et territoires urbains sont complémentaires. Ils ne doivent surtout pas s'opposer mais cohabiter et coopérer. Il y a nécessité au sein du rural comme de l'urbain de réduire les fractures, de promouvoir l'équilibre, l'égalité et la diversité.

Le premier atelier sur les nouvelles ruralités a réuni plus de 100 acteurs, le 27 juin 2016 à Autun (71). Il a illustré la richesse et la diversité de toutes les ruralités qui composent la grande région. Quatre tables rondes étaient organisées, consacrées à **la gouvernance, l'attractivité, les ressources locales et la mobilité**. Les différentes interventions et nombreux échanges avec les participants ont démontré que les territoires ruraux, s'ils sont confrontés à d'importantes problématiques (désertification médicale, commerciale, maintien des

services publics, enclavement, connexion numérique...), disposent de **potentiels et de ressources locales** qu'ils doivent apprendre à valoriser. C'est toute l'image de la ruralité et des ruralités qu'il convient de mettre en valeur. Une image positive pour donner envie et fierté et non de « misérabilisme » et d'infériorité. Les territoires ruraux doivent **valoriser les bonnes pratiques, expériences et innovations** pour qu'elles diffusent y compris en termes de gouvernance et de démocratie participative.

Par-delà un véritable droit à l'expérimentation, le **besoin d'ingénierie et d'accompagnement** a été au cœur des quatre tables rondes. Conscients de la nécessité de construire des projets de territoires pluriels, les participants en ont appelé à une région à l'écoute, partenaire privilégié, soucieuse d'une conception équilibrée, diversifiée et maillée de l'espace rural et des nouvelles ruralités.

Le deuxième atelier consacré à la politique de la ville a rassemblé une centaine d'acteurs des territoires, le 28 juin 2016 à Dole. La discussion au sein de deux tables rondes s'est beaucoup centrée sur les atouts des quartiers prioritaires à valoriser, sur l'indispensable besoin d'animation et d'appui du milieu associatif, sur le droit à l'expérimentation et sur la place à donner aux citoyens de ces quartiers. Il a été mis en évidence une **demande de transversalité de cette politique** pour agir au plus près des besoins.

La première table ronde sur **l'emploi** a souligné le besoin de parcours de formation, de mobilité, de motivation, de sens à redonner au travail, de la jeunesse en particulier sur les métiers en tension. La deuxième table ronde consacrée à **l'animation des espaces publics pour créer du lien social** a éclairé sur des expériences riches d'enseignement, sur des projets collectifs et partagés avec les habitants pour aménager et se sentir bien dans l'espace commun.

Les participants ont convenu que la politique de la ville était à réinventer et devait s'ouvrir. Ils ont affirmé que si les financements sont indispensables, les aménagements financés doivent être pensés avec les habitants d'où l'appel à une **véritable démocratie de proximité**.

## DÉVELOPPER LE TOURISME EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'atelier régional valant premières « Assises régionales du tourisme » a rassemblé près de 400 acteurs et partenaires de la région le 29 juin 2016 à Beaune. Il a permis aux élus d'entendre les propositions autour de 4 thématiques.

Pour « développer l'attractivité et l'image de marque », il a été suggéré de « vendre » la région comme un « concentré de France », car l'offre est riche et variée, ce qui plaide en revanche contre la création d'une marque « ombrelle ». Il a été rappelé l'importance de « mieux se connaître, mieux se comprendre, pour mieux se coordonner ». Comprendre les attentes des consommateurs est primordial, avec des études, un *benchmarking* national et des packages en fonction de leurs besoins. Les destinations doivent avoir un sens pour le client (Jura, Vosges, sites UNESCO), en s'affranchissant des limites administratives et en misant sur des événements ponctuels marquants et des thèmes touristiques « fédérateurs ». La qualité de l'information et de la formation est essentielle. Pour « **consolider les équipements structurants** », il est proposé d'élargir la notion aux paysages, éléments du relief, événements et rassemblements... sans se focaliser sur le bâti labellisé.

Afin de « **renforcer et valoriser les destinations, produits-phares et stations** », les participants proposent de généraliser les « éductours » à destination des professionnels et miser sur internet et le numérique, et d'exposer davantage les sites UNESCO. Enfin, pour « enrichir l'offre d'hébergement tous publics », les participants ont souligné le besoin d'aider les communes sur l'ingénierie et d'accompagner les transmissions et reprises.

## PRIORITÉ À LA JEUNESSE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Responsables d'associations (notamment d'associations étudiantes), de mouvements d'éducation populaire, de structures d'enseignement, de structures actives dans les domaines de la mobilité internationale ou de l'éducation artistique et culturelle (théâtres, MJC, librairies...), de missions locales... ce sont plus de 120 personnes qui ont participé, le 4 juillet 2016, à l'atelier régional dédié à la jeunesse à Dijon.

Trois thèmes de travail étaient au cœur des réflexions et échanges : « **Jeunesse et autonomie** », « **jeunesse et engagement** » et « **la jeunesse, une force pour la région** ». Les groupes de travail ont ainsi formulé plusieurs propositions à commencer par **la mise en réseau des partenaires** travaillant en faveur de l'accompagnement des jeunes. La mise en place d'outils pour permettre aux jeunes de s'impliquer davantage dans la vie publique et associative a également été souhaitée. De même que le renforcement de l'accès à l'information et à la formation des jeunes, ainsi que la valorisation de leurs expériences. Il a par ailleurs été suggéré de développer une plate-forme régionale pour la mobilité internationale, d'étendre la carte Avantages Jeunes à la Bourgogne, ou encore de former plus d'accompagnants et de tuteurs pour les étudiants.

Les participants ont vraiment insisté sur la nécessité d'**une meilleure information** : même lorsque des dispositifs existent, ils ne sont pas toujours connus des jeunes. Ils ont aussi rappelé le **fort besoin d'expression des jeunes** eux-mêmes : au-delà d'une aide concrète dans des domaines définis, les jeunes, comme les acteurs qui sont en contact avec eux, pointent l'importance d'une valorisation des expériences et des exemples vécus.

## POUR UNE RÉGION À ÉNERGIE ET NATURE POSITIVES

L'atelier régional consacré à la transition écologique, organisé le 6 juillet à Pouilly-en-Auxois (21), a rassemblé plus de 120 acteurs. Trois tables rondes étaient proposées sur : « **l'éducation, la sensibilisation, l'observation, l'animation, la mobilisation et la valorisation** » ; « **la dimension économique et les emplois de la transition** » ; « **l'ingénierie financière et sociétale de la transition** ».

Tous les participants conscients que notre système a atteint ses limites, ont appelé unanimement à un changement de cap et à **accélérer la transition qui est « une grande chance »**. L'importance de la collecte des données, de l'accompagnement des animateurs, de la mise en réseau des acteurs, de la valorisation des expériences concrètes et exemplaires, de la réappropriation de la nature et de la place centrale de l'éducation, ont occupé les débats de la première table ronde.

Lors de la deuxième table ronde, la transition énergétique a été qualifiée de **chantier majeur porteur d'emplois**, de vitalité, de proximité et d'espoirs. Pour la réussir, la formation initiale et continue doit être au rendez-vous. Le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique de l'habitat et la valorisation des déchets et circuits courts ont été mis en avant pour agir. Le conseil, l'accompagnement, l'information ont été pointés comme essentiels. La table ronde 3 a évoqué **l'intérêt du financement participatif** (pour les renouvelables, l'habitat...), **au côté des financements publics et privés**.

Enfin, le rôle moteur et exemplaire de la région dans la transition a été souligné ainsi que de la participation de tous les acteurs.

## TRANSPORTS ET MOBILITÉS : COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

Les transports et mobilités en région ont fait l'objet d'un colloque national de l'ARF le 7 juillet dernier au conseil régional à Dijon sur le thème : « Comment répondre aux besoins des usagers : un enjeu majeur pour les nouvelles régions ». L'objectif de **l'évolution des dessertes en fonction des besoins des usagers** a été au cœur des échanges. Leurs comportements changent et appellent à articuler les modes de transports entre eux, avec les meilleures correspondances possibles entre les différents types de transports. Mais cela implique de connaître parfaitement les habitudes et les attentes car les besoins des usagers « sont assez constants ». Comme l'a souligné Bruneau Gazeau, président de la FNAUT (Fédération National des Associations d'Usagers des Transports) « nous devons passer d'un système où les transports ne se parlaient

pas à des solutions de mobilité pour tous ». Des attentes fortes se sont exprimées en termes de **sécurité ferroviaire et routière**, car « les accidents de cars sont réguliers » et « le réseau ferroviaire a vieilli », ainsi qu'en termes de **régularité et de fiabilité car « l'allongement des temps de trajet a augmenté de quinze minutes en dix ans »**. Enfin, comme l'a relevé un participant, « le citoyen est aussi piéton, automobiliste et cycliste » et « il ne faut pas oublier les modes situés en amont et en aval, comme la marche, la voiture et le vélo et l'arrivée dans les gares ». **L'innovation et l'expérimentation** doivent permettre, avec les nouvelles technologies, de considérer les dessertes au cas par cas, ce qui implique comme cela a été relevé « d'harmoniser les réseaux et de proposer une information en temps réel » car « la demande porte autant sur l'efficacité du système de déplacement que sur la régularité et l'information ».

*De mi-juin à début septembre, en complément du dispositif physique de concertation (cafés-débat, ateliers régionaux avec les socio-professionnels et journée citoyenne), la région a proposé aux Bourguignons et aux Francs-Comtois de déposer leurs contributions en ligne sur le site internet de la région.*

*En voici quelques extraits. L'ensemble des expressions sont consultables sur le site internet de la région : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/Exprimez-vous>*

## EMPLOI

### Guillaume, Dijon (21)

« Il semblerait que le 21<sup>ème</sup> siècle mette fin à une structure de travail obsolète avec l'arrivée des « Tiers-lieux ». Ceux-ci prennent de multiples formes : coworking, fablabs, etc. Il s'agit de nouveaux espaces de travail dit collaboratifs. Ces espaces permettent d'une part de diviser les coûts d'installation par la concentration d'une multitude d'entrepreneurs sur un même lieu et d'autre part d'optimiser les idées par l'échange direct entre les créateurs. La Bourgogne-Franche-Comté doit investir dans ces « Tiers lieux » et entreprendre une vaste campagne de création d'espaces collaboratifs. Ces d'espaces collaboratifs au niveau régional permettront de répondre aux nouvelles attentes de l'entrepreneuriat moderne. Il s'agira ici de permettre la création de communautés créatives et ainsi de redynamiser la région en plaçant la Bourgogne- Franche-Comté comme vecteur de l'innovation. »

### Francesco, Brevilliers (70)

« De nombreux jeunes de 16 ans et +, sortis du système scolaire, sont en total échec par rapport à une insertion professionnelle et se retrouvent au centre culturel de leur quartier. Un travail sur leur motivation est entrepris afin de les engager sur la construction de leur projet de vie et professionnel. Ce travail demande une présence de professionnels compétents pour les accompagner. Est-il possible d'engager une réflexion avec le conseil régional pour qu'il soutienne ce type d'action, non conduite par les organismes de formations et/ou les Missions locales et autres institutions ? Nous estimons qu'un travail de proximité doit se faire là où se retrouvent ces jeunes et cela demande aussi beaucoup de temps. »

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Yvan, Besançon (25)

« En matière de gestion des déchets, les choses avancent trop doucement, peut-être parce que les politiques en la matière sont morcelées, par communauté de commune ? Une impulsion régionale serait bienvenue si l'on ne veut pas continuer à transporter et incinérer, à grand frais, des déchets qui peuvent être évités ou traités sur place. Il faut continuer l'effort. Une tomate ou un fruit abîmé, contenant plus de 90% d'eau, peut et doit être composté à domicile, en pied d'immeuble donc ne plus alimenter des incinérateurs. En matière d'énergie, une politique régionale d'inventaire des ressources énergétiques renouvelables est souhaitable et la volonté de les mettre en œuvre, réellement, pour faire de notre nouvelle région une région écologique et exemplaire - Merci. »

### Pierre-Luc, Saint-Martin-du-Tertre (89)

« Faire de la Bourgogne-Franche-Comté un modèle de producteurs individuels d'énergie. L'avenir de l'énergie repose sur la production par chaque utilisateur de l'énergie dont il a besoin. Chaque maison, chaque bâtiment, chaque appareil doit produire son énergie. Il ne faut pas négliger les autres moyens de production comme les mini-turbines hydrauliques en cours d'eau, les moyens nouveaux comme ceux développés par Colas, filiale de Bouygues, proposant de recouvrir nos routes de cellules photovoltaïques. Il ne faut pas raisonner avec ce que nous savons faire aujourd'hui, mais avec ce que nous saurons faire demain. Les avantages : indépendance, sécurité, préservation de l'environnement, pas d'installation à démanteler (nucléaire, éolien), baisse des coûts de l'énergie, amélioration de la balance commerciale, développement économique basé sur ces nouveaux produits et marchés, emplois... »

## VIVRE ENSEMBLE

### **Thibaut, Ciry-le-Noble (71)**

« J'habite dans une petite commune rurale de la Saône-et-Loire et une de mes propositions pour favoriser le vivre ensemble est l'ouverture des espaces publics (terrain de sport, bibliothèques...). Tout cela avec une réserve citoyenne locale prête à s'engager pour surveiller et proposer ces espaces. Je pense qu'il faut encore plus soutenir et mettre en avant les initiatives citoyennes. »

### **André, Sermamagny (90)**

« J'ai activement participé le 19 mai dernier à l'atelier culture organisé par la région Bourgogne-Franche-Comté. Pour avoir été confronté à la question..., je constate que la région est susceptible d'accompagner financièrement des projets culturels, mais sans être elle-même force de proposition. Or, l'accompagnement ne peut pas tenir lieu de POLITIQUE CULTURELLE. Autrement dit, j'attends que la région montre un chemin, fasse des choix clairs, dise quel est son projet culturel et propose des aides en phase avec cela. - J'aimerais que les élus aient un dessein, une intention, et ne s'abritent pas derrière un catalogue de bonnes intentions, certes séduisant et intéressant, mais qui n'aide pas forcément les porteurs de projets. D'autant plus que ce fonctionnement est problématique lorsqu'un projet donne lieu à des financements croisés... »



## CONCLUSION

La concertation sur le plan de mandat est **un point de départ et non un point d'arrivée**. Elle marque le début d'un processus qui a vocation à se poursuivre tout au long de la durée du mandat. A ce stade, il est possible de dégager plusieurs messages principaux.

• **La force de l'identité régionale : l'attachement des habitants à leur territoire.** Les habitants de Bourgogne-Franche-Comté sont déjà attachés à leur nouvelle région. Les Bourguignons restent de Bourgogne avant d'être de Bourgogne-Franche-Comté, et les Francs-Comtois restent de Franche-Comté avant d'être de Bourgogne-Franche-Comté, mais la nouvelle région rentre progressivement dans les esprits. Cette force de l'identité régionale constitue le premier des atouts de la nouvelle région qui peut s'appuyer sur une histoire, et une histoire qui continue, car il y a manifestement une envie commune pour construire quelque chose d'inédit à cette nouvelle échelle. Leur attachement tient plus au territoire qu'à l'institution régionale vis-à-vis de laquelle ils expriment encore majoritairement un sentiment d'éloignement. Et c'est là le principal **défi démocratique** lancé à la nouvelle région : **fonder l'institution sur la force de l'attachement des habitants à leur territoire, et favoriser le sentiment d'appartenance à une nouvelle aventure collective**. Les premières initiatives de la région en matière de participation et de citoyenneté ont donc été appréciées, mais elles suscitent des attentes et des exigences. Les citoyens et les acteurs de terrain sont prêts à s'engager, ils en ont même une forte envie, mais à condition que la participation ne soit pas qu'un alibi de communication et débouche sur une véritable action commune. Il faudra donc revenir régulièrement vers eux avec des messages transparents et sans faux semblant pour expliquer ce qui a pu être fait, ce qui n'a pas pu l'être et pourquoi. Ils sont prêts à l'entendre pour peu qu'on prenne le temps du débat avec le souci d'un discours de vérité.

• **Un enjeu clé : la cohésion de la nouvelle région.** L'attachement au territoire se traduit par l'importance donnée par les habitants à la cohésion. Cohésion territoriale au sein d'un espace plus vaste que certains États européens, mais peu dense, et menacé de tensions centrifuges ou de phénomènes de marginalisation. Cette crainte est particulièrement présente aux marges de la nouvelle région, qui sont soumises à l'attraction des régions voisines. Mais elle se ressent également dans des territoires plus centraux. Car le sentiment de relégation touche aussi certains espaces ruraux ou urbains qui sont pourtant à proximité des principaux pôles urbains de la nouvelle région. L'enjeu de cohésion, territoriale et sociale, est donc au centre des préoccupations des habitants et des acteurs de terrain. Un enjeu qui renvoie à la fois aux politiques publiques liées à l'aménagement du territoire et aux mobilités, et donc aux solidarités territoriales, mais aussi aux politiques publiques liées à la culture, à l'économie sociale et solidaire, au sport, et plus largement à la fraternité et au vivre ensemble. **L'exigence de proximité** et de présence territoriale de la région est particulièrement forte. La nouvelle région doit paradoxalement être plus grande et plus proche à la fois. Ce défi organisationnel doit donc être au cœur du projet politique et du projet d'administration.

• **Une volonté commune : la région ouverte sur le monde.** Les habitants et les acteurs n'ont pas pour autant la vision d'une nouvelle région repliée sur elle-même. Bien au contraire, ils attendent principalement de la nouvelle région qu'elle tire vers le haut l'attractivité du territoire et son rayonnement international. C'est particulièrement le cas des acteurs économiques, qui considèrent la nouvelle échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, comme un accélérateur des mutations économiques et de la conquête de nouveaux marchés internationaux. C'est aussi vrai des acteurs du tourisme, qui voient tout l'intérêt de capitaliser sur la notoriété de chacun des territoires de cette nouvelle région pour construire une offre commune et encore plus attractive.

• **Une méthode : la coopération.** Le maître mot qui est revenu dans toutes les concertations quelque soit la thématique : celui de la coopération. C'est par la coopération sous toutes ses formes que les acteurs et les citoyens ont la conviction qu'il est possible d'aller plus loin ensemble dans tous les domaines. Mise en réseau, mutualisation, coordination, structuration collective... Ces termes sont revenus en boucle dans tous les ateliers et illustrent la confiance des acteurs dans **la force du collectif** pour faire face aux défis majeurs qui s'imposent au territoire. Les acteurs de terrain attendent bien sûr des moyens nouveaux de

la part de la région, mais ils ont en même temps parfaitement conscience des limites de l'action publique. Ils attendent aussi et peut-être surtout de la part de la région qu'elle puisse les mettre autour d'une même table pour créer les conditions d'une mobilisation encore plus collective et encore plus efficace. C'est bien sûr le cas des compétences sur lesquelles la réforme territoriale a identifié la région comme chef de file, sur le développement économique ou les transports, mais c'est aussi le cas des autres compétences partagées sur lesquelles la région est attendue en matière de coordination, dans le respect du rôle de chacun. Ce cadre de coopération n'a pas vocation à rester uniquement sectoriel, car les problématiques du territoire appellent selon les acteurs une approche de plus en plus transversale et décloisonnée des compétences. L'exemple du continuum de la formation, de l'économie et de la recherche est particulièrement éclairant à ce titre. La région est attendue pour **créer les conditions d'un écosystème** gagnant qui fait avancer le territoire dans son ensemble.

• **Un objectif : l'innovation.** Le cadre de coopération est collectivement identifié comme étant le plus apte à susciter l'innovation, autre maître mot de ces concertations. Les citoyens et les acteurs ne refusent pas le changement même si certains en craignent certains aspects. Ils ont parfaitement conscience de la nécessité d'innover, mais ils souhaitent être accompagnés pour le faire dans les meilleures conditions. Notre région est identifiée comme une terre d'excellence et de qualité dans bien des domaines, qu'il s'agisse des filières industrielles ou des filières agricoles, et cette voie de la qualité est considérée par les acteurs comme la meilleure des stratégies pour dépasser le risque d'une compétition mortifère uniquement fondée sur une logique de coûts. De même, la voie de l'expérimentation est privilégiée par les acteurs pour susciter l'innovation. La région est donc particulièrement attendue pour accompagner l'innovation sur le territoire et pour encourager l'expérimentation, ce qui suppose d'adapter ses modalités d'intervention pour gagner en souplesse et en habileté. Ce n'est pas tant d'une administration au sens traditionnel du terme dont les acteurs ont besoin, mais **d'une ingénierie et d'un accompagnement sur mesure**, pour susciter, faire émerger, développer et mettre en réseau l'initiative de terrain. Tous les dispositifs régionaux et tous ses modes de financement et d'intervention ont donc vocation à être revisités dans cet esprit à l'occasion de leur convergence qui ne saurait se limiter à une simple addition.

**En conclusion, les citoyens et les acteurs interrogés partagent globalement les priorités proposées par la région. Un consensus se dégage autour des trois défis sur lesquels l'exécutif régional propose de mobiliser prioritairement le territoire :**

• **L'emploi**, en accélérant le développement économique, en adaptant la formation, en favorisant l'innovation. Un exemple concret : la question de l'apprentissage, identifié comme un levier majeur de rapprochement des besoins de recrutement des entreprises et des opportunités de formation et d'accès à l'emploi pour les jeunes. C'est ainsi que la région a été entendue par le gouvernement et le législateur qui autorise désormais l'expérimentation de l'apprentissage jusqu'à 30 ans, pour aller encore plus loin sur cette politique publique prioritaire.

• **La transition écologique**, en changeant de modèle énergétique, en protégeant l'environnement et en favorisant des mobilités plus propres. Un exemple concret : la nécessité d'accélérer la transition par le devoir d'exemplarité de la région, en particulier sur son propre patrimoine. C'est ainsi que la région s'apprête à déployer dans quelques lycées expérimentaux des stations à hydrogène et des panneaux photovoltaïques pour tendre vers l'objectif « 100% d'électricité verte » dans les lycées.

• **Le vivre ensemble**, en faisant émerger une nouvelle identité commune, en renforçant les solidarités et en confortant la citoyenneté et la laïcité. Un exemple concret : la mobilisation des jeunes et la promotion de leur engagement identifiés comme un levier majeur de citoyenneté. C'est ainsi que la région s'apprête à lancer un vaste programme de soutien au service civique universel aux côtés de l'Etat et des structures d'accueil potentielles, essentiellement associatives. Il s'agit à la fois d'encourager l'engagement civique tout en répondant à des besoins d'utilité sociale.

**Mais c'est surtout sur la méthode que la région est attendue avec une exigence de résultat. Les acteurs ne veulent pas d'une région qui se contente d'attribuer des subventions sur la base d'un référentiel systématique et fixé une fois pour toutes. Ils veulent d'une région plus grande mais plus proche, plus forte mais plus souple, plus innovante mais plus coopérative.**

Dans ces conditions, **les Bourguignons et les Francs-comtois sont prêts à s'engager pour construire une nouvelle région** conforme à leurs valeurs et à leurs convictions. A commencer par les jeunes qui se sont exprimés dans le cadre de cette concertation, et qui ont particulièrement insisté sur la nécessité de l'engagement citoyen sous toutes ses formes, pour ne pas céder à la tentation du pessimisme et du déclinisme ambiants. Les défis sont immenses, mais la Bourgogne-Franche-Comté dispose de suffisamment d'atouts pour les relever si elle parvient à unir ses propres forces.

- **Compte-rendus des ateliers régionaux** p 21
- **Avis citoyen intégral** p 97

# Atelier régional sur l'économie sociale et solidaire

## Lundi 25 avril, Besançon

## Sommaire

---

### **Discours introductif**

Marie-Guite DUFAY, PRésidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

2

### **Photographie de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté**

Lucie GRAS, Déléguée générale de la CRESS Bourgogne  
François BAULARD, Délégué général de la CRESS Franche-Comté

2

### **Présentation des propositions d'orientations du plan de mandat pour l'ESS & présentation des groupes de travail thématiques**

Denis HAMEAU, Vice-président du Conseil régional en charge de l'Economie sociale et solidaire

3

#### **Groupe de travail « Développer »**

Accompagner les entreprises de l'économie sociale et solidaire et la diversification des filières : entrepreneuriat, financement, pérennisation, consolidation, formes novatrices d'entreprendre  
Jean-Marc BORELLO, grand témoin (Président du Groupe SOS)

3

3

#### **Groupe de travail « Innover »**

Innover, augmenter, intensifier les dispositifs d'incitation à l'innovation sociale : repérage, amorçage, générateurs, responsabilité sociale, management.  
Pierre-Alain TRUAN, grand témoin (Délégué Innovation Bpi France Franche-Comté)

4

#### **Groupe de travail « Changer d'échelle »**

Faire émerger et aboutir les projets qui permettront à l'Economie sociale et solidaire de changer d'échelle  
Caroline NEYRON, grand témoin (Déléguée générale, Mouvement des entrepreneurs sociaux)

5

#### **Synthèse**

Denis HAMEAU

6

#### **Conclusion**

Marie-Guite DUFAY

7

# Discours introductif

---

Marie-Guite DUFAY

*Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté*

L'atelier de travail consacré ce jour à l'économie sociale et solidaire est le premier d'une série d'ateliers thématiques devant se tenir d'ici l'été, réunissant acteurs de la société civile et du monde économique. Très engagée en faveur de la démocratie participative, Marie-Guite Dufay souhaite que ces ateliers constituent les fondations du plan de mandat 2016-2021.

L'économie sociale et solidaire (ESS) a la particularité de couvrir des champs d'intervention extrêmement variés, porteurs d'innovation sociale. Parce qu'il n'existe pas de développement territorial, économique ou social sans innovation, la Région a donc le devoir d'accompagner tous les acteurs de l'ESS.

Trois enjeux présideront à l'élaboration des politiques publiques et de la politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire :

- L'ESS doit être l'objet d'une véritable politique publique, supposant la fixation d'objectifs clairs, des moyens administratifs et budgétaires, et l'animation d'un réseau d'acteurs.
- L'ESS est l'un des leviers à activer pour mener la bataille pour l'emploi et lutter contre le chômage. Les dispositifs actuellement expérimentés devront être dupliqués sur l'ensemble du territoire régional, pour permettre à l'ESS de « changer d'échelle ».
- Enfin, l'ESS doit concourir à la transition énergétique. Par ses valeurs, l'ESS peut en effet instaurer un nouveau modèle énergétique, plaçant l'homme et le citoyen au cœur du système, l'énergie devenant un bien commun et la finance, un moyen.

Par ailleurs, la question du financement de l'ESS reste déterminante. Si l'épargne citoyenne et salariale est une source de financement non négligeable, l'ancrage fort de l'ESS dans la société passe aussi par la construction de passerelles solides avec les entreprises classiques.

La Bourgogne-Franche-Comté doit devenir une Région féconde en matière d'économie sociale et solidaire, avec le concours de ses forces vives.

## Photographie de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté

---

Lucie GRAS

*Déléguée générale de la CRESS Bourgogne*

François BAULARD

*Délégué général de la CRESS Franche-Comté*

En Bourgogne-Franche-Comté, l'ESS rassemble 10 137 structures et entreprises, soit 10,4 % des établissements employeurs. Avec 103 000 salariés, l'ESS représente 11,6 % de l'emploi total. L'ESS devance donc nettement le tourisme et ses 39 000 salariés, l'agriculture et la construction. La Région se place ainsi au cinquième rang français pour la part de l'ESS dans l'emploi salarié.

L'ESS recoupe à la fois des établissements issus du monde associatif, lequel représente 75 % de l'emploi de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi des coopératives et mutuelles. Si les entreprises sont présentes dans tous les secteurs d'activité, l'action sociale constitue le premier champ d'intervention, devant l'enseignement, la banque et l'assurance.

L'emploi dans l'ESS a progressé de 23 % depuis l'an 2000, avec des disparités importantes selon les secteurs d'activité, les dynamiques sectorielles primant souvent sur celles de l'ESS.

Par ailleurs, l'ESS connaît d'importantes disparités territoriales. La part de l'emploi de l'ESS varie ainsi du simple au triple selon les bassins d'emploi. Le poids relatif de l'ESS est en effet plus important dans les territoires ruraux. L'ESS permet ainsi de maintenir et de créer une activité sur des territoires où l'économie productive et les services de l'Etat sont en retrait.

## Présentation des propositions d'orientations du plan de mandat pour l'ESS & présentation des groupes de travail thématiques

---

Denis HAMEAU

*Vice-président en charge de l'ESS*

Après l'établissement d'un diagnostic de l'ESS sur le nouveau territoire de la Région, réalisé par la CRESS, la présente journée de réflexion constitue la première étape d'une série de rendez-vous qui permettront de construire, à terme, le plan de mandat pour l'ESS. Le 1er juin se tiendront ainsi les ateliers dédiés au SRDEII (schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation), lequel inclue l'ESS. Puis en septembre aura lieu la Conférence de l'économie sociale et solidaire, co-présidée par l'Etat et la Région.

Trois ateliers de travail sont aujourd'hui proposés aux participants : l'un est consacré au développement de l'ESS, un autre à l'innovation et, tout particulièrement, à l'innovation sociale, quand le dernier examinera les conditions propices au changement d'échelle de l'ESS.

## Groupe de travail « Développer »

---

Accompagner les entreprises de l'économie sociale et solidaire et la diversification des filières : entrepreneuriat, financement, pérennisation, consolidation, formes novatrices d'entreprendre

**La professionnalisation des acteurs** de l'ESS est un préalable indispensable au développement du secteur. A ce titre, il paraît pertinent de proposer aux porteurs de

projets relevant de l'ESS le même type d'accompagnement qu'aux porteurs de projets relevant de l'économie classique.

S'agissant de certains marchés, l'ESS souffre d'une concurrence extrêmement rude. **Des politiques d'aide à la production et la consommation alternatives** pourraient être utiles pour accompagner le développement des entreprises sociales.

Cependant, compte tenu de la raréfaction de l'argent public, il sera vraisemblablement nécessaire **d'inventer de nouvelles solutions de financement privé**, à l'image de l'épargne salariale. Dans tous les cas, les porteurs de projets sollicitant un accompagnement doivent impérativement présenter un modèle économique solide et connaître parfaitement les besoins de leur territoire. Pour se développer, l'ESS doit en effet inspirer confiance.

Une carence semble exister en matière **d'aide à la transmission d'entreprise**. Un fonds spécifique, conçu sur le modèle des fonds d'amorçage, pourrait y remédier.

En outre, une rationalisation des branches professionnelles dont dépend l'ESS serait souhaitable.

La **mutualisation des moyens** doit être encouragée, parce qu'elle facilite l'essaimage des projets et bénéficie aux structures de petite taille, qui souffrent souvent de leur isolement.

Par ailleurs, **l'économie collaborative** pourrait légitimement intégrer la réflexion sur l'ESS.

Enfin, **une meilleure structuration du réseau de l'ESS** est indispensable pour aiguiller efficacement les porteurs de projets.

## Le point de vue de Jean-Marc BORELLO

*Président du directoire groupe SOS*

Le Groupe SOS est un exemple de développement d'une entreprise de l'ESS : il emploie aujourd'hui 14 000 salariés et est présent à l'international. Le développement du Groupe SOS et la diversification de ses secteurs d'activité ont permis d'en faire une entreprise stable dont les revenus générés par les différents métiers assurent un socle financier solide. Il est en effet indispensable de créer de la richesse selon des logiques de marché pour assurer la pérennité des entreprises sociales, tout en ne perdant pas de vue l'ambition de servir l'intérêt général du territoire.

## Groupe de travail « Innover »

---

**Innover, augmenter, intensifier les dispositifs d'incitation à l'innovation sociale : repérage, amorçage, générateurs, responsabilité sociale, management.**

Selon la loi ESS de juillet 2014, l'innovation sociale consiste à répondre à une demande nouvelle, correspondant à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, ou à répondre à des besoins sociaux par une « *forme innovante d'entreprise, un processus innovant de production de biens et services, ou encore un mode innovant d'organisation du travail* ». Est-ce à dire que l'innovation sociale est l'apanage de l'ESS ? Si **l'ESS peut difficilement se concevoir sans innovation sociale, celle-ci doit également être diffusée dans les entreprises classiques**. Il revient alors à l'ESS de promouvoir et



d'accompagner l'innovation sociale. Le **décloisonnement entre ESS et entreprises classiques** doit donc être encouragé, en même temps que doivent être dupliquées les bonnes pratiques. Un séminaire consacré à l'innovation sociale se tiendra le 23 mai, à l'initiative du Conseil Régional et de l'Etat.

Une méconnaissance des **modes de gouvernance possibles** en matière d'ESS est constatée.

Parallèlement, il paraît important, selon les participants à l'atelier de travail, de **dresser un état des lieux des dispositifs existants** au sein de la Grande Région **pour accompagner l'innovation sociale**. *Emergence* et en sont des exemples.

Le développement de l'innovation sociale se heurte souvent à la problématique du financement. **Face à la raréfaction des financements publics, les montages public/privé constituent une alternative** encouragée par Martine Pinville, Secrétaire d'Etat à l'ESS, mais ne font pas l'unanimité.

Par ailleurs, la création de la Grande Région questionne sur la pérennité et l'harmonisation des accompagnements proposés.

L'UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale) devra être l'un des interlocuteurs privilégiés de la Région, tout comme l'OPCA et la CRESS.

Enfin, la Région est sollicitée pour animer le réseau des acteurs de l'ESS.

## Le point de vue de Pierre-Alain TRUAN

*Délégué Innovation BpiFrance Franche-Comté*

Bpifrance a lancé un Fonds d'Innovation Sociale (FISO) en partenariat avec la Région Franche-Comté à la fin 2014. Il vise à financer des projets issus d'associations, d'entreprises ou de coopératives autour de l'innovation sociale. Le financement, de 30 000 à 200 000 euros, est réalisé sous forme d'avance à taux zéro. Depuis fin 2014, deux appels à projets ont désigné quatre lauréats, tandis que quatre candidatures sont en cours d'instruction.

## Groupe de travail « Changer d'échelle »

---

Faire émerger et aboutir les projets qui permettront à l'Economie sociale et solidaire de changer d'échelle

Caroline NEYRON

*Secrétaire générale du MOUVES (Mouvement des Entrepreneurs Sociaux)*

Parvenir à changer d'échelle revient, pour les entreprises de l'ESS, à réussir à essaimer. Dans tous les cas, changer d'échelle implique de **mobiliser des financements, de mettre en œuvre une communication permettant d'accompagner ce mouvement et d'adapter le management** de la structure pour faciliter son déploiement.

De quelle manière la Région pourrait-elle aider des entreprises, agissant à l'échelle d'un territoire, à se déployer sur l'ensemble du territoire régional ? Comment les dispositifs existants peuvent-ils intégrer les entreprises de l'ESS, notamment sur le volet développement économique ? Est-il préférable de mettre en place un accompagnement

spécifique à l'ESS ou d'étendre les critères propres à l'ESS à l'ensemble des politiques publiques de la Région ?

Parmi les propositions émises par les participants, il semble que la Région doive **jouer un rôle de coordination et d'animation**, en :

- **accélérant les coopérations** entre acteurs locaux (sociaux et entrepreneuriaux) afin de renforcer le décroisement ;
- finançant les **logiques de mutualisation et de coordination** (par la création d'un poste d'animateur interrégional) ;
- mettant en œuvre une coordination qui facilite le **décroisement des politiques du Conseil Régional**, des organisations et des institutions, au bénéfice des projets, mais également des cibles de ces projets ;
- sortant des silos pour rendre la coordination garante de **l'efficacité des projets**.

La Région est par ailleurs désignée pour **piloter la communication sur l'ESS**, en :

- renforçant ses actions de **sensibilisation à l'ESS** ;
- replaçant l'ESS dans un contexte local d'utilité sociale ;
- valorisant des initiatives.

La Région doit également **sécuriser le changement d'échelle** et se soucier de :

- commencer par consolider les structures existantes avant d'encourager le changement d'échelle et, le cas échéant, adapter la taille de la structure à l'objet social ;
- avant d'essayer, s'assurer de l'ancrage territorial, du portage et de la réalité du projet face aux besoins du territoire ;
- valoriser les changements d'échelle.

Elle doit enfin offrir un appui en matière d'ingénierie :

- développer les outils dans l'objectif d'**essayer les modèles** qui fonctionnent ;
- **renforcer la CRESS** dans son rôle d'information et de conseil des structures de toutes tailles ;
- faciliter les **montages publics et privés** ;
- faciliter les **montages transversaux** ;
- **financer la R&D**, mais aussi les investissements, sur la base de critères partagés au sein d'un paysage décroisé.

## Synthèse

---

Denis HAMEAU

*Vice-président en charge de l'ESS*

Le groupe de travail « Développer » a mis en évidence la nécessité de **réaliser des études de marché** pour assurer la pertinence d'un projet d'ESS et celle de **professionnaliser les structures du secteur**. Le décroisement entre l'entrepreneuriat classique et l'ESS est souhaitable et peut être réalisé par des partenariats et des mutualisations de projets. L'hybridation des ressources permettra la mobilisation de fonds publics et de fonds privés. La mesure des impacts sociaux, économiques et

environnementaux externes des projets permettra de mieux promouvoir l'ESS auprès des investisseurs.

Ce groupe de travail suggère de réfléchir à **un dispositif permettant d'encourager le compagnonnage**, lequel favorise l'essaimage de projets. Par ailleurs, la refondation des relations entre les acteurs de l'ESS et le Conseil Régional serait bénéfique.

Le groupe de travail « Innover » a soulevé la problématique de la gouvernance de l'ESS. Celle-ci doit permettre de lui donner **une meilleure visibilité au sein de l'économie globale**. La sortie de l'innovation, donc sa pérennisation, doit faire l'objet d'une attention particulière. **Les partenariats public-privé** sont un levier d'action efficace dans le champ de l'ESS et doivent être soutenus.

Le groupe de travail « Changer d'échelle » insiste sur le **besoin de décloisonnement à tous les niveaux**. Le financement doit être mutualisé pour permettre aux projets de grandir plus facilement. Parallèlement, l'accompagnement doit être structuré en un réseau regroupant l'ensemble des structures d'accompagnement de l'innovation sociale. La communication et la promotion de l'ESS doivent être renforcées. Le développement d'une politique régionale commune devrait faciliter ce processus. Enfin, afin de faciliter les échanges et le dialogue des acteurs de l'ESS avec le Conseil Régional, il conviendra d'améliorer le fonctionnement de la Conférence Régionale de l'ESS.

## Conclusion

---

Marie-Guite DUFAY

*Présidente de la Région Franche-Comté*

La dynamique amorcée ce jour se poursuivra dans le cadre de l'élaboration du **schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation**, à laquelle tous les acteurs de l'ESS seront conviés, en tant qu'acteurs économiques à part entière. **La conférence territoriale de l'action publique** pourra également se saisir du sujet de l'ESS, et contribuer au décloisonnement que tous les acteurs semblent appeler de leurs vœux.

La Région réaffirme son **soutien tout particulier aux associations d'aide à domicile**, qui assurent une véritable mission de service public. En outre, la démarche *Emergence*, née en Franche-Comté, sera poursuivie. L'ESS est en effet un formidable levier de redynamisation de territoires ruraux en déclin, dans lesquels des initiatives ne demandent qu'à éclore.

# Atelier régional sur le sport Lundi 2 mai, Dijon

## Sommaire

I.	Introduction .....	2
II.	Etat des lieux du mouvement sportif et des pratiques sportives en Bourgogne-Franche-Comté .....	2
III.	La politique sportive de la Région Bourgogne-Franche-Comté .....	2
I)	Les budgets 2015 consacrés au sport .....	2
II)	La structuration du mouvement sportif.....	3
III)	L'aménagement sportif du territoire .....	3
IV)	Le soutien aux manifestations .....	3
V)	Des dispositifs particuliers .....	3
VI)	Les premiers dispositifs mis en commun .....	3
VII)	Pistes de réflexion.....	3
IV.	Groupes de travail.....	4
V.	Echanges avec la salle .....	7
VI.	Conclusion.....	7

## I. Introduction

Laetitia MARTINEZ, Vice-Présidente de la Région en charge des sports, annonce tout d'abord que les objectifs de cet atelier régional sont d'identifier des propositions concrètes liées aux modalités de partenariat, et de les traduire en perspectives. Ce travail s'inscrit dans une démarche plus générale de dialogue autour des politiques publiques de la Région, et il est conduit parallèlement à la fusion des ligues et des comités régionaux, démarche jugée globalement positive par les parties prenantes.

Mme Martinez rappelle que la Présidente de la Région et sa majorité ont respecté leur engagement en sanctuarisant le budget consacré au sport, et émet le souhait que l'atelier permette de travailler de manière concertée à ce que sera l'accompagnement du monde sportif par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Selon elle, les clubs attendent des réponses à leurs questions concrètes et spécifiques.

A cet égard, les trois axes de travail retenus sont :

- Structuration régionale du mouvement sportif : quel rôle pour les ligues dans la mise en œuvre de la politique sportive régionale ?
- Quel rôle pour les clubs dans une politique sportive régionale ?
- Événements et manifestations : des vecteurs d'attractivité pour le territoire.

Jean-Bernard PAILLISSER, Directeur du CREPS Bourgogne-Dijon, accueille les participants à cette journée, assurant l'engagement de son établissement dans la mise en œuvre des orientations futures.

Etat des lieux du mouvement sportif et des pratiques sportives en Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Pierre PAPET, Président du Comité régional olympique et sportif de Bourgogne, rappelle que, dans la Région, le sport regroupait 7 700 clubs et 600 000 licenciés en 2014, soit un ratio licenciés/population de 21,44 %, inférieur de trois points à la moyenne nationale. Ce déficit de licenciés s'explique par le fait que, si le nombre d'équipements sportifs en Bourgogne-Franche-Comté est supérieur à la moyenne nationale, la Région compte peu de communes de plus de 1 000 habitants, alors que ces dernières sont les seules à posséder les moyens nécessaires pour financer des équipements, et donc accueillir clubs et licenciés. Il convient donc qu'un travail soit conduit sur la typologie des communes et leurs équipements.

Jean-Marie VERNET, Président du Comité régional olympique et sportif de Franche-Comté, fait état des tendances en matière d'emploi sportif. Ainsi, c'est dans les associations sportives que les bénévoles et les emplois associatifs sont les plus nombreux. En 2015, la DRJS a recensé 2 255 emplois dans le monde associatif sportif en Franche-Comté, dont 1 404 pour les activités physiques de pleine nature (APPN).

## II. La politique sportive de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Laetitia MARTINEZ précise que les données disponibles distinguent encore la Bourgogne et la Franche-Comté.

### I) Les budgets 2015 consacrés au sport

Les deux points marquants de la comparaison entre les budgets des deux ex-régions sont :

- La Région Franche-Comté soutenait fortement les manifestations porteuses d'une forte identité, et d'un niveau minimum de championnat de France. La Région Bourgogne faisait

le choix d'accompagner davantage de manifestations, au moyen de subventions moins importantes.

- la Région Bourgogne consacrait une part importante de son budget à l'aide aux clubs. En Franche Comté cette aide était fléchée pour le soutien aux structures de formation agréées des jeunes sportifs. Cette intervention ne pourra être étendue à l'échelle de la nouvelle Région.

## **II) La structuration du mouvement sportif**

Les conseils régionaux accompagnaient les ligues et comités en leur proposant des contrats d'objectifs annuels ou pluriannuels, très proches en Bourgogne et en Franche-Comté. Le bilan 2010-2015 fait état de 60 ligues conventionnées en Bourgogne et 57 en Franche-Comté.

## **III) L'aménagement sportif du territoire**

La Bourgogne et la Franche-Comté comptent respectivement 8 000 et 10 071 équipements sportifs, hors sport de nature. La Région accompagne les collectivités dans le financement d'équipements sportifs structurants, à caractère régional et plus local.

## **IV) Le soutien aux manifestations**

Depuis 2010, la Bourgogne et la Franche-Comté ont respectivement consacré 2,5 et 3,3 millions d'euros aux manifestations sportives, soit un montant moyen respectif de 2 500 et 19 600 euros.

## **V) Des dispositifs particuliers**

Les Régions ont soutenu l'aide à l'investissement pour l'acquisition de minibus, l'aide individuelle aux sportifs ou encore l'aide aux centres de formation agréés. Des aides spécifiques aux clubs féminins et handisports, aux meilleurs clubs bourguignons et au dispositif Profession Sport étaient également proposées par la Région Bourgogne.

## **VI) Les premiers dispositifs mis en commun**

Le dispositif d'aide aux doubles licences (handisport, UNSS, sport adapté) de la Région Bourgogne a été élargi à l'ensemble du territoire Bourgogne – Franche-Comté en 2016.

La nouvelle Région soutient également l'initiative de l'association « Objectif médailles ».

Le patrimoine du CREPS « Bourgogne-Dijon » est désormais propriété de la Région. Les agents techniques seront sous la responsabilité de la collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

A présent, il convient de mettre en place une synergie entre le Pôle des Montboucons de Besançon et le Centre national de ski nordique et de la moyenne montagne de Prémaman.

## **VII) Pistes de réflexion**

Laetitia MARTINEZ invite les participants à réfléchir à la structuration du mouvement sportif et sa gouvernance, à la construction de l'action régionale dans un contexte budgétaire contraint, à l'aménagement sportif du territoire, à la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive et au faible nombre de licenciés. Elle souhaite également que la Région soit le relais de la démarche Citoyen du sport. Par ailleurs, une charte de déontologie engageant l'ensemble des structures sportives pourrait être créée pour lutter contre la discrimination. Enfin, elle souhaite fermement favoriser la féminisation du mouvement sportif.

### III. Groupes de travail

#### 1. Groupe 1 : Structuration régionale du mouvement sportif : quel rôle pour les ligues dans la mise en œuvre de la politique sportive régionale ? (72 participants)

Les animateurs précisent en préambule que l'objectif de l'atelier est d'aboutir à une réflexion commune et concrète, en dépassant les expériences personnelles de chacun. Ils rappellent également que le processus de fusion des Ligues et Comités régionaux est plus ou moins avancé selon les acteurs.

La fusion des régions à laquelle sont confrontés les ligues et les comités engendre une augmentation des coûts de fonctionnement dans un périmètre élargi. La Région ne pourra compenser ces surcoûts. De manière générale, les participants jugent primordiales les questions de financement et de maintien des emplois. Certains soulignent que le regroupement des deux Régions causera inévitablement des pertes d'emploi, puisque certains postes se trouveront en doublon. Dans ce cas, il est souhaité que la Région accompagne les victimes de la restructuration. Si la pérennisation des emplois semble passer par un multifinancement régulier de la part de l'Etat, de la Région et de la Fédération, le groupement d'employeurs est évoqué comme la solution la plus pertinente pour structurer le travail des employés sportifs.

En termes de financement, les participants appellent également l'élaboration de plans pluriannuels et de contrats d'objectifs différenciés du financement des manifestations. Il est notamment souhaité que les conventions soient personnalisées et correspondent à une olympiade, et que les ligues soient systématiquement consultées pour l'attribution des autres aides directes. Il paraît nécessaire que les objectifs soient en corrélation avec la politique mise en œuvre par la Région, laquelle manque aujourd'hui d'ambitions clairement définies. Les critères d'éligibilité des projets et actions doivent être précisés.

Une priorité forte concerne les investissements matériels. A cet égard, la future organisation administrative de la nouvelle Région est attendue afin de lever les inquiétudes mobilières et immobilières. La mise en valeur des sites sur lesquels sont pratiqués les sports nature est préconisée, afin d'augmenter le nombre de licenciés.

Les participants font ensuite valoir que les modes de relation des ligues avec leurs Conseils Régionaux respectifs diffèrent parfois radicalement, et qu'un mode d'emploi pragmatique entre la Ligue et le Conseil Régional soit nécessaire. Actuellement, des confusions et des difficultés s'observent au niveau de l'identification des interlocuteurs et du fonctionnement. De plus, l'accompagnement des fusions dans différentes temporalités constitue une difficulté supplémentaire, et la fusion des ligues peut également avoir un impact sur leur poids au niveau régional. Enfin, malgré de bonnes relations entre les ligues, des mésententes et des réticences se font jour, notamment autour de la gouvernance.

Les animateurs relèvent qu'un engagement temporaire de la Région soit nécessaire afin de parvenir à une organisation saine des Ligues Bourgogne – Franche-Comté. Un mode d'emploi des relations avec le conseil régional semble indispensable. S'agissant des difficultés de la fusion, ils estiment que la question de la gouvernance doit être évoquée dès le début du processus de fusion.

Des questions se posent également sur le choix entre dissolution et absorption. Si certains participants soulignent la simplicité et les avantages de l'absorption, globalement ils déplorent un manque d'informations sur ces deux solutions.

Des questions se posent également en termes de formation des dirigeants, des moniteurs, des entraîneurs et des arbitres, mais aussi des athlètes, en tant qu'éléments structurants des clubs. Il

est notamment suggéré que la Région investisse dans la formation de reconversion des sportifs de haut niveau.

L'implication de la Région, des CDOS et du CROS doit également faire l'objet de précisions. Le CROS apparaît indispensable en tant que lieu de rencontre de tous les sports, et lien entre les fédérations et les ligues. Son rôle de conseil permet aussi de faire remonter un certain nombre d'informations auprès de la Région. En somme, le CROS est appelé à conserver sa compétence en matière de stratégie sportive, et les CDOS à endosser un rôle plus opérationnel.

Se pose enfin la question du devenir de la Conférence régionale du Sport en Franche-Comté, qui réunissait le mouvement sportif, l'Etat et la Région, autour de trois thématiques : les installations, les grands événements sportifs et le financement. Il est possible qu'elle devienne une instance de proposition pour les Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP), sous la forme d'une Commission Sport.

## **2. Groupe 2 : Quel rôle pour les clubs dans une politique sportive régionale ?**

La Région souhaite recueillir une demi-douzaine de propositions concrètes, relatives au mode de fonctionnement entre les clubs et la Région, selon plusieurs problématiques : structuration des clubs, critères et valorisation du soutien régional, spécificité éventuelle des clubs de haut niveau, contractualisation, évolution, etc.

De manière générale, il est observé des similitudes entre les préoccupations des ligues et celles des clubs. Il apparaît également que les clubs souhaitent être associés à la politique régionale.

Un besoin d'information sur les mutualisations et le conventionnement a tout d'abord été identifié, et notamment concernant les équipements existants susceptibles d'être utilisés par les clubs. Des équipements de lycées sont par exemple mises à disposition des clubs dans certaines villes, selon un planning et un conventionnement précis. Les clubs n'ayant pas toujours connaissance de ces possibilités, il semblerait utile de recenser les équipements existants et d'y associer une dynamique de mutualisation, par exemple au moyen de la diffusion d'un manuel.

Une simplification des procédures administratives et une harmonisation des subventions sont également sollicitées. L'hypothèse de la mise en place d'une seule et unique demande de subvention est soulevée.

Une clarification des critères d'attribution des subventions de fonctionnement est demandée, notamment entre les clubs amateurs et professionnels. En ce sens, un manuel d'aide aux dirigeants de club pourrait être rédigé.

Un manque d'éducateurs et/ou d'accompagnateurs est signalé dans certains clubs. Pour répondre à cette problématique, des efforts de formation et d'information doivent être menés. Dans cette optique, une aide à la pérennisation des emplois, à la suite à des contrats d'apprentissage, ainsi qu'une aide aux clubs pour la qualification de leurs salariés, semblerait profitable.

Concernant le projet de développement, des critères autres que la pratique à haut niveau sont légitimes, et ils devraient permettre aux clubs de se structurer et de fonder leur demande de subvention. Sont évoqués la transversalité de l'intervention des clubs omnisports, le rayonnement et l'influence d'un club sur son territoire, son action en matière de cohésion sociale et de civisme, son caractère professionnel et l'existence d'un centre de formation, etc. Par ailleurs, la pluriannualité de la contractualisation a été mentionnée comme souhaitable. L'évaluation de la part contributive de la subvention dans le budget du club est également un élément important. La question de l'augmentation des tarifs et du coût des licences est également soulevée.



S'agissant du processus collaboratif, des mesures de simplification, la rédaction d'une charte de fonctionnement entre les clubs et le Conseil régional, et la réalisation d'ateliers participatifs à l'image de celui-ci seraient positives.

Des propositions de modalités d'aides du Conseil régional aux clubs sont formulées, autour de différentes thématiques. Les aides relatives au sport féminin et à l'accès des publics en situation de handicap sont tout d'abord essentielles. Il paraît ensuite important de soutenir et de pérenniser les emplois. La formation sportive, hors la formation des dirigeants, bénévoles et cadres techniques, a également été mentionnée. Les aides aux déplacements doivent être maintenues, notamment en faveur de l'acquisition de minibus. Il est indispensable, pour les clubs, de bénéficier d'aides aux grandes manifestations, lesquelles peuvent permettre la réalisation de bénéfices utiles aux investissements. Un soutien au sport de haut niveau est nécessaire, *via* les structures du parcours de l'excellence sportive, les projets communs d'accompagnement de sportifs, les centres de formation des clubs professionnels, la reconversion des sportifs, etc. Enfin, il est proposé d'étendre l'objectif médailles, dispositif de soutien aux sportifs préparant les Jeux Olympiques.

Enfin, il est souligné l'importance du sport en matière d'aménagement du territoire.

### **3. Groupe 3 : Evénements et manifestations sportives : des vecteurs d'attractivité pour le territoire (38 participants)**

Les débats devaient permettre d'identifier l'apport des grands événements aux mouvements sportifs et aux collectivités, de même que les problématiques récurrentes rencontrées par les organisateurs : coût, normes d'équipements et de sécurité, droits demandés par les Fédérations, etc.

Les propositions formulées sont axées autour de quatre thèmes : le financement, la communication, les sites et la mutualisation.

En matière de financement, les participants proposent l'attribution d'avances de subvention pour anticiper des difficultés de trésorerie, le conventionnement pluriannuel de manifestations récurrentes, l'évaluation des retombées économiques engendrées par les événements, et la création d'une grille de valeurs valant critères pour l'attribution de subvention.

Il est également envisagé que le Conseil régional prenne en charge la communication de l'ensemble des manifestations, et permette au mouvement sportif de communiquer *via* le magazine régional. Les produits régionaux pourront être mis en avant lors des manifestations sportives, et l'image de la Région véhiculée à travers les clubs lors de leurs déplacements extérieurs. Il est préconisé de dédier des sites à certains sports, entre autres l'aviron ou le canoë-kayak, et de pérenniser des sites du type de celui de la Transjurassienne. Ces sites devront être entretenus et mis aux normes régulièrement, en tant qu'enjeu crucial d'attractivité du territoire et de promotion des disciplines concernées. Là encore, il est rappelé que le sport peut être un facteur d'aménagement du territoire.

S'agissant de la mutualisation du matériel, si elle constitue effectivement une demande, le mouvement sportif n'en fait pas un axe majeur. Des investissements sont effectués, mais des freins et des limites subsistent. Un soutien doit être apporté à l'ensemble des acteurs des manifestations. La Région doit soutenir les bénévoles, sans qui les événements n'existeraient pas, mais également les professionnels, qui peuvent constituer des relais d'information auprès des pouvoirs publics, des ressources sur des secteurs spécifiques. Aussi, une base de données de fournisseurs de matériel pourrait être constituée. Des rencontres transversales interdisciplinaires, à l'instar du modèle existant en Franche-Comté, pourraient être envisagées. Des interrogations sur le rôle du CROS sont apparues, entre « interlocuteur privilégié » et « interlocuteur à

privilegier ». En matière de mutualisation, l'exemple du Centre de Prémanon semble particulièrement pertinent.

Concernant les relations entre les acteurs du sport et la Région, bien que les relations directes soient privilégiées, elles pourraient être complétées par des rencontres annuelles, des rencontres thématiques par problématique commune, la mise en place d'un guichet unique, etc.

En conclusion, Laetitia MARTINEZ estime que les restitutions font apparaître cinq éléments majeurs : les emplois, la lisibilité de l'action de la Région, la nécessité de se projeter sur plusieurs années, la mutualisation comme perspective et l'invention de nouvelles formes d'accompagnement par la Région.

#### **IV. Echanges avec la salle**

Benjamin MASI, Président du Comité départemental de Canoë-Kayak de la Nièvre, attire l'attention sur les emplois au sein des comités départementaux.

Laetitia MARTINEZ répond que la Région entend appréhender la question des emplois du mouvement sportif dans sa globalité, dans le cadre de sa compétence Formation professionnelle. La question des services civils sera également étudiée. Elle évoque une « porte d'entrée » unique pour répondre aux questions des structures sportives.

Daniel PLANCHE, Président du Comité régional Natation de Bourgogne, demande si les travaux sur les équipements sportifs peuvent faire l'objet d'une contractualisation ou d'un conventionnement entre collectivités et clubs ?

Selon Laetitia MARTINEZ, la Région sera attentive à l'usage des équipements publics et veillera à ce que le monde sportif y soit associé.

Vincent ROCHE, entraîneur du Sens Olympique Club Volley-Ball, s'enquiert des orientations de la nouvelle Région en matière de sport.

Laetitia MARTINEZ répond que la stratégie en la matière n'est pas encore arrêtée. Toutefois, outre le sport de haut niveau, la Région entend soutenir les manifestations et les clubs, sans pour autant qu'il s'agisse systématiquement d'une subvention de fonctionnement.

Lucas SCHAUSS, Ligue d'Escrime de Franche-Comté, demande l'ouverture des gymnases des lycées pendant les week-ends et les vacances scolaires, afin de favoriser les activités sportives.

Laetitia MARTINEZ propose d'étudier les demandes au cas par cas.

Pierre BLAISE, Ligue de Franche-Comté Handball, suggère de reconnaître certaines associations sportives comme des instances éducatives.

Selon Laetitia MARTINEZ, il est pertinent de repositionner le projet pédagogique au centre de l'action des associations sportives.

#### **V. Conclusion**

Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, attire l'attention sur le regard nouveau que son équipe porte sur les politiques régionales. Elle affirme que le budget

2017 sera présenté avant la fin de l'année, et qu'il traduira les engagements de campagne. A cet égard, elle rappelle que le sport est une compétence partagée entre les collectivités, mais que, comme la culture, il participe du vivre ensemble, l'une des trois priorités du mandat du Conseil régional. A ce titre, les acteurs du sport, emplois dits « d'utilité sociale », sont aussi importants que ceux du développement économique, ce qui l'a amenée à sanctuariser le budget consacré au sport. Pour autant, dans un contexte de besoins croissants et de budgets décroissants, un nouveau modèle de fonctionnement est nécessaire, et elle engage les acteurs du sport à s'emparer de ce sujet, qu'elle entend traiter en concertation.

Elle se déclare favorable aux contrats pluriannuels avec les ligues, à la sollicitation du DLA pour accompagner le développement de services communs, et au maintien des prérogatives du CROS. Elle est attentive au bon fonctionnement de la filière d'accession au sport de haut niveau. Enfin, l'aide à l'acquisition de minibus semble répondre à un besoin, en revanche le montant d'intervention sera étudié.

Mme la Présidente insiste sur le fait que les partenaires naturels de la Région sont les ligues, et non les clubs de proximité. La collectivité n'est pas en mesure d'étendre ce dispositif à l'échelle de la nouvelle région.

## Atelier régional sur la culture

### Jeudi 19 mai, Besançon

## Sommaire

---

I)	Introduction	2
II)	Etat des lieux de la culture et de la politique culturelle régionale	2
III)	Groupes de travail	2
1)	Groupe 1 : Comment favoriser la dynamique de création à l'échelle de la nouvelle Région ? (72 participants)	2
2)	Groupe 2 : Quel aménagement culturel du territoire ? (57 participants)	4
3)	Groupe 3 : Comment favoriser l'égalité d'accès à la culture ? (42 participants)	5
IV)	La coordination de la Région et des acteurs culturels	6
1)	La concertation	6
2)	La Région : tête de réseau	7
3)	Accompagnement et financement	7
V)	Conclusion	7

## I) Introduction

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, ouvre la journée. Elle rappelle l'objectif de ces rencontres : « *Donner corps à nos engagements de campagne et bâtir un plan de mandat en rassemblant les acteurs du secteur culturel.* » La présidente se déclare favorable à l'idée de mettre en place une consultation permanente en prenant pour exemple ce qui se fait en Pays-de-la-Loire.

Ces ateliers s'inscrivent dans un travail de concertation alors que des disparités existent entre la Bourgogne et la Franche-Comté dans le domaine culturel. Ces rencontres doivent notamment permettre d'établir des critères de convergence pour un accompagnement équitable.

Enfin, Marie-Guite Dufay s'engage à sanctuariser le budget alloué à la culture et s'adresse aux acteurs du milieu culturel régional : « *J'ai besoin de vous tous pour construire l'identité de la nouvelle région.* »

## II) Etat des lieux de la culture et de la politique culturelle régionale

Salima Inézarène, conseillère régionale déléguée à la culture, et Pascale Massicot, conseillère régionale et présidente de la commission culture, relations internationales, sport, jeunesse et vie associative, laïcité, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, dressent le bilan des actions culturelles menées en Bourgogne-Franche-Comté et établissent un état des lieux des structures existantes.

La Région détermine plusieurs objectifs et grands axes à suivre :

- assurer la diffusion culturelle sur l'ensemble du territoire et l'accès à la culture pour tous ;
- soutenir la création et les projets patrimoniaux ;
- accompagner les acteurs culturels face aux mutations économiques.

Laurence Fluttaz, vice-présidente de la Région chargée de la culture et du patrimoine, présente le budget 2016 de la nouvelle grande Région pour la culture. En 2016, le budget culture et patrimoine s'élève à 22 430 000 € (16 540 000 € en fonctionnement et 5 890 000 € en investissement. « *C'est un budget de reconduction et de transition* », explique la vice-présidente.

Laurence Fluttaz annonce les thématiques des trois ateliers de la journée sur lesquels vont travailler les 171 acteurs culturels rassemblés à Besançon :

- Comment favoriser la dynamique de création à l'échelle de la nouvelle Région ?
- Quel aménagement culturel du territoire ?
- Comment favoriser l'égalité d'accès à la culture ?

## III) Groupes de travail

### 1) *Groupe 1 : Comment favoriser la dynamique de création à l'échelle de la nouvelle Région ? (72 participants)*

Lors de cet atelier, les participants se sont efforcés d'identifier les problématiques et les enjeux de manière transversale.

En préalable ont été évoquées les réflexions suivantes : l'éventuel besoin d'une formation aux enjeux culturels à destination des élus, la nécessité pour les acteurs de

s'entendre sur un vocabulaire commun, l'intérêt d'une réflexion globale sur la culture, sans cloisonnement, mais prenant en compte la spécificité des différents champs culturels.

Plusieurs propositions concrètes ont été formulées.

#### **a) L'accompagnement à la création et à la production**

Les acteurs culturels souhaitent un processus d'accompagnement plus global, de la création à la production et jusqu'à la diffusion, grâce à des conventions pluriannuelles. Ils souhaitent que soit recherchée une « communauté de pensée » avec l'Etat afin de travailler à des conventions pluripartites. Ils demandent une consolidation de l'outil de production.

Pour ce faire, ils suggèrent un plus grand soutien aux résidences d'artistes sur le territoire *via* une aide au logement, au transport et à la rémunération des artistes et techniciens. Les acteurs culturels souhaitent également la mise en place d'un portail unique régional regroupant tous les lieux de résidence en Bourgogne-Franche-Comté.

Le groupe de travail rappelle la difficulté de monter un dossier pour des productions en Europe et attend de la Région une aide (accompagnement et expertise) dans les démarches administratives européennes.

Le manque de moments forts et de lieux de monstration de la création régionale en art contemporain a également été évoqué.

#### **b) La diffusion**

Dans le domaine de la diffusion, les acteurs culturels insistent sur l'importance des lieux intermédiaires, qui permettent de faire émerger de nouveaux talents. Ces lieux ont besoin de davantage de soutien de la part de la Région, notamment pour de l'investissement afin de pouvoir accueillir les compagnies en création dans de bonnes conditions. Ils font la demande d'un « plan de relance » de l'investissement dans les lieux de diffusion. Par ailleurs, le groupe de travail note des disparités entre les deux anciennes régions : la Bourgogne regroupe plus de lieux intermédiaires que la Franche-Comté.

Les participants ont souligné l'importance des saisons culturelles départementales dans l'augmentation de leur diffusion sur les territoires ruraux (Côte-d'Or et Doubs).

#### **c) La mise en réseau et la mobilité**

Les acteurs culturels s'entendent tous sur l'importance de la mise en réseau. Tout d'abord, ils souhaitent une mise en réseau des lieux, pour permettre à un artiste qui vient se produire dans la région de profiter de plusieurs scènes et de plusieurs sites de diffusion sur le territoire. La nécessité d'espaces de dialogue entre différentes filières culturelles a été soulignée, ainsi que le besoin de mutualisation des moyens techniques et humains, également au cœur de la problématique culturelle. Le groupe de travail propose la mise en place d'un annuaire des techniciens et artistes toutes filières confondues, et évoque aussi la possibilité d'un parc technique régional (type Artdam en Bourgogne), soit stocké sur un seul site mais avec possibilité de livraison sur l'ensemble du territoire, soit avec plusieurs points de dépôt répartis sur le territoire.

La mobilité des artistes et des œuvres occupe une place importante dans les débats. Il est suggéré de faciliter la mobilité des artistes régionaux, notamment à l'international, grâce à la mise en place de bourses. Deux problématiques différentes se posent dans les deux anciennes régions : les artistes bourguignons rencontrent des difficultés à s'exporter alors que les Francs-Comtois ont davantage de mal à être diffusés dans la région.

Pour ne pas oublier les zones rurales, les acteurs culturels demandent une aide à l'itinérance.

#### **d) La formation et l'emploi**

Les acteurs culturels régionaux déplorent un réseau de formation supérieure trop peu développé, notamment en danse, en théâtre, en cirque et en architecture. Ils souhaitent

que des moyens soient mis en place pour la formation continue et la recherche, avec des possibilités d'accompagnement hors AFDAS.

L'accueil des jeunes diplômés pourrait également être développé pour les encourager à créer dans la région.

La situation des techniciens dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel sur le territoire de l'ex-Franche-Comté est jugée préoccupante. Les participants plébiscitent le maintien et l'élargissement du fonds à la production cinématographique.

## 2) Groupe 2 : Quel aménagement culturel du territoire ? (57 participants)

### a) L'aménagement du territoire

Les acteurs culturels s'accordent sur le fait qu'il existe suffisamment de lieux dédiés à la culture en Bourgogne-Franche-Comté. Il faut s'appuyer sur les structures existantes pour créer un maillage équilibré sur le territoire. Cependant, ils attirent l'attention sur la fragilisation des structures intermédiaires, dans la région, du fait de l'érosion des financements publics.

Dans un premier temps, la Région doit rendre une vraie place à la culture, qui n'apparaît plus dans les textes liés à l'aménagement du territoire. Il faut travailler sur la décentralisation et le rayonnement des villes moyennes tout en privilégiant la qualité artistique, afin d'éviter l'écueil du régionalisme.

Par ailleurs, les enjeux territoriaux doivent également être pris en compte dans le conventionnement avec les institutions culturelles.

Les participants à l'atelier proposent la création d'une labélisation régionale pour certaines structures culturelles reconnues. Ils insistent sur l'importance d'une mise en réseau territoriale fédérée par la Région, permettant ainsi un fonctionnement en résonance et en transversalité pour les acteurs culturels.

Enfin, la mise en réseau des acteurs culturels, déjà abordée par le premier groupe de travail, correspond à un souhait partagé des acteurs afin de mieux se connaître, d'échanger et d'initier des projets communs. Cette mise en réseau peut s'envisager non seulement au niveau des territoires mais aussi aux niveaux des filières, des disciplines, des labels, des espaces de rencontre... Sous l'égide de la Région, une conférence des acteurs culturels des territoires serait propice à enrichir le dialogue, à développer une approche commune et à redonner cohésion à ce qui s'apparente à un « archipel » culturel.

### b) L'attractivité

La culture est un facteur de rayonnement et d'attractivité du territoire. Les acteurs culturels souhaitent que soit développée la pluridisciplinarité, facteur d'élargissement des publics et réponse à une véritable demande du public. Accroître l'attractivité des territoires implique également d'associer les habitants à la réflexion et à la mise en œuvre des actions, dans une perspective d'appropriation et de démocratie participative.

Le groupe de travail suggère que la Région aide à la mise en place de résidences d'artistes dans des petits villages, car les communes ou les communautés de communes ne peuvent pas porter seules de tels projets. La Région doit jouer un rôle fédérateur auprès des acteurs ainsi que des partenaires institutionnels en matière de politiques culturelles dans les territoires. La formation professionnelle des acteurs, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti et immatériel, la transmission des savoir-faire ont également été évoqués comme vecteurs de développement économique et social durable des territoires.

### c) Pluridisciplinarité et transversalité

Les acteurs culturels souhaitent développer la pluridisciplinarité dans la conception et la réalisation des projets. Cette démarche répond aux évolutions sociétales et enrichit l'offre culturelle en tenant compte de la variété et de la diversité des publics.

De même, la transversalité des projets (culture, patrimoine, tourisme, aménagement du territoire, environnement, numérique...) doit être encouragée car elle génère des effets de levier et d'entraînement.

Pour cela, les structures sollicitent un soutien accru en matière de conseil et d'accompagnement : aide à l'ingénierie, plate-forme technique, supports de diffusion et de communication...

Le croisement des domaines d'intervention et des politiques opérationnelles peuvent faire émerger des projets innovants et/ou originaux.

Mais la multiplicité des acteurs et la recherche d'économies d'échelle appellent à de nouveaux tropismes : être capable d'instruire et d'accompagner les demandes de manière transversale au sein d'organigrammes encore largement sectoriels, prévoir des instances intermédiaires pour être à même de coordonner les interventions et les modes de coopération.

### 3) Groupe 3 : Comment favoriser l'égalité d'accès à la culture ? (42 participants)

Cet atelier commence par un constat partagé : ce sont souvent les mêmes personnes qui vont à la rencontre des créations culturelles dans les mêmes lieux. Les habitants des quartiers sensibles et des territoires ruraux sont moins associés à la culture régionale. Cette exclusion n'a pas été identifiée comme liée un problème de coût (la gratuité n'apporte pas forcément plus de spectateurs) mais vient plutôt des représentations mentales (« ça va être ennuyeux », « ce n'est pas pour moi »...) ou de l'organisation que cela nécessite.

Plusieurs propositions concrètes sont présentées pour améliorer la situation.

#### a) Des lieux plus adaptés et plus ouverts

La sacralisation des lieux culturels constitue un frein important à l'égalité d'accès à la culture. Les participants s'accordent sur le fait que les institutions culturelles s'attachent parfois trop aux codes de leurs professions et se coupent des publics non initiés. Une solution pourrait être de développer une communication plus imagée afin de ne pas favoriser un entre-soi des gens du milieu de la culture.

Les participants évoquent l'importance de montrer aux publics les coulisses des institutions culturelles pour mieux donner à voir le travail, les compétences, les métiers et l'économie qui les sous-tendent. Le groupe de travail propose aussi de laisser davantage aux publics la possibilité d'échanger avant et après la rencontre avec l'œuvre. Ils souhaitent également développer la pluriactivité dans les lieux culturels et favoriser la transversalité : notamment investir les salles polyvalentes (si l'équipement est bien pensé à la construction ou lors de sa rénovation).

#### b) A la rencontre des publics

Les participants suggèrent aussi, pour aller davantage à la rencontre du public, d'investir d'autres lieux que les lieux culturels classiques (itinérance, commerces, campings, lieux désaffectés...). Par exemple de décentraliser une partie de la programmation dans des lieux connexes pour une offre de qualité en zone isolée. La réalisation de ces projets, qui nécessite davantage de temps et de moyens, devrait être intégrée dans les conventions avec les partenaires financiers.



La question du croisement des publics a été abordée. Les acteurs rappellent l'importance de la culture « interstitielle », complémentaire de l'offre culturelle des institutions, qui se développe au plus près des publics. Les participants à l'atelier souhaiteraient favoriser les liens et la coopération avec le tissu éducatif, social, touristique et économique ainsi que les domaines de la jeunesse et du sport. Pour cela, les administrations des collectivités doivent être en mesure d'accueillir ces projets qui ne correspondent pas aux catégories préexistantes. Une proposition des acteurs serait de mettre en place un dispositif dédié à l'expérimentation qui permettrait de soutenir des projets transdisciplinaires pour développer des approches innovantes en termes d'inclusion des publics et d'inscription de la culture dans un contexte plus large. Les acteurs culturels souhaitent également associer les habitants au processus de création pour inciter à une culture participative, par exemple dans le cadre d'œuvres participatives ou de collectes d'éléments patrimoniaux. Le numérique peut être une piste à étudier dans ce domaine.

### c) La formation

La formation et l'éducation artistique et culturelle sont au cœur de la problématique de l'égalité d'accès à la culture. Il faut offrir aux individus la possibilité d'apprendre à tisser un lien personnel avec une œuvre et à appréhender le travail artistique avec un regard éclairé. Inviter les publics à sortir d'une situation passive de consommation culturelle par la pratique artistique et les débats avec les artistes leur permettrait de se réapproprier le contenu artistique.

Les participants à l'atelier souhaitent que la Région coordonne le parcours d'éducation artistique de la crèche au lycée. Cependant, la formation culturelle ne doit pas se faire uniquement sur le temps scolaire. Ils insistent sur l'importance du tissu socio-éducatif qui doit servir de passerelle. L'animateur socioculturel doit bénéficier d'une meilleure formation au champ culturel du territoire. Les acteurs culturels veulent également redonner toute sa légitimité au médiateur, qui doit retrouver sa place auprès des publics privilégiés. Par ailleurs, la Région doit également aider à la formation des artistes à la médiation pour une meilleure transmission. Il est important de proposer une expérience de découverte d'une œuvre associée à la rencontre avec son auteur. Cela pourrait passer par le développement de résidences territoriales d'artistes, en lien par exemple avec l'Etat et les communes.

La question du soutien aux projets réunissant artistes amateurs et professionnels a été posée. Il a aussi été évoqué la création de trois dispositifs : la création d'un observatoire (ou centre de ressources) interdisciplinaire de la culture en région, la création d'un dispositif régional de dynamisation culturelle en milieu rural et la création d'un fonds régional d'expérimentation.

## IV) La coordination de la Région et des acteurs culturels

### 1) La concertation

Les ateliers de cette journée avaient également pour but d'évoquer les modalités de travail entre la Région et les acteurs culturels du territoire.

Les acteurs présents insistent tous sur l'importance d'une concertation régulière. Cette journée ne doit être qu'un premier pas vers d'autres rencontres et d'autres échanges. Comme évoqué par la présidente Marie-Guite Dufay, le système mis en place en Pays-de-la-Loire pourrait servir de modèle pour la Région. Les participants à ces ateliers souhaitent pérenniser ces rencontres au rythme d'au moins deux par an.

Par ailleurs, la concertation doit également se faire en collaboration avec les autres collectivités du territoire, notamment au sein des conférences territoriales de l'action publique (CTAP). Pour que ces réunions entre collectivités prennent tout leur sens, les

acteurs culturels veulent être sollicités en amont afin de pouvoir faire remonter leurs observations et leurs requêtes.

Enfin, la question d'une concertation avec les habitants est également posée. Les groupes de travail demandent à la Région de mettre en place des instances de dialogue avec les citoyens de Bourgogne-Franche-Comté.

## 2) La Région : tête de réseau

La Région doit, dans un premier temps, fédérer les entités des deux anciennes régions pour encourager une convergence et créer une identité culturelle pour la nouvelle grande Région.

Certains acteurs culturels souhaitent que la Région réponde au déficit de connaissance de la filière et permette aux différents acteurs de mieux s'appréhender pour travailler ensemble. Elle doit soutenir la mutualisation des moyens.

Les participants suggèrent, par ailleurs, la création d'une Maison de la Bourgogne-Franche-Comté à Paris ou la mise à disposition de locaux dans la capitale. Cette mesure permettrait d'aider les acteurs régionaux à travailler avec des artistes ou des structures extérieures à la région. Ils pourraient ainsi proposer un lieu de rencontre.

## 3) Accompagnement et financement

Les acteurs culturels demandent à la Région de jouer un rôle de conseil en accompagnant le montage de projets à l'échelle nationale ou européenne. Or ils déplorent aujourd'hui un certain manque de connaissance du milieu culturel de la part des élus. Ils suggèrent donc de travailler à l'élaboration d'un vocabulaire commun pour une meilleure compréhension, notamment dans la détermination des critères d'aide à la création.

Il est aussi demandé à la Région une meilleure prise en compte des projets transdisciplinaires qui, parfois, ne trouvent pas leur place dans l'accompagnement (les cadres d'intervention) et les conventionnements existants, ainsi qu'une aide à l'investissement pour le renouvellement du matériel, qui devrait pouvoir être prêté entre les différentes structures. Il a été évoqué la possibilité de recourir plus souvent à des conventions pluriannuelles.

Les participants aux ateliers ne veulent pas oublier le volet financier. Ils saluent la sanctuarisation du budget alloué à la culture mais souhaiteraient également voir ce budget augmenter et endiguer la baisse des aides à la production. Il est à noter que les acteurs préfèrent le système de la subvention plutôt que celui de l'appel d'offres.

Les groupes de travail demandent également un assouplissement et une harmonisation des dossiers de subvention (avec les autres collectivités si possible).

## V) Conclusion

Laurence Fluttaz, vice-présidente de la Région, chargée de la culture et du patrimoine, remercie les participants pour leur investissement qui a permis de faire émerger des propositions concrètes. La journée avait pour but de dresser un état des lieux de la culture dans la région, de définir un cadre d'action et des pistes à suivre pour le mandat, et de structurer les relations de travail entre la Région et les acteurs culturels. « *C'est une réussite : ces trois objectifs ont été atteints.* »

Laurence Fluttaz souligne la productivité du travail de la journée et se réjouit de la demande d'une plus grande concertation de la part des participants. « *Ce n'est qu'une*

*première étape* », assure-t-elle. La vice-présidente annonce que la Région va réfléchir à l'organisation de nouvelles consultations et formulera prochainement des propositions aux acteurs culturels. Elle les encourage également, s'ils le souhaitent, à enrichir les propos du jour en faisant part de nouvelles suggestions par écrit dans les jours à venir.

Enfin, Laurence Fluttaz déclare avoir bien entendu le message sur la place de la culture dans l'aménagement du territoire et promet d'engager une discussion sur ce sujet avec ses collègues.

# Atelier régional sur l'économie

## Mercredi 1<sup>er</sup> juin, Besançon

## Sommaire

---

<b>Discours introductif</b>	<b>2</b>
Marie-Guite DUFAY	2
<i>Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté</i>	2
<b>Présentation de la méthode de concertation du SRDEII</b>	<b>2</b>
Denis SOMMER	2
<i>Vice-président de la Région chargé du développement économique et des nouvelles croissances, de l'emploi, de la sécurisation professionnelle, du dialogue social territorial</i>	2
<b>Panorama économique du tissu productif en Bourgogne Franche-Comté</b>	<b>3</b>
Vincent DONIER	3
<i>Directeur de l'agence régionale de développement économique de Franche-Comté</i>	3
Alexis GILOPPE	3
<i>Directeur de l'agence régionale de développement de l'innovation et de l'économie en Bourgogne</i>	3
<b>Table ronde : de la nécessité de coopérer à l'intelligence collaborative : des exemples pour relever ensemble les défis</b>	<b>4</b>
Patrick CHOUX	4
<i>Directeur général Groupe ID'EES (Chenôve - 21)</i>	4
Régis BRIDE	4
<i>Bride Electricité (Orgelet - 39)</i>	4
Christian PARRENIN	4
<i>Entreprise SIS (Avoudrey - 25)</i>	4
Pierre-Olivier BÉAL	5
<i>Business Development Manager, société Novolyze (Daix - 21)</i>	5
Dominique PERREUX	5
<i>Entreprise Mahytec (Dole - 39)</i>	5
<b>Conclusion</b>	<b>5</b>
Denis SOMMER	5

# Discours introductif

---

Marie-Guite DUFAY

*Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté*

Des acteurs du secteur public et du secteur privé ouvrent en ce jour un processus de concertation sur le développement économique, qui aboutira à la construction du Schéma régional de développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

La coopération entre les acteurs et les secteurs de l'économie régionale, mais également entre les territoires, constitue la base de l'élaboration de cette stratégie.

La région Bourgogne Franche-Comté doit répondre à trois défis économiques – la conquête des marchés mondiaux émergents et à cet égard, il convient de favoriser l'innovation, l'aide à l'export et la compétence interne ; la préservation de l'environnement qui doit s'entendre non pas comme une contrainte, mais comme un facteur essentiel de la compétitivité et du développement économique par le biais du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ; l'amélioration sociale qui s'impose compte tenu des profondes mutations en cours et passe par la réduction des inégalités.

Or la région Bourgogne Franche-Comté est à ce jour une pionnière dans de nombreux secteurs d'activité. En outre, le nouvel environnement de l'action publique favorise les synergies entre la Région et les Communautés de Communes ainsi que l'efficacité du maillage sur l'ensemble du territoire.

Le développement économique implique notamment le renforcement du secteur industriel et le développement de l'innovation afin que la Région Bourgogne Franche-Comté se positionne en leader dans le domaine du stockage de l'énergie qui représente un enjeu essentiel de l'économie mondiale.

## Présentation de la méthode de concertation du SRDEII

---

Denis SOMMER

*Vice-président de la Région chargé du développement économique et des nouvelles croissances, de l'emploi, de la sécurisation professionnelle, du dialogue social territorial*

La réflexion dans le cadre du SRDEII comprendra trois volets : une concertation avec les acteurs institutionnels et les partenaires sociaux, la mise en œuvre du partenariat entre la Région et les Etablissements publics de coopération intercommunale ainsi que des échanges avec les Départements, et des concertations sur différentes thématiques.

Deux sessions de concertation seront organisées à Besançon (les 27 et 28 juin 2016) et à Dijon (les 11 et 12 juillet 2016). Une plate-forme en ligne sera accessible sur inscription à compter du 10 juin 2016. Les contributions pourront être y être déposées de juillet à mi-septembre.

L'élaboration du SRDEII se déroulera selon le calendrier suivant :

- ateliers thématiques : avant le 15 juillet ;
- volets territorial et institutionnel : de juin à septembre 2016 ;

- recueil des contributions : de juillet à fin septembre 2016 ;
- rédaction du SRDEII : octobre 2016 ;
- présentation et discussion au sein de la CTAP et du CESER ;
- adoption : décembre 2016
- transmission à l'Etat pour approbation.

## Panorama économique du tissu productif en Bourgogne Franche-Comté

---

Vincent DONIER

*Directeur de l'agence régionale de développement économique de Franche-Comté*

L'analyse porte essentiellement sur les marchés industriels (développés et naissants). D'autres marchés tels que le tourisme, l'agriculture, le bâtiment, etc. mériteraient néanmoins d'être étudiés en profondeur.

Cette étude met en lumière un environnement économique international incertain et une croissance mondiale fortement ralentie depuis 2009. Dans ce contexte, les métiers de l'industrie s'avèrent peu attractifs pour les jeunes. Or la Région Bourgogne Franche-Comté est la plus industrielle de France : 17 % des emplois appartiennent au secteur de l'industrie quand 18 % de la valeur ajoutée régionale est issue de ce secteur. Par conséquent, l'économie de la Région Bourgogne Franche-Comté est très ouverte à l'international, et donc très dépendante de l'économie mondiale, ce qui explique le décrochage du PIB depuis 2007. En outre, la dynamique entrepreneuriale se trouve relativement réduite quantitativement.

Alexis GILOPPE

*Directeur de l'agence régionale de développement de l'innovation et de l'économie en Bourgogne*

La Recherche et l'innovation réalisent 2 % du PIB régional. La recherche privée s'avère largement prédominante dans ce domaine, même si des acteurs complémentaires contribuent à cette activité.

Les compétences se concentrent au niveau des agglomérations. 37 % des adultes ont un niveau Baccalauréat, contre une moyenne de 44 % en France.

La proximité avec la Suisse renforce le poids de la concurrence mais génère également des dynamiques commerciales transfrontalières.

L'artisanat représente 48 000 entreprises dans la région et a produit 10,5 milliards de chiffre d'affaires en 2014.

L'économie sociale et solidaire représente 11,6 % des emplois dans la région (principalement dans le domaine de l'action sociale) qui se classe au cinquième rang dans ce domaine au niveau national.

La rémunération des femmes est inférieure de 17 % à celle des hommes en Bourgogne Franche-Comté. Cet écart a tendance à se creuser avec l'âge.

Cette analyse fait ressortir principalement trois problématiques auxquelles la région devra faire face : le changement climatique (efficacité énergétique et transports), la croissance démographique (alimentation, santé et vieillissement) et l'évolution des modes de consommation (e-économie et luxe).

## Table ronde : de la nécessité de coopérer à l'intelligence collaborative : des exemples pour relever ensemble les défis

---

**Patrick CHOUX**

*Directeur général Groupe ID'EES (Chenôve - 21)*

Le Groupe ID'EES est un groupe d'entreprises d'insertion et d'entreprises de travail temporaire d'insertion. Il a développé des partenariats avec de nombreux acteurs économiques, avec le service public de l'emploi et de l'action sociale, et avec l'Etat.

IDEM, filiale du Groupe ID'EES mène un projet d'insertion à travers la production de ouate de cellulose produite à partir de rebus de fabrication de l'industrie cartonnaire (International Paper). Dans ce but, un partenariat fort a été développé avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie qui coache les personnes durant leur intégration. Un partenariat existe également avec le Grand Chalon au niveau de la collecte des matières premières. Cette filiale compte un certain nombre d'actionnaires qui ne touchent aucun dividende. Elle est subventionnée par le Conseil Régional et par l'ADEME.

**Régis BRIDE**

*Bride Electricité (Orgelet - 39)*

L'entreprise Bride Electricité œuvre dans le secteur de l'industrie. Elle fait partie d'une coopérative d'achats (CASEC) qui facilite les achats, propose des formations à l'attention des artisans et sert de relais d'information dans réseau des professionnels.

Régis Bride est en outre Vice-président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Jura, et membre de l'Union professionnelle artisanale de Bourgogne Franche-Comté. Il est par ailleurs adjoint au Conseil municipal d'Orgelet et Délégué à la Communauté de Communes de la région d'Orgelet.

**Christian PARRENIN**

*Entreprise SIS (Avoudrey - 25)*

L'entreprise SIS fabrique des bracelets de montre et des articles de maroquinerie pour le marché du luxe. Elle a été créée en 1998 grâce au soutien financier du Conseil Régional. L'entreprise a créé sa propre école de maroquinerie en partenariat avec le Conseil Régional, OPCALIA et Pôle Emploi, ainsi qu'une crèche, une salle de sport et deux restaurants d'entreprise. Un projet de site Intranet est également en cours afin de proposer différents services aux salariés. La création d'une conciergerie est également envisagée.

## Pierre-Olivier BÉAL

*Business Development Manager, société Novolyze (Daix - 21)*

La société Novolyze produit des germes qui miment le comportement des salmonelles et permettant aux entreprises de l'agroalimentaire de tester l'efficacité de leurs procédés. Elle a d'abord été incubée chez PREMICE et a bénéficié d'une avance remboursable et d'une subvention. Un programme de recherche a par la suite été lancé en collaboration avec l'Unité mixte de Recherche « Procédés alimentaires et microbiologiques », gérée par Agrosup Dijon et par l'Université de Bourgogne. Novolyze fait partie du pôle de compétitivité VITAGORA qui apporte une reconnaissance et un accompagnement dans le cadre de projets collaboratifs, ainsi qu'un accès à des financements spécifiques. La société a en outre bénéficié de prêts pour l'acquisition de matériel et pour les fonds de roulement. Elle fait également partie du projet Food Tech qui vise à renforcer la compétitivité de l'industrie agroalimentaire grâce au numérique et au digital. Par ailleurs, Novolyze a obtenu 900 000 euros de financement participatif par le biais de la plate-forme ANAXAGO, ce qui lui a également permis de développer son réseau.

## Dominique PERREUX

*Entreprise Mahytec (Dole - 39)*

Mahytec est une société issue du monde universitaire, spécialisée dans le stockage d'hydrogène en vue de produire de l'énergie. La collaboration s'avère un élément moteur pour cette entreprise – avec des chercheurs français et étrangers afin de trouver des compétences spécifiques, mais aussi dans le cadre de programmes collaboratifs, qui offrent notamment des financements. L'intelligence collaborative se retrouve chez les industriels, les universitaires, et au niveau du Pôle Véhicule du Futur... Les partenaires sont susceptibles de devenir des clients par la suite.

# Conclusion

---

## Denis SOMMER

*Vice-président de la Région chargé du développement économique et des nouvelles croissances, de l'emploi, de la sécurisation professionnelle, du dialogue social territorial*

L'urbanisation croissante modifie considérablement le rapport du monde à l'économie. La Région Bourgogne Franche-Comté doit par conséquent prendre le relais de ces évolutions et innover dans le domaine des réseaux intelligents afin de faciliter la réalisation de projets. La construction de l'économie future passe par l'optimisation du capital présent, notamment industriel. Cette construction requiert la participation et la responsabilité de l'ensemble des acteurs économiques.

Le système d'ingénierie financière doit évoluer et admettre davantage les risques liés à toute création d'entreprises.

Il est nécessaire également de prendre en compte la question sociale, sur laquelle repose l'économie, et d'en faire un facteur de croissance.

Tenant compte de la diversité des territoires, il convient d'élaborer une stratégie régionale de développement économique intégrant aussi bien un développement à l'échelle des communes qu'au niveau international.



La marque « Bourgogne » apporte une reconnaissance à l'ensemble de la région et lui offre en ce sens, des perspectives économiques à l'échelle mondiale.

# Atelier régional sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Jeudi 16 juin, Dijon

## Sommaire

---

<b>Discours introductif</b>	<b>4</b>
Marie-Guite DUFAY	4
<i>Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté</i>	4
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
Océane CHARRET-GODARD	4
<i>Vice-présidente en charge de la recherche, de l'enseignement supérieur</i>	4
<b>Etat des lieux, enjeux, grands champs d'intervention, calendrier, cadre de la politique régionale d'ESRI</b>	<b>4</b>
Luc BARDI	4
<i>Conseiller régional délégué aux sites universitaires</i>	4
Océane CHARRET-GODARD	5
<i>Vice-présidente en charge de la recherche, l'enseignement supérieur et de l'université</i>	5
<b>Echanges avec la salle</b>	<b>5</b>
I) Recherche et valorisation	5
Daniel GILBERT	5
<i>Directeur du laboratoire Chrono-Environnement</i>	5
Dominique GREVEY	5
<i>Délégué régional à la recherche et à la technologie</i>	5
Philippe BARRAL	5
<i>Directeur de la MSHE de Besançon</i>	5
Françoise BEVALOT	6
<i>Membre du CESER Bourgogne Franche-Comté</i>	6
Gilles BERTRAND	6
<i>Président du CCSTI de Bourgogne</i>	6
Nicolas CHAILLET	6
<i>Président de la COMUE UBFC</i>	6
Monique DUMAS	6
<i>Vice-président Recherche du CHU de Dijon</i>	6
Stéphane FONTAINE	6
<i>Directeur du laboratoire DRIVE</i>	6
Sophie CHAUVEAU	6
<i>Directrice de la recherche et des études doctorales, UTBM</i>	7

Gilles LAFERTE	7
<i>Directeur de recherche en sociologie, l'INRA</i>	7
Claude DETREZ	7
<i>Délégation régionale à la recherche et à la technologie</i>	7
II) Formation, vie étudiante, réussite des études, attractivité des campus	7
Kévin GARNIER	7
<i>Vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante, Université de Bourgogne</i>	7
Nicolas CHAILLET	7
<i>Président de la COMUE UBFC</i>	7
Laurent ARNAUD	7
<i>Directeur de l'ENSAM, Campus de Cluny</i>	7
Dominique FROMENT	8
<i>Directrice du CROUS de Besançon</i>	8
Muriel VERGES-CAULLET	8
<i>Conseillère régionale déléguée au service public de l'orientation</i>	8
Nathalie PRUDON-DESGOUTTES	8
<i>Directrice de l'enseignement et de la vie étudiante, AgroSup Dijon</i>	8
Denis ROLLAND	8
<i>Recteur de l'Académie de Dijon</i>	8
Pascal MAUNY	8
<i>Directeur de l'IUT de Chalon sur Saône</i>	8
Frédéric DEBEAUFORT	8
<i>Vice-président délégué à la coordination formation et recherche, Université de Bourgogne</i>	8
Un intervenant	9
<i>Dirigeant d'une entreprise du secteur privé</i>	9
Didier KLEIN	9
<i>Directeur du Pavillon des Sciences</i>	9
Jean VIGREUX	9
<i>Directeur adjoint de la MSH, Dijon</i>	9
Lukáš MACEK	9
<i>Directeur du Campus de Sciences-Po Dijon</i>	9
Frédéric MUYARD	9
<i>Vice-président chargé de la Formation et de la Vie étudiante, Université de Franche-Comté</i>	9
Laurent LARGER	9
<i>Directeur du Femto-ST</i>	9
Hervé BRONNER	10
<i>Directeur du CROUS de Dijon</i>	10
III) Gouvernance et pilotage régional	10
Jean-François CHANET	10
<i>Recteur de l'Académie de Besançon</i>	10
Nicolas CHAILLET	10
<i>Président de la COMUE UBFC</i>	10
Gilles BERTRAND	10
<i>Président du CCSTI de Bourgogne</i>	10
Françoise FREBEREAU	10
<i>Co-présidente de la Commission formation recherche, Conseil économique et social régional</i>	10
Françoise SIMON-PLAS	11
<i>Présidente du Centre INRA de Dijon</i>	11
Louis DE MESNARD	11
<i>Vice-président du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne</i>	11
Serge WASZAK	11
<i>Directeur du Centre de culture scientifique, technique et industriel de Bourgogne</i>	11

Luis LE MOYNE	11
<i>Directeur de l'ISAT, Co-président de l'Université de Bourgogne</i>	11
Un intervenant	11
<i>Fonction non précisée</i>	11
Daniel GILBERT	11
<i>Directeur du laboratoire Chrono-Environnement</i>	11
Maréva GABILLOT	12
<i>Chargée de recherche, UMR ARTeHIS</i>	12
<b>Restitution des points saillants</b>	<b>12</b>
Océane CHARRET-GODARD	12
<i>Vice-présidente en charge de la recherche, l'enseignement supérieur et de l'université</i>	12
<b>Félicitations au Professeur Florent Montclair pour sa médaille d'or de philologie reçue le 8 juin 2016 à l'Assemblée nationale</b>	<b>13</b>
Océane CHARRET-GODARD	13
<i>Vice-présidente en charge de la recherche, l'enseignement supérieur et de l'université</i>	13

# Discours introductif

---

Marie-Guite DUFAY

*Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté*

Cet atelier participatif s'inscrit dans le cadre de la démarche de concertation engagée par la région. Les acteurs clés du territoire sont invités à contribuer à l'élaboration du plan de mandat 2016-2021 et à coconstruire la suite de la politique régionale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Bourgogne Franche-Comté.

## Introduction

---

Océane CHARRET-GODARD

*Vice-présidente en charge de la recherche, de l'enseignement supérieur*

La région, qui constitue un partenaire incontournable des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche, participe fortement aux orientations scientifiques et à la politique de formation et de valorisation du territoire.

L'intervention régionale accompagnera la structuration de la COMUE et prendra en compte l'intérêt des travaux de recherche pour le développement du territoire, tout en anticipant et soutenant l'émergence de nouvelles thématiques porteuses, générant une plus grande valeur sociale et économique à partir de la recherche publique.

Une conférence régionale dédiée à l'ESRI sera organisée annuellement en Bourgogne Franche-Comté.

## Etat des lieux, enjeux, grands champs d'intervention, calendrier, cadre de la politique régionale d'ESRI

---

Luc BARDI

*Conseiller régional délégué aux sites universitaires*

La recherche en région Bourgogne Franche-Comté se caractérise par la présence sur le territoire des principaux organismes de recherche (INRA, CNRS, INSERM, CEA), par une forte structuration de ses UMR, et par une réelle expérience de la pluridisciplinarité.

En ce qui concerne la vie étudiante, les effectifs d'ingénieurs et d'étudiants en IUT sont relativement importants au regard des ratios nationaux. L'apprentissage de niveau I et II reste cependant à développer.

Le secteur du transfert de technologie et de connaissance se caractérise par la mise à disposition de nouveaux outils (SATT Grand-est et IRT M2P) et par des initiatives régionales originales (Wellience, FC Innov, instituts Carnot, Qualiment et ARTS). Forte de cinq pôles de compétitivité, la région dispose en outre d'un important réseau de plateformes technologiques.

Les principaux enjeux de l'ESRI consistent notamment à développer l'interdisciplinarité, accroître l'appétence des jeunes pour les études supérieures, favoriser l'internationalisation des formations, soutenir les initiatives originales et innovantes, ou encore renforcer la cohérence des différents campus sur le territoire.

## Océane CHARRET-GODARD

*Vice-présidente en charge de la recherche, l'enseignement supérieur et de l'université*

Le budget de la région Bourgogne Franche-Comté dans le champ de l'ESRI s'élève à 34,9 millions d'euros pour l'année 2016.

L'objectif consiste à faire converger d'ici 2017 la politique relative à la CSTI, les dispositifs liés à la vie étudiante, le soutien aux formations et aux structures ainsi que le soutien à la structuration de la COMUE/I-SITE.

En 2018, l'accent sera porté sur les projets de recherche et la valorisation.

# Echanges avec la salle

---

## 1) Recherche et valorisation

Daniel GILBERT

*Directeur du laboratoire Chrono-Environnement*

Outre les subventions accordées par la région aux établissements de l'ESRI, la simplicité des procédures mises en œuvre est appréciée et doit perdurer.

Dominique GREVEY

*Délégué régional à la recherche et à la technologie*

La notion d'excellence ne doit pas se limiter à sa dimension académique. Il est important de parvenir à associer les SHS à des défis sociétaux, comme la santé ou l'énergie.

Philippe BARRAL

*Directeur de la MSHE de Besançon*

La région doit continuer de soutenir les structures fédératives que constituent les MSHE.

### Françoise BEVALOT

*Membre du CESER Bourgogne Franche-Comté*

L'économie locale doit pouvoir bénéficier des apports scientifiques de l'ESRI. Il est essentiel que les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur d'une part et les acteurs socioéconomiques d'autre part puissent élaborer des projets communs.

### Gilles BERTRAND

*Président du CCSTI de Bourgogne*

La diffusion de la culture scientifique ne saurait se limiter à la contribution des chercheurs. Il convient notamment de tenir compte du travail conduit par les associations du territoire auprès des jeunes.

### Nicolas CHAILLET

*Président de la COMUE UBFC*

L'innovation constituant l'un des moteurs de l'économie, il s'avère capital d'accroître le nombre de doctorants en région et d'adapter le contenu des doctorats aux enjeux socioéconomiques des territoires. Il serait en outre opportun que les étudiants puissent bénéficier dès le premier cycle d'une initiation à la recherche.

### Monique DUMAS

*Vice-président Recherche du CHU de Dijon*

Il conviendrait de renforcer le partenariat socioéconomique de la région et des établissements de santé, qui développent également des projets de recherche.

### Stéphane FONTAINE

*Directeur du laboratoire DRIVE*

Le partenariat entre la région et les collectivités locales nécessite d'être renforcé, dans l'objectif de faciliter les cofinancements d'actions de recherche.

### Sophie CHAUVEAU

*Directrice de la recherche et des études doctorales, UTBM*

La communication entre les différentes structures doit gagner en efficacité. Il serait par ailleurs pertinent de sensibiliser les étudiants à l'innovation dès leur entrée à l'université.

**Gilles LAFERTE**

*Directeur de recherche en sociologie, l'INRA*

Les modalités de financement des doctorats ne sont pas toujours adaptées. La durée des thèses, qui peut varier selon les disciplines, notamment en SHS, doit être prise en compte.

**Claude DETREZ**

*Délégation régionale à la recherche et à la technologie*

Le SRDEII implique la mise en œuvre de passerelles entre les champs de l'innovation et de l'internationalisation.

## II) Formation, vie étudiante, réussite des études, attractivité des campus

**Kévin GARNIER**

*Vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante, Université de Bourgogne*

Le FSDIE, qui revêt une importance capitale pour la vie étudiante, doit être maintenu.

**Nicolas CHAILLET**

*Président de la COMUE UBFC*

La mobilité des étudiants et personnels de l'ESRI doit être facilitée sur l'ensemble du territoire. L'enseignement à distance nécessite en outre d'être développé.

**Laurent ARNAUD**

*Directeur de l'ENSAM, Campus de Cluny*

L'ensemble des sites relevant de la COMUE doit bénéficier d'infrastructures et de moyens identiques.



**Dominique FROMENT***Directrice du CROUS de Besançon*

Les acteurs de la vie étudiante doivent articuler leurs actions, dans l'objectif d'offrir aux étudiants un accueil et un accompagnement conformes à leurs besoins.

**Muriel VERGES-CAULLET***Conseillère régionale déléguée au service public de l'orientation*

Les compétences des jeunes doctorants doivent être clarifiées auprès des entreprises du territoire. L'égalité femme-homme dans le champ de l'ESRI constitue par ailleurs un point d'attention.

**Nathalie PRUDON-DESGOUTTES***Directrice de l'enseignement et de la vie étudiante, AgroSup Dijon*

Les initiatives permettant aux étudiants des différents établissements de la COMUE de se rencontrer doivent être développées.

**Denis ROLLAND***Recteur de l'Académie de Dijon*

Il est essentiel de favoriser la poursuite d'études post-bac et de faciliter l'internationalisation et la mobilité des élèves et étudiants.

**Pascal MAUNY***Directeur de l'IUT de Chalon-sur-Saône*

Il conviendrait de valoriser les formations technologiques et professionnalisantes auprès des familles et des prescripteurs de formation.

**Frédéric DEBEAUFORT***Vice-président délégué à la coordination formation et recherche, Université de Bourgogne*

L'alternance dans l'enseignement supérieur doit être développée.

## Un intervenant

*Dirigeant d'une entreprise du secteur privé*

Dans le contexte d'une économie mondialisée, la sensibilité interculturelle constitue une compétence clé pour les entreprises. Il conviendrait d'en tenir compte pour élaborer les cursus de formation.

## Didier KLEIN

*Directeur du Pavillon des Sciences*

L'attractivité de la Bourgogne Franche-Comté, qui accueille de nombreuses industries, doit être valorisée auprès des jeunes.

## Jean VIGREUX

*Directeur adjoint de la MSH, Dijon*

Les passerelles entre BTS et filières universitaires doivent être clarifiées. Il serait en outre opportun de ne plus limiter les capacités d'accueil de certaines filières et de renforcer ainsi l'attractivité du supérieur.

## Lukáš MACEK

*Directeur du Campus de Sciences-Po Dijon*

Le Campus de Sciences-Po Dijon suggère d'étendre le dispositif des écoles d'été à un plus grand nombre de lycées partenaires.

## Frédéric MUYARD

*Vice-président chargé de la Formation et de la Vie étudiante, Université de Franche-Comté*

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche présents sur le territoire doivent continuer de proposer une offre de formation étendue. De ce point de vue, l'accompagnement de la COMUE sera crucial.

## Laurent LARGER

*Directeur du Femto-ST*

Les plateformes technologiques doivent être compétitives pour la recherche, mais aussi ouvertes aux industriels et aux formations.

Hervé BRONNER

*Directeur du CROUS de Dijon*

La mutation des modalités de formation et des modes de vie des étudiants génère des difficultés financières pour le CROUS. Une réflexion doit être engagée à ce sujet au niveau régional.

### III) Gouvernance et pilotage régional

Jean-François CHANET

*Recteur de l'Académie de Besançon*

Du fait de mutations sociétales, l'université est passée d'une logique de certification à une logique d'insertion. Le contenu des diplômes universitaires doit évoluer en tenant compte des enjeux socioéconomiques des professions.

Nicolas CHAILLET

*Président de la COMUE UBFC*

La COMUE, qui a pour vocation de fédérer les acteurs de l'ERSI et de coordonner leurs activités de formation et de recherche, doit être renforcée, dans l'objectif de permettre aux établissements qui en relèvent de faire face aux enjeux de mutation et de transformation auxquels ils sont confrontés.

Gilles BERTRAND

*Président du CCSTI de Bourgogne*

Outre les établissements relevant de la COMUE, divers opérateurs régionaux sont en mesure de promouvoir l'ESRI.

Françoise FREBEREAU

*Coprésidente de la Commission formation recherche, Conseil économique et social régional*

Il est regrettable que les acteurs économiques et sociaux du territoire n'aient pas été conviés à la présente conférence.

## Françoise SIMON-PLAS

*Présidente du Centre INRA de Dijon*

De nombreuses instances de coordination existent d'ores et déjà au niveau régional. Il convient de s'assurer que celles-ci parviennent à dynamiser le système, sans le fragiliser.

## Louis DE MESNARD

*Vice-président du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne*

Avant d'envisager son renforcement, la COMUE doit instaurer une relation de confiance avec ses différents partenaires et assurer les missions qui lui ont été attribuées à ce stade.

## Serge WASZAK

*Directeur du Centre de culture scientifique, technique et industriel de Bourgogne*

Il est fondamental de renforcer les liens entre les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur. En outre, l'ensemble des partenaires économiques et des filières professionnelles doit être associé à la gouvernance.

## Luis LE MOYNE

*Directeur de l'ISAT, Coprésident de l'Université de Bourgogne*

La concertation avec la région Bourgogne Franche-Comté doit se poursuivre pour que l'organisation soit la plus efficace possible.

## Un intervenant

*Fonction non précisée*

Il serait opportun de coordonner les projets interdisciplinaires d'envergure et que les différentes directions coopèrent plus efficacement.

## Daniel GILBERT

*Directeur du laboratoire Chrono-Environnement*

La COMUE doit demeurer au plus près des individus qui la composent, que ceux-ci soient étudiants, chercheurs ou enseignants-chercheurs, lesquels doivent en comprendre le fonctionnement et les enjeux.

Maréva GABILLOT

*Chargée de recherche, UMR ARTeHIS*

La recherche fondamentale ne doit pas être négligée. La Bourgogne Franche-Comté est excellente dans de nombreux domaines disciplinaires et a tout à gagner à soutenir et afficher plus visiblement chacun d'entre eux.

## Restitution des points saillants

---

Océane CHARRET-GODARD

*Vice-présidente en charge de la recherche, l'enseignement supérieur et de l'université*

Sont évoqués les points suivants.

- La simplification des procédures sera poursuivie.
- Les acteurs de l'ESRI sont conviés aux ateliers organisés dans le cadre du SRDEII.
- Outre les chercheurs, des acteurs associatifs et économiques présents en région contribuent à la CSTI.
- S'agissant de la mobilité des étudiants et personnels, la région accompagne le développement des nouvelles techniques d'information et de communication adaptées à l'enseignement. Ce travail sera poursuivi.
- Le devenir des doctorants d'une part et l'égalité femmes-hommes constituent des points d'attention.
- Il est nécessaire de renforcer l'attractivité des cursus post-bac, l'internationalisation et la mobilité des lycéens.
- L'alternance constitue un outil pertinent, qu'il convient de développer.
- La capacité d'accueil des universités ne doit pas être limitée.
- Des écoles d'été doivent être proposées aux lycéens.
- Le logement étudiant est un facteur d'attractivité.
- Les plateformes de recherche constituent un élément de formation à part entière.
- En ce qui concerne la gouvernance, les instances présentes en région devront être harmonisées.

# Félicitations au Professeur Florent Montclair pour sa médaille d'or de philologie reçue le 8 juin 2016 à l'Assemblée nationale

---

Océane CHARRET-GODARD

*Vice-présidente en charge de la recherche, l'enseignement supérieur et de l'université*

La région bourgogne Franche-Comté félicite Florent Montclair pour la médaille d'or qu'il a reçue dans le cadre de ses travaux sur la littérature fantastique au 19<sup>ème</sup> siècle.

# Atelier régional sur l'agriculture et l'agroalimentaire

Lundi 20 juin, Dijon

## Sommaire

---

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Table ronde 1 :</b>	<b>1</b>
<b>De l'hyper local à l'export des débouchés à 360° pour l'agriculture et l'agroalimentaire</b>	<b>1</b>
<b>Echanges avec la salle</b>	<b>2</b>
<b>Intervention de Marie-Guite DUFAY</b>	<b>3</b>
<b>Table ronde 2 :</b>	<b>3</b>
<b>L'avenir des filières agricoles et agroalimentaires : renouvellement des hommes et des stratégies</b>	<b>3</b>
<b>Echanges avec la salle</b>	<b>4</b>
<b>Synthèse de Sophie Fonquernie</b>	<b>4</b>

## Introduction

---

Claude Campagnole, directeur adjoint d'Agrosup Dijon, accueille les participants de cet atelier. Il rappelle l'intérêt que porte l'établissement aux questions liées à l'alimentation durable et à l'agroécologie.

Sophie Fonquernie, vice-présidente de la Région, chargée de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroalimentaire ouvre la session. L'élue insiste dans un premier temps sur le fait que cet atelier se tient dans un contexte de fusion des régions, de loi NOTRe, de nouvelles stratégies et de crise agricole. La fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté conduit à l'élaboration d'un plan de mandat dans tous les domaines dont l'agriculture en co-construction avec les acteurs régionaux.

Sophie Fonquernie souhaite une meilleure territorialisation des politiques puisque la région joue un rôle d'articulation entre Europe et territoires.

*« La Bourgogne-Franche-Comté est la deuxième région française en termes de part de valeur ajoutée dans l'économie globale. »*

La vice-présidente poursuit en indiquant que le SDREII définira un plan régional agricole pour une intervention future.

Par ailleurs, elle insiste sur le contexte de crise agricole liée à l'arrêt des outils de régulation au niveau européen et aux aléas climatiques.

*« Nous devons atteindre une nouvelle forme de résilience des exploitations, des systèmes et des filières pour faire face à ces aléas récurrents. »*

Enfin, Sophie Fonquernie rappelle que la Région a voté un plan d'action immédiate pour soutenir l'agriculture dans son adaptation et sa réorientation nécessaire. Elle insiste sur l'importance de ces ateliers pour encourager la démocratie participative et pour définir les perspectives du plan de mandat.

## Table ronde 1 :

### De l'hyper local à l'export des débouchés à 360° pour l'agriculture et l'agroalimentaire

---

Benoît Willot, directeur des Super U d'Arc-sur-Tille et de Sennecey-lès-Dijon, explique que les clients se dirigent davantage vers les produits issus de l'agriculture biologique et les produits sans gluten, pour une consommation plus responsable et plus éthique. Il souligne les efforts consentis dans ce sens par l'industrie agroalimentaire indépendante à laquelle il appartient. Dans ses magasins, il essaie, quand il le peut, de privilégier les filières courtes et les productions locales comme c'est le cas avec la salaison dijonnaise, désormais fournisseur national de la marque distributeur U.

Même si le client souhaite aujourd'hui privilégier la consommation régionale, Benoît Willot rappelle que les acheteurs font également leur choix selon le prix des produits, qui reste un des critères principaux. Or les filières courtes ne sont pas toujours les moins chères tant la concurrence est forte.

*« Les produits de grandes marques issus de l'industrie agroalimentaire représentent 70 % de nos ventes mais nous ne pouvons pas en tant qu'indépendants dégager une marge supérieure à nos charges sur ces marques nationales. Nous devons réaliser de la marge ailleurs. »*

Le chef d'entreprise indique que si certaines enseignes de grande distribution avaient le courage de vendre ces grandes marques à leur prix, plutôt que d'entraîner une déflation,



des marges seraient alors réalisées sur ces produits. Les filières courtes en souffriraient moins.

Jean-Jacques Terrand, président de l'association des éleveurs du pays beaunois, indique qu'avec les 20 éleveurs de l'association, il souhaite recréer du bon sens entre les acteurs de la filière en privilégiant la production locale.

*« Les producteurs, un petit abattoir et les consommateurs sont sur place. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les bêtes à l'autre bout de la France pour que, finalement, elles reviennent dans les assiettes ici. »*

L'association souhaite valoriser une dizaine d'animaux par exploitant et par an. Après quatre ans d'existence, l'association a atteint la moitié des objectifs avec cinq bêtes valorisées par exploitation.

Jean-Jacques Terrand estime également que le prix peut freiner le consommateur. L'association a donc mis en place un système pour acheter l'animal à un prix 20 % plus élevé mais sans le répercuter par la suite, en évitant les coefficients multiplicateurs.

Delphine David, présidente du pays beaunois, explique que le territoire a fait tampon lors des discussions sur le prix entre les éleveurs et la grande distribution.

*« Il s'agit aussi de vendre un concept reposant sur la traçabilité de la viande, des produits sans OGM, le tout élaboré localement. »*

Cependant, Delphine David insiste sur la difficulté pour des éleveurs de mettre au point ce système seul. Le pays beaunois y a consacré beaucoup de temps.

Gilles Tonnaire, responsable du réseau *Bienvenue à la ferme Franche-Comté*, explique que le dispositif s'appuie sur le militantisme et l'image du paysan. Les agriculteurs vendent à la ferme ou sur les marchés. L'ensemble des productions de Bourgogne-Franche-Comté sont représentées au sein du réseau.

L'exploitant précise que, dans ce cadre, le prix n'est pas la première approche du consommateur qui accepte de payer un peu plus. Le réseau s'appuie sur des outils locaux.

*« Il faut se différencier et inventer des choses en étant à l'affût des modes. »*

Gilles Tonnaire précise qu'il est encore difficile de travailler avec la restauration collective qui garde ses habitudes et gère un budget serré.

François Farges, responsable marché international à Cerevia, indique que plus de la moitié des 3 millions de tonnages gérés par Cerevia part en exportation.

Avant, les exportations de la région se focalisaient à 80 % sur l'Italie mais l'évolution de l'Union européenne avec l'arrivée de la Hongrie, de la Bulgarie et de la Roumanie a fait évoluer les débouchés. Il a fallu trouver d'autres marchés pour le blé notamment.

La région a eu la chance de pouvoir bénéficier d'un axe fluvial très rentable pour le transport des céréales.

## Echanges avec la salle

---

Un membre du syndicat du fromage d'Epoisses regrette que la grande distribution n'ait qu'un discours sur le prix.

Benoît Willot explique qu'il ne nie pas les dérives. Le prix le plus bas entraîne une courbe infernale. Il assure que la loi sur la négociation ne le satisfait pas non plus.

Michel Renevier, vice-président de la chambre d'agriculture régionale, estime qu'il n'y a pas qu'une seule solution pour aider l'agriculture. Certains consommateurs sont prêts à

faire le choix de la qualité et à payer plus pour les produits. Cependant, il souligne également une légère dégradation de la qualité.

## Intervention de Marie-Guite DUFAY

---

Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, définit l'agriculture comme l'ADN de la région. Cependant, elle explique ses inquiétudes face à la crise agricole.

*« Le constat que l'agriculteur ne puisse pas vivre de son revenu est scandaleux. »*

La présidente annonce que la région peut aider les agriculteurs à améliorer la qualité, au travers de la recherche, l'équipement et la diversification.

Marie-Guite Dufay insiste fortement sur l'importance du travail des filières.

*« Nous ne pouvons pas travailler autrement, il faut arrêter de parceller les choses. »*

La présidente rappelle que 60 % des exploitations issues des filières du lait, du porc, de la viande bovine et des céréales sont en difficulté. La région a lancé un audit à ce sujet.

Marie-Guite Dufay conclut sur les trois maîtres-mots que sont la qualité, les filières et la coopération.

*« La région ne peut pas intervenir sur tous les problèmes mais nous nous devons d'être efficaces avec les leviers que nous avons. »*

## Table ronde 2 :

# L'avenir des filières agricoles et agroalimentaires : renouvellement des hommes et des stratégies

---

Fabrice Genin, exploitant agricole, est président de l'association moutarde de Bourgogne et de l'association des producteurs de graines de moutarde. Il explique que les graines de moutarde représentent une microfilière qui correspond à moins d'1 % de la superficie agricole de la Bourgogne.

La première association accompagne les agriculteurs dans la recherche de qualité, la deuxième se focalise davantage sur la recherche et le développement pour s'adapter notamment aux besoins et aux contraintes des industriels.

*« Le but est de répartir la valeur ajoutée, pour qu'une partie de son prix soit transmise aux agriculteurs. »*

Guillaume Gauthier, exploitant agricole, président des jeunes agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté, pense qu'il faut analyser la filière du Comté pour si possible l'appliquer à d'autres produits.

*« Il faut mettre tous les atouts de notre côté, nous devons savoir par une marque Bourgogne-Franche-Comté mettre en avant la qualité de nos produits. »*

Le président des jeunes agriculteurs souligne la difficulté de l'année 2015 en termes d'installation.

*« Nous cherchons à installer des jeunes mais pas à tout prix, il faut qu'ils puissent se dégager un revenu. »*

Les jeunes agriculteurs indiquent que 90 % des jeunes installés sont encore en place 5 ans plus tard.

Sylvain Marmier est exploitant agricole, élu à la chambre régionale d'agriculture et vice-président du CESER. Il souligne la gravité de la situation agricole.

*« Il faut réfléchir ensemble sur l'accompagnement de ces agriculteurs en difficulté et sur les perspectives à moyen et long terme pour améliorer la situation. »*

Daniel Pourchet est directeur de conseil élevage 25-90 (pour les programmes OPTIMIR et From'mir, étude de la fromageabilité des laits destinés à la fabrication des fromages AOP francs-comtois). Il explique que la filière doit avoir une vision très large de la production à la transformation.

*« C'est ce que nous avons très bien su faire avec les productions AOP. 80 % des exploitations du Doubs sont AOP, ce qui leur offre un avantage satisfaisant »*

Daniel Pourchet insiste sur l'importance de la recherche pour aller plus loin sur la composition du lait et préserver la fromageabilité du lait.

*« Il faut s'assurer que les Montbéliardes qui vont naître sur les exploitations soient bien adaptées au produit tel qu'il est aujourd'hui et qu'elles produiront un lait fromageable. »*

Sophie Cucheval, directrice des opérations de *Miimosa*, site de financement participatif au service de l'agriculture et de l'alimentation, précise que cette plateforme est la première entièrement dédiée au monde agricole. Son objectif est d'accompagner des agriculteurs pour des projets d'installation ou de développement, entre autres grâce à la participation financière des citoyens.

*« Nous intervenons surtout pour des projets de circuits coûts alimentaires, qui se prêtent idéalement au financement participatif. Nous accompagnons des filières diversifiées à tout moment du projet. »*

## Echanges avec la salle

---

Christian Decerle, président de la chambre d'agriculture régionale, estime que beaucoup font preuve de dureté envers les agriculteurs en oubliant le savoir-faire et ce qu'a fait l'agriculture pour le pays. Le système agricole a besoin de revenus, de reconnaissance et de perspectives.

Elodie Patrice, coordinatrice d'espace de tests agricoles, explique que les agriculteurs accompagnés par ce réseau de coopération privilégient la qualité et les circuits courts. Elodie Patrice souligne la difficulté pour les jeunes qui ne sont pas issus du domaine agricole à débiter leur activité.

## Synthèse de Sophie Fonquernie

---

Sophie Fonquernie, vice-présidente de la Région, chargée de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroalimentaire propose une synthèse des ateliers.

Elle insiste sur l'importance de se remettre au plus près du consommateur et d'adapter l'offre à une alimentation de proximité. Il faut effectuer un travail de structuration des filières.

L'élu souligne la prise de conscience de certaines enseignes de la grande distribution sur la répartition des marges.

Elle retient l'importance des infrastructures, de la logistique et des équipements.

La vice-présidente note l'importance de la promotion des produits régionaux, de la complémentarité et de la différenciation.

La région préfère encourager la qualité plutôt que la quantité. La vice-présidente estime que la recherche et innovation peuvent agir comme une lame de fond sur ce critère.

Sophie Fonquernie retient un problème primordial, celui du financement.

*« Il existe de nouveaux modes de financement. Nous devons être à l'écoute des tendances sociales vers une économie participative. »*

La vice-présidente conclut en indiquant que ces idées alimenteront le plan de mandat et la stratégie économique. Elle précise que, pour sauver l'agriculture, l'Europe doit agir en mettant de nouveau en place des outils de régulation.

Enfin, la région souhaite continuer à associer les acteurs du monde agricole aux politiques territoriales pour une gouvernance commune.

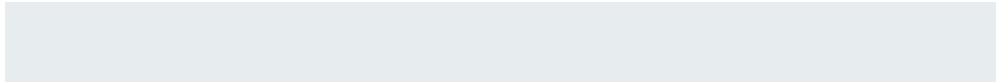
*« Nous devons tous avoir du courage pour proposer des idées inédites et des initiatives pour construire une nouvelle stratégie en Bourgogne-Franche-Comté. »*

# Atelier régional sur les nouvelles ruralités

Lundi 27 juin, Autun

## Sommaire

---



<b>Sommaire.....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Atelier 1 : .....</b>	<b>2</b>
<b>Gouvernance, participation citoyenne et lien social .....</b>	<b>2</b>
<b>Atelier 2 : .....</b>	<b>3</b>
<b>Attractivité et accueil .....</b>	<b>3</b>
<b>Atelier 3 : .....</b>	<b>4</b>
<b>Valorisation des ressources locales.....</b>	<b>4</b>
<b>Atelier 4 : .....</b>	<b>5</b>
<b>Mobilité, coopération et connexion .....</b>	<b>5</b>

# Introduction

---

Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun, accueille les participants de cet atelier. Il rappelle l'importance d'accompagner les mutations de la ruralité afin d'incarner demain de nouveaux modèles.

Éric Houley, vice-président de la Région en charge de la Cohésion territoriale, ouvre la session. Il prône une conception équilibrée des nouvelles ruralités, la volonté de créer des complémentarités entre espaces urbains, ruraux et villes moyennes.

Jocelyne Guérin, maire de Luzy, vice-présidente du Département de la Nièvre, évoque le projet de Village du futur pour sa commune de 2 000 habitants. La démarche a fédéré le plus grand nombre pour une ambition véritablement partagée, les premiers projets se concrétisent dès à présent.

*« Nos territoires ont tous les atouts et toutes les forces pour repenser l'aménagement du territoire. »*

Jean-Paul Carteret, maire de Lavoncourt témoigne des services en milieu rural de son village de 357 habitants.

*« Il faut mettre fin à la concentration à outrance des services publics et faire confiance aux élus de terrain pour disposer d'un maximum de services et de dynamisme économique. »*

Samuel Depraz, Maître de conférence géographie-environnement à l'Université Jean-Moulin Lyon III présente les outils pour penser les nouvelles ruralités contemporaines. Il explique comment rééquilibrer le discours et la réalité des faits avec les bons indicateurs (démographique, population présente).

*« On peut penser autrement la ruralité, non plus en termes misérabilistes mais en termes de potentiel, en ajoutant les faiblesses et les richesses. »*

## Atelier 1 :

# Gouvernance, participation citoyenne et lien social

---

Éric Houley estime important de penser les transformations des villages et de l'action publique simultanément. Il convient de mettre en forme cette démocratie directe, vivante et quotidienne de manière pérenne.

*« Le nouvel âge de la démocratie, c'est la co-construction d'un dialogue entre tous les acteurs de la ruralité, des habitudes de travail à bousculer et l'abandon de la « verticalité ».*

Il est d'abord nécessaire de soutenir la vie associative en milieu rural, à mettre en œuvre avec discernement pour éviter le saupoudrage.

Une intervenante parle du travail d'animation et de développement du milieu rural.

*« Veillons à identifier des atouts déjà présents : la vie associative est une école de formation tout au long de la vie, un potentiel de coopération. »*

Benoît Berny, maire d'Horville, ajoute qu'avant la méthodologie, il importe de savoir pourquoi partager la décision avec les citoyens.

*« Une relation est à réinventer entre les collectivités et les associations. La charte d'engagement réciproque redonne de la lisibilité afin de ne pas faire de l'association seulement un prestataire de services. »*

L'aspect de la gouvernance est évoqué. Le programme Leader est souvent érigé en modèle, mais son l'esprit est quelquefois détourné.

Jean-Philippe Caumont, directeur du Parc naturel régional du Morvan, explique que la maille territoriale sur laquelle s'exerce la participation citoyenne a besoin de progresser à l'échelon de l'intercommunalité. Selon lui, le programme européen Leader est une des formes les plus abouties de co-décision.

*« Il faut trouver les conditions de l'échange permanent entre les citoyens et les élus. »*

Sylvia Sontrop, Directrice du CIAC d'Autun insiste sur la notion de temps.

*« Le temps de l'élu n'est pas le même que celui de la population, ni celui de la commande publique. Un travail d'accompagnement est à formaliser à ce sujet. »*

Edith Calderon, mairesse d'Écuisses s'interroge sur le rôle des intercommunalités.

*« Le bon niveau d'équilibre pour construire des projets en commun, c'est la prise en compte pour chaque partie, du monde de l'autre. »*

Enfin, la Région doit soutenir l'ingénierie rurale, avec des outils de type conseils de développement. L'idée est féconde et juste mais attention à ne pas imposer de normes trop strictes.

Une intervenante soutient le développement de l'ingénierie d'accompagnement des structures associatives, quelquefois isolées, afin qu'elles s'ancrent à long terme sur le territoire.

*« On peut imaginer une convention d'objectifs, afin qu'à moyen terme, les structures deviennent indépendantes. »*

Un intervenant constate l'absence totale de méthodologie de gestion de changement en milieu rural. Des méthodologies efficaces existent, telles le leadership collaboratif et partenariat gagnant/gagnant.

*« Le besoin de formation, notamment celle des élus, en matière de gestion de projet et d'innovation, est criant. Ça ne s'improvise pas. »*

## Atelier 2 :

### Attractivité et accueil

---

Arnaud Marthey, rapporteur de l'atelier 2, rappelle que l'attractivité ne se décrète pas. L'essentiel est d'avoir déjà un véritable projet de territoire, lequel peut être en œuvre à l'aide d'ingénierie et d'accompagnement ; néanmoins la communication est essentielle. Les nouveaux arrivants sont souvent porteurs de nouvelles ambitions pour ces territoires.

*« Au-delà de la politique d'accueil, il faut développer une politique d'image. »*

Une intervenante souhaite une impulsion de la Région pour développer les complémentarités entre les territoires.

*« Il ne faut ni frontières, ni concurrence entre les territoires pour éviter la désertification. »*

Il apparaît que les territoires ruraux ne se mettent pas assez en valeur.

Une intervenante souligne que dans le tissu rural, des innovations et des expériences existent, mais elles restent très confidentielles.

*« Le savoir-faire on l'a, le faire-savoir, on ne l'a pas. On est toujours sur un entre-soi. Les échanges, l'exemplarité, la communication sont absents, comme si le milieu rural cultivait un complexe d'infériorité. »*

L'accès à la téléphonie, au numérique et au Très haut débit (THD) est la porte d'entrée du thème de cet atelier, afin de développer le télétravail, d'avoir accès à de nouvelles formes de formation, à la télémédecine, etc. Le THD est un moyen de développement des petites communes.

Des formations en adéquation avec les besoins des entreprises locales, procèdent aussi de l'attractivité des territoires, de même que la capacité à fournir des services adaptés à tous les publics.

Anne-Françoise Trollat, directrice-adjointe du lycée viticole de Beaune, évoque l'installation des jeunes en milieu rural et la diversification des activités.

*« Un autre angle d'approche est celui de la formation. Si on veut que des jeunes s'installent en milieu rural, ils doivent être formés et avoir les moyens de se diversifier. Nous avons notre rôle en agriculture et viticulture mais les jeunes peuvent aussi être accompagnés à la formation à l'œno-tourisme, au développement de chambres d'hôtes, etc. »*

La question culturelle est également au cœur de la réflexion.

## Atelier 3 :

# Valorisation des ressources locales

---

Sylvain Matthieu, vice-président de la Région en charge du bois et de la forêt, définit la notion de ressource, à savoir tout ce qui apporte de la valeur ajoutée sur le territoire. Plusieurs ressources ont été identifiées :

- La géographie : position, présence de nombreux axes de communication, absence de métropole empêchant la centralisation,
- Les femmes et les hommes : associations, jeunes nés ou de retour sur le territoire, retraités, entrepreneurs, universitaires, savoir-faire, esprit coopératif,
- La nature : agriculture, forêt, eau, vent, soleil, faune,
- Le patrimoine : historique, industriel et technologique, immatériel.

Afin de valoriser ces ressources, chaque micro-territoire doit être capable de les identifier, de définir ce qu'il veut pour lui-même (SCOT) et d'avoir un droit d'expérimentation. Le dialogue doit être établi avec la Région et le Département sur l'avenir des projets.

La valorisation des ressources passe également par le besoin d'infrastructures numériques, de maillage de service public, de mobilité, d'un esprit coopératif mais aussi le besoin d'encourager la liberté d'initiative et de souplesse dans les programmes d'intervention de la Région.

*« Tolérons que la ruralité s'adapte à ses besoins afin de ne pas systématiquement être dans l'inflation normative. »*

Un intervenant suggère d'accompagner aussi le développement endogène :

*« On développe beaucoup d'argent pour l'installation d'entreprises exogènes, mais il existe aussi des ressources humaines locales qui pourraient être accompagnées avec succès et de manière plus durable si les personnes connaissent bien le territoire. »*

Il importe enfin de soutenir l'ingénierie rurale, d'avoir une meilleure lisibilité des compétences des différentes collectivités, d'aider les porteurs de projet à bénéficier de fonds européens.



Concernant les projets de Parc naturel régional (trois existants, trois en projet), si ceux-ci n'aboutissent pas, quels autres outils peuvent être mis en place par la Région – l'idée de contrat de ruralité est à explorer. Il est souhaité de maintenir les aides à la sauvegarde du patrimoine en place en Franche-Comté.

## Atelier 4 :

### Mobilité, coopération et connexion

---

Philippe Fayolle rapporte que le village rêvé, c'est un village connecté, acteur et coopérateur de son développement en s'appuyant sur des villes moyennes, s'inscrivant dans une intercommunalité. Le débat est ouvert sur le thème de la fusion.

Les moyens pour y parvenir concernent la promotion des transports inter-modulaires (avec tarifs accessibles au plus grand nombre), avec du transport à la demande, des navettes entre les villes moyennes, au service des besoins de la population sur son territoire.

Une représentante du Pays Puisaye-Forterre se rend compte que malgré deux gares proches qui desservent le Pays, de nombreuses personnes (touristes, télé-travailleurs, etc.) aimeraient prendre les transports en commun.

*« Une navette qui passerait de Cosne à Joigny, en passant par Guédelon (300 000 habitants) permettrait de ne pas utiliser sa voiture. »*

Un intervenant explique que les territoires ruraux doivent pouvoir être facilement reliés au monde urbain, notamment par les nouvelles technologies numériques.

*« Lorsqu'on reçoit de nouveaux habitants, avant, les questions étaient : avez-vous une école ? Avez-vous des commerces de proximité ? Maintenant, c'est : avez-vous le THD ? Et si on ne l'a pas, c'est rédhibitoire. Il est extrêmement important que les collectivités territoriales et l'Europe tiennent le délai d'accès au THD annoncé pour 2020. »*

La Région est aussi l'expression de la population qui peut faire pression sur les opérateurs (SNCF, Orange).

Il existe toujours une forte demande d'accompagner les villages dans l'esprit « Cœur de village », notamment avec la réhabilitation du parc locatif public.

Les territoires ruraux attendent d'être reconnus dans leur diversité. Ils souhaitent que la Région soit un véritable partenaire, sans plaquer une vision urbaine sur ces territoires. Enfin, ils souhaitent que d'autres rencontres soient envisagées pour questionner la ruralité et la faire grandir.

*« Ville ou campagne ? Les deux, c'est mieux. »*

# Atelier régional sur la politique de la ville

Mardi 28 juin, Dole

## Sommaire

---

I)	Introduction.....	2
II)	Tables rondes.....	3
1)	Accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation et à l'information.....	3
2)	L'animation des espaces publics pour créer du lien social.....	4
III)	Conclusion .....	5

## 1) Introduction

Jean Marie SERMIER, Député-Maire de la ville de Dole, accueille les participants et salue l'initiative du Conseil Régional d'organiser ces rencontres autour de la politique de la ville. Il rappelle le caractère transversal de l'aménagement du territoire et de la politique de la ville. En outre, on ne saurait opposer ville et ruralité, l'une et l'autre étant en réalité complémentaires.

*« Il nous appartient de mettre en œuvre un aménagement du territoire qui assure la synergie de l'ensemble pour être le plus efficace possible. »*

Eric HOULLEY, Vice-président de la Région chargé de la cohésion territoriale, rappelle que l'atelier s'inscrit dans la construction du plan de mandat. La Région souhaite resituer la politique de la ville au cœur de la politique d'aménagement du territoire de la nouvelle grande Région.

L'élu insiste sur deux valeurs fortes que sont l'équilibre et l'égalité. Dans cet esprit, il souhaite trouver un équilibre entre le développement de l'axe urbain et celui des zones rurales. Les prochains contrats de territoire devront accorder une place centrale aux villes intermédiaires et aux bourgs-centres.

*« Nous devons apporter des éléments de réponse, des espoirs, une vision à ces territoires qui se sentent abandonnés. »*

Sur le plan de l'égalité, la Région entend réduire les fractures territoriales en donnant davantage à ceux qui ont moins, notamment dans les quartiers fragilisés, visés par la politique de la ville, et dans les zones de grandes ruralités.

Saliha M'PIAYI, Conseillère régionale déléguée à la politique de la ville, indique que la Région compte 58 quartiers identifiés par l'Etat dans le cadre de la politique de la ville, 6 quartiers d'intérêt national et 13 quartiers d'intérêt régional. Dans ces quartiers, le taux de chômage est élevé, le niveau de formation est moins élevé qu'ailleurs et le taux de pauvreté est compris entre 30 et 50 %.

Sur le volet urbain, la Région s'engage à favoriser la rénovation des bâtiments dans le cadre d'une politique d'efficacité énergétique et afin d'améliorer la qualité du cadre de vie.

L'élue affirme également sa volonté d'agir sur la formation et l'accès à l'emploi. Afin de favoriser une transversalité avec les autres services régionaux, la collectivité a déjà mis en place un groupe de travail qui réfléchit à une stratégie régionale partagée.

*« Ces quartiers ont des atouts. A nous de les concrétiser. »*

Jean-Luc MICHAUD, Directeur de Trajectoire Ressources, évoque la réforme nationale de la politique de la ville et l'évolution de la situation dans la Région. Il précise que si certaines zones du territoire font leur entrée parmi les quartiers prioritaires, d'autres en font malheureusement partie depuis des décennies.

Jean-Luc MICHAUD met l'accent sur le problème que constitue la disparité territoriale en France. Dans ces conditions, la politique de la ville ne doit pas se développer uniquement sur le modèle francilien. De plus, il souligne la nouvelle place que prend le développement économique dans le contexte actuel et l'action complémentaire menée par la politique de l'emploi. La loi propose une seconde innovation avec le positionnement du citoyen au cœur de la politique et des prises de décisions.

L'un des principaux enjeux consiste à travailler dans la transversalité, sans pour autant négliger certains sujets comme la discrimination, l'égalité homme-femme... L'implication des entreprises au cœur de ces problématiques représente également un autre défi. De leur côté, les « petites » associations ont exprimé le besoin d'un soutien pour assurer leur pérennité et mener à bien leurs projets.

*« La politique de la ville se doit d'expérimenter, grâce aux citoyens et aux acteurs du territoire. Il faut aborder les territoires prioritaires comme des ressources. »*

## II) Tables rondes

### 1) *Accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation et à l'information*

Cette table ronde animée par Céline ZATORSKY, donne la parole à Christine MARTIN, Directrice du service prévention spécialisée Acodège, Léo BONNIN, de la Fourmilière des Savoir-Faire et Véronique GUILLON, déléguée générale de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Côte d'Or.

Christine MARTIN explique que l'Acodège expérimente des actions, depuis décembre 2015, à destination des jeunes de 15 à 25 ans dans les quartiers « politique de la ville ». Le but est de créer des liens avec ces jeunes pour les aider à intégrer un parcours d'insertion, en collaboration avec la mission locale. Ce dispositif vise à remobiliser les jeunes qui ne se présentent plus dans les structures locales.

Christine MARTIN souligne le manque de formation mais également de mobilité chez les jeunes des quartiers concernés. Ces jeunes ont perdu confiance et subissent un certain nombre de discriminations. Ceux-ci sont de plus confrontés à de nombreux problèmes de santé nombreux et à des difficultés dans leurs démarches administratives.

Léo BONNIN indique qu'après avoir bénéficié de la pépinière d'entreprise de Dole, il a choisi de s'investir dans un espace collectif d'entrepreneurs pour encourager le partage et l'échange. Il insiste sur l'importance de la motivation et de la volonté pour monter un projet.

*« Il n'y a pas d'exclusion. Seule l'envie compte. »*

Léo BONNIN assure qu'une entreprise aujourd'hui doit s'ancrer dans un territoire et participer à son développement tout en impliquant ses collaborateurs.

Véronique GUILLON observe que les besoins de recrutements dans le domaine de la métallurgie sont très importants. Pourtant, malgré un taux de chômage élevé, 270 offres d'emploi ne sont pas pourvues en Côte-d'Or. Les métiers de la métallurgie pâtissent de nombreux clichés alors même qu'il s'agit de métiers nobles. Par ailleurs, un pôle robotique est en cours de construction à Dijon : il pourra accompagner des jeunes du bac pro à l'école d'ingénieurs.

Véronique GUILLON invite à faire preuve de pédagogie auprès des entreprises qui redoutent de ne pas être capables de suivre un jeune dans son parcours d'insertion. L'UIMM travaille à la mise en place d'un nouveau dispositif en collaboration avec pôle emploi.

*« Nous sommes à la recherche de jeunes motivés. »*

Christine MARTIN se félicite de la collaboration entre tous les acteurs régionaux afin d'adapter l'accès aux dispositifs et de se rapprocher des jeunes. Elle rappelle la nécessité de travailler avec un réseau d'entreprises prêtes à s'investir dans l'accompagnement des jeunes.

Léo BONNIN affirme qu'il faut donner du sens à un travail pour proposer un échange gagnant-gagnant. Les jeunes, qui découvrent la vie de l'entreprise, apprécient de participer à d'autres tâches et de s'ouvrir à de nouveaux projets.

*« Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin. »*

Véronique GUILLON indique que l'UIMM cherche à concevoir un partenariat entre la Direccte, Pôle emploi, la Région et les QPV. De plus, l'organisation propose des parcours découverte sur les métiers en tension.

*« Nous recherchons, dans des viviers que nous ne touchions pas auparavant, des potentiels nouveaux pour nos entreprises. »*

### *Echanges avec la salle*

André AURIERE, Directeur de BGE Franche-Comté tient à rappeler l'importance du soutien à l'entrepreneuriat. Il signale que les baillleurs sociaux sont malheureusement peu favorables à l'installation d'activités commerciales.

Philippe BEZIRE, chef de projet politique de la ville à Lons-Le-Saunier évoque le problème lié au suivi des jeunes grâce aux contrats de ville. En effet, on constate que les structures concernées « perdent de vue » 45 % des jeunes de 16 à 25 ans, ceux-ci ne reprennent contact avec elles qu'ultérieurement dans leur parcours.

### *2) L'animation des espaces publics pour créer du lien social*

Cette table ronde, animée par Céline ZATORSKY, donne la parole à Karim BELBOUKHARI, coordinateur des Ateliers Nomades, Isabelle NEYRAT, chargée de mission gestion urbaine et sociale de proximité à la ville d'Autun, Frédéric MENARD, directeur de l'association Zutique productions et Ian BOUCARD vice-président de la communauté d'agglomération belfortaine, chargé de l'habitat et de la politique de la ville.

Karim BELBOUKHARI présente l'accompagnement du projet des jardins partagés à Autun qui mobilise les habitants du quartier.

Isabelle NEYRAT travaille en partenariat sur ce projet pour la ville d'Autun. Elle explique que ces jardins permettent de redynamiser l'espace central du quartier. Elle souligne l'importance de travailler avec les Ateliers Nomades car ceux-ci sont connus des habitants du quartier.

Frédéric MENARD développe des activités d'action culturelle. Zutique productions s'est installé dans la barre d'immeuble Boutaric, dans le quartier des Grésilles à Dijon, afin de rendre le lieu plus attractif. Depuis, il a fondé un pôle d'action culturelle et de nombreuses entreprises ont rejoint le quartier.

Par ailleurs, Frédéric MENARD travaille sur des projets partagés avec les habitants pour aménager l'espace commun.

Ian BOUCARD dresse le constat de la situation à Belfort. En particulier, l'agglomération compte désormais cinq quartiers prioritaires dans lesquels le taux de pauvreté s'élève à 59 %.

*« Il faut réinventer le vivre ensemble. La politique de la ville ne doit plus être la même qu'auparavant ; les habitants ont changé. »*

Ian BOUCARD attire l'attention sur les aménagements publics : il est nécessaire que ceux-ci soient justifiés et apportent un véritable service à la population afin de ne pas opposer les territoires.

Karim BELBOUKHARI explique que les habitants du quartier ne croyaient pas à la réussite du projet des jardins partagés. Dans les faits, celui-ci a permis de montrer qu'il était possible d'organiser des événements positifs.

Isabelle NEYRAT précise que les jardins sont également investis par les familles et des habitants du quartier qui ne jardinent pas, ce qui crée des liens.

Selon Frédéric MENARD, l'enjeu consistait à se réapproprier les espaces grâce à des pratiques culturelles afin de faire évoluer les comportements. Le projet s'est installé dans la durée, puisque Zutique est présent physiquement dans le quartier depuis 10 ans.

Ian BOUCARD évoque les conseils de quartiers formés à Belfort. Ces conseils peuvent proposer des projets structurants grâce aux budgets qui leur sont alloués.

Les quatre intervenants s'accordent sur le fait que les financements sont essentiels pour développer ces projets dans les quartiers « politique de la ville ». Néanmoins, tous affirment que, dans ces quartiers, le lien social existe déjà. Les aménagements doivent être pensés et créés avec les habitants.

### *Echanges avec la salle*

Daniel BOUCON, vice-président du CESER déplore la césure entre les intervenants des quartiers et les institutions culturelles. Il appelle à un travail dans la durée pour remédier à cette fracture.

Yassia BOUDRA, présidente de l'association Femmes Debout à Dole, regrette que le sujet de la place des femmes dans ces quartiers n'ait pas été abordé. Elle observe à cet égard un repli des femmes au cours des dernières années. Elle attire l'attention sur les problèmes de garde d'enfants et sur les difficultés que rencontrent les familles monoparentales dans les quartiers.

### III) Conclusion

Eric HOULLEY retient des échanges le souhait des acteurs de réinterroger la politique de la ville. Il confirme que cette politique comprend le risque d'un repli sur le quartier et de la construction de nouvelles barrières. En outre, Eric HOULLEY souligne la place importante que doivent occuper les intercommunalités, dont l'implication doit cependant progresser. Enfin, il réaffirme que la politique de la ville constitue une priorité régionale.

*« Il faut ouvrir la politique de la ville pour la rendre plus transversale. »*

région **BOURGOGNE**  
**FRANCHE-COMTÉ**

# Région Bourgogne-Franche-Comté

## Atelier régional sur le tourisme

---

***MERCREDI 29 JUIN 2016 A BEAUNE***

# Sommaire

---

I) Introduction	2
II) Propositions émanant des groupes de travail	2
1) Groupe 1 : Développer l'attractivité et l'image de marque	2
2) Groupe 2 : Consolider les équipements structurants	3
3) Groupe 3 : Renforcer et valoriser les destinations, produits-phares et stations	3
4) Groupe 4 : Hébergement tous publics	4
III) Echange avec la salle	5
IV) Conclusion de l'atelier	5



## I) Introduction

A l'occasion d'un propos introductif, **Patrick Ayache, vice-président de la région chargé des fonds européens, du contrat de plan, du tourisme et des relations internationales**, a présenté la démarche initiée par la présidente de la région, destinée à lancer une série d'ateliers régionaux thématiques pour consulter les acteurs et partenaires avant l'adoption du **plan de mandat régional pour 2016/2021**, ainsi qu'à lancer la préparation le **Schéma régional de développement du Tourisme (SRDT)**, dans lequel s'inscrit donc cet atelier.

**Les atouts majeurs du tourisme**, qui représente 5,7% du PIB régional pour plus de 42 000 emplois, sont renforcés le positionnement géographique idéal de la région, la richesse de son patrimoine et de l'animation culturelle et événementielle, et nos contrats de destination qui valorisent nos territoires à l'étranger. Mais relever **le défi de l'attractivité, de développement économique et d'emploi, de qualité de l'accueil et de l'innovation** nécessitent **une nouvelle ambition collective** qui doit prendre corps dans le futur SRDT. **Cet atelier constitue le point de départ de la démarche.** La définition du SRDT qui doit être adopté à l'horizon du premier semestre 2017 est prévue selon un mode partenarial avec les Départements, les EPCI et les professionnels du tourisme afin de porter globalement et collectivement une politique touristique volontariste. La perspective du cadre commun du SRDT nécessite donc **d'engager quatre grandes familles d'actions : identifier des objectifs de développement communs ; élaborer une stratégie commune ; définir un plan d'action et enfin mettre en place une gouvernance collective.**

Avant la mise en place de groupes de travail dans cet objectif, le **président du nouveau CRT Bourgogne-Franche-Comté Loïc NIEPCERON** a exposé un état des lieux du tourisme régional, notamment sur les tendances, les fréquentations et les hébergements, la diversité de l'offre et l'impact économique du tourisme. **La conseillère régionale déléguée au tourisme et à la viticulture Sylvie MARTIN** a développé les attendus et le fonctionnement des groupes de travail autour de **quatre thématiques structurantes** : développer notre attractivité et notre image de marque ; consolider nos équipements structurants ; renforcer et valoriser nos destinations, nos produits phares et nos stations ; enrichir notre offre d'hébergements tous publics.

## II) Propositions émanant des groupes de travail

### 1) *Groupe 1 : Développer l'attractivité et l'image de marque*

Trois sous-groupes ont travaillé sur cette question. Les participants ont évoqué ce qui est, à leurs yeux, un élément primordial : **la région Bourgogne-Franche-Comté possède de multiples visages grâce à une offre touristique riche et variée.** Il est donc délicat de définir une image de marque unique englobant toute la région. Il est suggéré de « vendre » la région comme un « concentré de France », compte tenu de la diversité qu'elle offre. Le groupe exprime sa réticence à la création d'une « marque ombrelle », qui couvrirait toutes les destinations de la région. Cependant, il ne faut pas nier que le Bourgogne est la porte d'entrée internationale vers la Bourgogne-Franche-Comté.

**Afin de développer l'attractivité de la région, la priorité est de centrer la réflexion sur le consommateur et ses attentes.** Il est indispensable de mieux connaître les clients et les concurrents de la région. Il faut davantage comprendre la demande pour y répondre plus précisément. Le groupe propose d'apprendre à mieux connaître le positionnement de la région sur le marché français, notamment via du *benchmarking*.

Pour renforcer l'attractivité de la région, une meilleure connaissance des lieux par les habitants et les professionnels du tourisme en premier lieu est indispensable.

Les acteurs du tourisme préconisent de **ne pas faire de la région entière une destination, mais de s'appuyer sur les destinations qui ont un sens pour les clients**, telles que le massif du Jura, des Vosges, ou les sites UNESCO.

Les personnes présentes souhaitent que la nouvelle région s'appuie sur les plans marketing existants pour développer la communication de la région.

Il est proposé de mettre en réseau les acteurs du tourisme et les sites pour que l'ensemble du territoire bénéficie du flux humain drainé par les destinations majeures.

Les participants estiment par ailleurs qu'il est nécessaire de dépasser les limites administratives communales et départementales, et de travailler ensemble, par exemple à **la co-construction de packages selon les besoins des consommateurs**. L'accent est porté sur la notion d'échanges. Pascale GUERSEN, directrice de l'office de tourisme de Beaune insiste sur l'importance de « *Mieux se connaître, mieux se comprendre, pour mieux se coordonner* ».

Des membres ont évoqué la possibilité d'attirer des touristes en misant sur **des événements ponctuels marquants**, dans un lieu unique ou sur l'ensemble du territoire.

La Bourgogne-Franche-Comté se situe à proximité de bassins de population importants. Il est essentiel de tirer parti de cette situation géographique.

Les acteurs insistent sur la recherche **de thèmes touristiques fédérateurs, tels que le patrimoine, spécialement religieux et rural**.

**L'information et la formation** sont deux aspects primordiaux du développement du tourisme dans la région. Ainsi, la population doit s'approprier sa région et jouer un rôle d'ambassadeur. De même, **les offices de tourisme**, en tant que principal relais du visiteur, **doivent avoir une connaissance approfondie de tout le territoire**.

## 2) Groupe 2 : *Consolider les équipements structurants*

Les intervenants précisent qu'il est préférable de ne pas limiter la discussion aux équipements, et de considérer des endroits, des paysages ou des événements comme étant potentiellement structurants. Aussi, les acteurs du territoire régional peuvent partager, se coordonner, et devenir eux-mêmes des éléments structurants.

Le groupe propose de **créer des synergies entre équipements structurants dans le but de simplifier la gestion et de faciliter l'accueil et le séjour des touristes**. Ces équipements structurants peuvent notamment se décliner sous la forme d'hébergement, restaurant ou aéroport. Il ne faut donc pas se focaliser sur **les bâtiments structurants labellisés**, mais créer des flux et des passerelles vers d'autres secteurs d'activité.

Les acteurs du groupe mettent l'accent sur les notions de « coopération », de « co-construction » et « d'actions complémentaires ». Il reste à définir qui seraient les maillons de ces synergies, et leurs interactions.

Enfin, ils insistent sur la capacité que la région doit avoir à **dupliquer des modèles qui ont porté leurs fruits** dans d'autres régions, voire à coopérer avec celles-ci.

## 3) Groupe 3 : *Renforcer et valoriser les destinations, produits-phares et stations*

Deux sous-groupes ont travaillé sur cette thématique. Des réserves sont exprimées par plusieurs intervenants ; ils craignent en effet que leur territoire ne soit « perdu » ou peu pris en compte au sein de la grande région.

Michèle ULRICH, directrice de la société de gestion de la station des Rousses estime, pour sa part, que « *Personne n'envisage la destination Bourgogne-Franche-Comté en tant que telle* ».

Les Bourguignons et les Francs-comtois ne se connaissent pas. En conséquence, **le groupe propose de généraliser les « éductours »** à destination des professionnels régionaux du tourisme, **qui permettront également d'améliorer la connaissance des outils existants dans la région.**

Par ailleurs, il s'avère que les touristes sont davantage attirés par « les petites histoires » contées par les habitants, et qui forment la grande Histoire de la région. **Internet permettrait également de véhiculer du contenu et des expériences**, grâce à des vidéos et des témoignages. Les « petites histoires » pourraient aussi être utilisées pour la communication en ligne.

Le groupe affirme le besoin d'**exposer davantage les sites UNESCO**, et de les mettre en réseau pour tirer vers le haut le reste du territoire.

**Des jumelages entre villes de la région possédant des points communs** ont ainsi été proposés, afin de mieux faire connaître la région, mais aussi de partager la répartition du flux touristique.

Le groupe considère important que les professionnels du tourisme de la région adoptent un vocabulaire commun. En effet, les personnels d'office du tourisme n'utilisent pas toujours les mêmes abréviations ou sigles que les hébergeurs par exemple.

Les intervenants soulignent l'intérêt de **développer les relations avec les prescripteurs**, les « *greeters* », les blogueurs...

Enfin, il est primordial que **l'offre touristique de la région soit visible et réservable en ligne**, par exemple via **une plate-forme de vente commune**. Les participants pointent d'ailleurs l'échec relatif des centrales de réservation existantes.

#### 4) *Groupe 4 : Hébergement tous publics*

Deux sous-groupes ont également travaillé sur cette question.

Les participants soulignent un besoin d'accompagnement de la part de la région, pour :

- **aider les communes sur l'ingénierie ;**
- **contractualiser avec les têtes de réseau** afin d'avoir des échanges entre les territoires et la région ;
- **accompagner les transmissions et reprises**, pour pérenniser les solutions d'hébergement.

Des efforts sont requis en termes de structuration, de professionnalisation et de qualification. **La couverture numérique des territoires**, comme les capacités en langues étrangères des personnels, sont également à améliorer.

Enfin, une clarification des rôles de chacun est requise. Proposition est faite de **créer un service qui serait l'interlocuteur unique des professionnels du tourisme** pour toutes leurs questions, sur des sujets gérés par la région. Ce service aurait un numéro de téléphone unique et orienterait les professionnels vers les bons interlocuteurs.

Séverine OPSOMER, exploitante du gîte de la Roche Bleue considère pour sa part que « *La région est le chef d'orchestre ; il y a beaucoup d'instruments non accordés, que le consommateur accordera* ».

Concernant l'accompagnement pour **la création d'activité touristique**, **le groupe propose de diminuer le nombre d'interlocuteurs**, voire même de créer un guichet unique, pour augmenter la visibilité pour les professionnels.

Le tourisme est en effet un élément constitutif de la réussite de la fusion des régions. Ils proposent la mise en place d'aides favorisant les voyages scolaires à l'intérieur de la région, pour que les jeunes bourguignons découvrent la Franche-Comté, et réciproquement.

Les planchers d'intervention des politiques publiques sont cependant problématiques. Dès lors, la baisse du plancher à atteindre pour prétendre à une aide financière est souhaitable, afin de pouvoir continuer à rénover des établissements.

Par ailleurs, **les acteurs voulant s'investir sur le marché de l'itinérance devraient accepter plus facilement les séjours d'une seule nuit**, pour lesquels la demande est forte.

### III) Echange avec la salle

André VALOGNE demande si les offices de tourisme ont une obligation de résultat.

Pascale GUERSEN confirme que cette obligation existe, à trois titres : vis-à-vis des clients qui ont besoin de qualité, des partenaires qui cotisent pour être référencés en office de tourisme, et des élus locaux.

Patrick AYACHE précise qu'une obligation de résultat pèse sur chacun des acteurs. En effet, d'une part le tourisme est un secteur incontournable de l'économie française. Il est, d'autre part, un vecteur de notoriété et d'attractivité pour la Bourgogne-Franche-Comté. Enfin, il peut permettre de fonder une identité qui n'existe pas encore dans la région.

Sans négliger la peur que certains territoires soient oubliés dans la politique touristique, il apparaît en revanche normal qu'une destination touristique prioritaire comme le Jura ne soit pas traitée au même niveau qu'une destination moins populaire.

En tout état de cause, la région doit permettre l'émergence d'une collaboration accrue entre les acteurs, ainsi que de synergies et d'échanges.

Patrick AYACHE déplore cependant le manque d'outils numériques ouverts à l'international. Il appelle les différents acteurs du secteur à évoluer pour innover sur ce point, par le biais de projets ouverts sur le monde.

### IV) Conclusion de l'atelier

Patrick AYACHE remercie les participants pour leur présence et leur collaboration. Il leur donne rendez-vous pour les assises du tourisme régional, qui se tiendront en fin d'année dans le cadre de l'élaboration du Schéma régional de développement du tourisme.

# Atelier régional sur la jeunesse

Lundi 4 juillet, Dijon

## Sommaire

---

I. Introduction .....	1
II. Ateliers de travail .....	2
1/ Groupe 1 : Jeunesse et autonomie .....	2
2/ Groupe 2 : Jeunesse et engagement .....	3
3/ Groupe 3 : La jeunesse, une force pour la région...4	
III. Conclusion .....	5

## I. Introduction

Patrick MOLINOZ, vice-président de la région en charge de la jeunesse, ouvre la journée de débats. Il affirme que la jeunesse est une priorité pour la région : « *C'est un âge de promesses, nourri d'un potentiel et d'une force que la région souhaite accompagner avec détermination.* »

Le vice-président affirme combien la région tient à connaître les interrogations, les doutes et les espoirs des acteurs de la jeunesse sur le territoire.

Il rappelle que plus de la moitié du budget de la région est destinée directement ou indirectement à la jeunesse. La jeunesse est en effet une thématique transversale qui relève à la fois des politiques du transport, du logement, de la santé, du numérique, de la culture, de la vie associative, du sport, de la formation... Les actions spécifiquement dédiées représentent environ 25 % du budget. Patrick MOLINOZ rappelle deux mesures d'aides spécifiques à la jeunesse :

- l'aide de 500 euros pour le financement du permis de conduire, en échange de 15 heures de bénévolat ;
- la carte Avantages Jeunes.

Patrick MOLINOZ rappelle enfin le défi de convergence de la nouvelle grande région Bourgogne-Franche-Comté.

Denis LAMARD, conseiller régional délégué à la jeunesse, présente l'organisation des ateliers. Le but de cette journée de travail est de parvenir, d'une part, à l'élaboration de propositions concrètes pour le plan de mandat de la région, et d'autre part, à poser les bases d'un mode de travail collaboratif entre la région et ses partenaires pour les années à venir.

« *La région attache une grande importance à ce mode de travail collaboratif et à la démocratie participative* », insiste Denis LAMARD, avant de détailler les trois ateliers, dédoublés, de la journée :

- Jeunesse et autonomie ;
- Jeunesse et engagement ;
- La jeunesse, une force pour la région.

Valérie DEPIERRE, conseillère régionale déléguée à la vie associative, souligne la présence de jeunes dans la salle. Elle espère que ces ateliers permettront de trouver des réponses pour inciter les jeunes à s'investir dans la vie citoyenne, associative et politique. L'élue insiste sur l'importance de connaître les besoins des jeunes en termes de mobilité, de formation et de communication.

Aux élus précités a été associée Francine CHOPARD, conseillère régionale déléguée à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes-hommes, qui a rejoint les ateliers en cours de journée.

## II. Ateliers de travail

### 1/ Groupe 1 : Jeunesse et autonomie

#### Rappel des objectifs :

- Définir les enjeux de l'autonomie des jeunes
- Imaginer les moyens de favoriser l'accès aux leviers de leur autonomie

#### Les échanges :

##### **La mobilité**

Au sujet de la mobilité, les groupes de travail reconnaissent la diversité des offres d'aides sur le territoire. Toutefois, ils recommandent de réaliser un état des lieux afin d'assurer une meilleure coordination et visibilité des différents dispositifs existants. Il est rappelé que « *la mobilité est un facteur d'émancipation* ».

##### **Plusieurs propositions sont émises :**

- favoriser le covoiturage ;
- créer une plate-forme régionale pour la mobilité internationale, par une convergence des dispositifs bourguignons et francs-comtois ;
- coordonner les mesures et les critères d'éligibilité à l'aide au permis de conduire entre les différentes communes/collectivités ;
- encourager la jeunesse à élargir ses horizons en termes de bassin d'emploi et en quelque sorte « éduquer à la mobilité » ;
- accompagner les jeunes dans leur accès aux droits grâce à des lieux-ressources ;
- mettre en place la gratuité des transports dans un rayon de 100 km.

Les participants insistent sur la problématique du permis de conduire et du premier emploi. Ils souhaitent voir un changement dans l'attitude des employeurs pour permettre à des jeunes sans permis de financer leur examen grâce à leur premier emploi.

##### **Le logement**

Sur le thème du logement, la **problématique de la méconnaissance des dispositifs**, des droits et des devoirs des jeunes est de nouveau observée. Les participants soulèvent le problème du double logement pour un étudiant en apprentissage ou en stage. Comme pour la mobilité, la question du logement pour le premier emploi présente des complexités, particulièrement pour le règlement de la caution et du premier loyer.

##### **Plusieurs pistes de travail sont évoquées :**

- un soutien aux expérimentations innovantes ;
- l'extension de la carte Avantages Jeunes à la Bourgogne ;
- un appui aux jeunes ou aux structures pour aider à l'équipement d'un logement ;
- la possibilité que le conseil régional puisse garantir certaines cautions.

##### **L'emploi**

Les acteurs du territoire souhaitent que l'accès aux emplois d'été soit favorisé pour tous les jeunes, y compris les 16-18 ans. Ils attirent l'attention de l'assemblée sur l'importance de la qualité de l'orientation pour la réussite des jeunes, l'accompagnement devant se faire en priorité « physiquement » (et pas seulement *via* les outils numériques).

Les participants proposent la tenue d'ateliers thématiques sur tous les territoires, en présence des jeunes, pour aborder leurs problématiques et besoins. Ils soulignent aussi l'importance de rencontres entre professionnels pour favoriser un décroisement.

## 2/ Groupe 2 : Jeunesse et engagement

### Rappel des objectifs :

- Identifier les formes d'engagement citoyen
- Donner aux jeunes les moyens de s'impliquer vis-à-vis de la République par un engagement citoyen aux niveaux local, national, voire international

### Les échanges :

Les groupes de travail soulignent que l'engagement existe déjà chez les jeunes mais insistent sur l'importance de le considérer sous ses différentes formes, de l'acte solidaire quotidien jusqu'au militantisme associatif et politique par exemple.

Les acteurs du territoire souhaitent une meilleure mise en réseau et une meilleure coordination autour des multiples initiatives qu'ils tiennent à préserver. Ils en appellent à la région pour jouer ce rôle de coordinateur.

Les participants réaffirment le besoin d'un ancrage de ces politiques et proposent des contrats territoriaux de l'engagement qui impliqueraient l'Etat, les collectivités et les associations, pour une plus grande transversalité.

Les jeunes présents expliquent le **besoin de visibilité et de communication autour des dispositifs encore trop peu connus par la jeunesse elle-même**. Ils proposent une plus grande **utilisation des réseaux sociaux**. Les groupes de travail suggèrent d'organiser des rencontres au sujet de l'engagement dans les lycées et les collèges. Une meilleure **communication auprès des entreprises** à ce sujet est également proposée.

### **Le Service civique**

Le Service civique a occupé une place importante lors des débats. Son utilité est confirmée en termes de compétences et de découvertes par les jeunes, qui encouragent un développement du dispositif. Un point de vigilance est soulevé quant à l'éventuel effet d'aubaine : il ne faut pas confondre Service civique et contrat de travail. Les participants émettent plusieurs propositions pour le déploiement et l'amélioration du Service civique :

- ➔ la création d'une cellule d'appui rassemblant des offres pour les jeunes en difficulté ;
- ➔ la mise en place d'un complément de soutien financier destiné au tutorat ;
- ➔ la formation d'accompagnants et de tuteurs plus nombreux ;
- ➔ la coordination et l'organisation de formations collectives pour les jeunes issus de différentes structures ;
- ➔ un soutien pour l'après-Service civique avec l'intervention des missions locales ;
- ➔ l'aménagement ou l'annualisation du temps de Service civique en fonction des engagements ;
- ➔ le renforcement du maillage territorial ;
- ➔ l'instauration d'ambassadeurs régionaux de l'engagement pour un retour d'expérience.

### **Le bénévolat**

Sur le thème du bénévolat, les acteurs de la jeunesse évoquent la nécessité de valoriser les initiatives et les compétences acquises lors de ces expériences. Ils proposent la mise en place d'un parcours de l'engagement à travers les âges.

Les participants encouragent la poursuite du dispositif d'aide au permis de conduire de la région ainsi que le déploiement de la carte Avantages Jeunes, qui favorise le développement et la valorisation de l'engagement.



### L'engagement citoyen

Les groupes de travail souhaitent revenir à une définition étymologique de l'engagement politique, au motif que « *tout acte solidaire est un acte politique en soi* ».

Les jeunes souhaitent retisser, dans une posture d'égalité, le lien perdu avec la classe politique. Il s'agit de trouver des espaces communs d'échanges et d'expressions pour la jeunesse.

#### Propositions :

- ➔ Des rencontres entre les jeunes et les élus locaux
- ➔ La création d'un conseil régional des jeunes, en respectant la diversité

## 3/ Groupe 3 : La jeunesse, une force pour la région

### Rappel des objectifs :

- Identifier et valoriser les actions portées par les jeunes considérés comme source d'innovation, de créativité, de création d'emplois...
- Faire de l'attractivité de la région pour la jeunesse une évidence, en accompagnant et en favorisant les projets et les ambitions des jeunes

### Les échanges :

#### La formation

Les groupes de travail se sont interrogés sur la reconnaissance du jeune en tant qu'acteur de sa formation. Sur ce point, ils estiment que la région doit travailler avec les jeunes, les professionnels de la jeunesse et les entreprises. Afin de favoriser la réussite, ils souhaitent que d'importants moyens soient engagés sur l'accès à l'information, la reconnaissance et la formation.

Concernant la problématique de l'accès à l'information, les participants désirent valoriser les parcours atypiques, présenter l'alternance comme un parcours d'excellence et s'intéresser à la vision qu'a la jeunesse de la hiérarchie.

- ➔ **Valoriser les filières, les différentes formes de formation et les parcours de réussite**

#### Les compétences informelles

Par ailleurs, les groupes de travail signalent l'importance de reconnaître les compétences informelles du jeune de la part des entreprises. Ils demandent également que soit créée une formation à l'accompagnement pour les professionnels.

A propos de la formation, les acteurs de la jeunesse exposent le besoin de temps et l'importance d'accorder du temps au jeune dans son parcours : « *Il faut reconnaître comme formation le temps de prendre du temps !* »

Ils souhaitent encourager les expériences citoyennes d'un ou deux ans après le bac, pour favoriser la construction de l'individu. Ils attendent de la région un soutien à l'expérimentation pour des projets de formation, en intégrant et en acceptant la possibilité de l'échec, qui doit être constructif et non punitif.

« *Ne plus parler d'emploi mais revenir au mot métier* » : par cette nuance de vocabulaire, les professionnels de la jeunesse veulent mettre en avant un parcours vers des qualifications et non une course à l'emploi.

- ➔ **Imaginer un temps dédié à l'acquisition d'expériences informelles**

### **La mobilité internationale**

La proposition est formulée de créer un parcours d'éducation à l'international avant la majorité. Les comités de jumelage peuvent servir de point d'appui sur ce volet éducatif, sous condition de proposer des activités destinées aux jeunes.

Pour favoriser la multiplication de ces démarches, les participants proposent que les jeunes qui ont fait le choix de la mobilité à l'étranger présentent un retour d'expérience. Toutefois, il ne faut pas négliger pour autant la mobilité à l'échelle régionale.

Les participants insistent sur le besoin de liberté des jeunes et souhaitent que soient mises en place des politiques de moyens et non de résultats pour favoriser la réussite.

#### **→ Promouvoir l'éducation à la mobilité**

### **Le lien avec le monde professionnel et associatif**

Les acteurs souhaitent également susciter l'envie et l'ambition dès le plus jeune âge, en laissant dans les collèges plus de place aux associations et aux entreprises, *via* des témoignages et des rencontres.

Enfin, les groupes de travail observent un besoin fort de communication et de mise en réseau pour valoriser les initiatives à travers le territoire régional.

#### **→ Mettre en place des temps et des espaces de rencontre avec les entreprises et les associations dès le niveau collège**

## **III. Conclusion**

Patrick MOLINOZ, vice-président de la région en charge de la jeunesse, souligne le besoin de mise en réseau, d'accompagnement et de valorisation des dispositifs et des initiatives en faveur des jeunes.

Le vice-président insiste sur la proposition de création d'un parcours d'engagement qui donne aux jeunes les moyens de mieux comprendre et de mieux défendre les valeurs de la République, et singulièrement de la laïcité. Il note également le souhait d'un meilleur système d'orientation qui encouragerait les connexions entre les entreprises, les universités, les lieux de formation au sens large et les jeunes.

De façon plus globale, Patrick MOLINOZ relève l'importance de la transversalité et de l'ancrage sur le territoire des politiques jeunesse. Il note le souhait des professionnels d'organiser des rencontres plus concrètes en présence des jeunes de la région. Il insiste enfin sur la nécessité collective de valoriser et de faciliter les initiatives des jeunes, qui sont une force et une chance pour notre territoire. Les jeunes doivent se voir un avenir en Bourgogne-Franche-Comté et la Bourgogne-Franche-Comté doit les y aider.

# Atelier régional sur la transition énergétique et écologique

Mercredi 6 juillet, Pouilly-en-Auxois

## Sommaire

---

I)	Introduction .....	1
1)	Présentation de la journée .....	1
2)	Contexte, enjeux, vision et possibilités .....	1
3)	Etude prospective de l'Ademe .....	1
II)	Le regard du CESER .....	2
III)	Ateliers de travail.....	2
1)	Groupe 1 : Education, sensibilisation, observation, animation, mobilisation, valorisation .....	2
2)	Groupe 2 : Quelle dimension économique et quels emplois de la transition ?.....	3
3)	Groupe 3 : Ingénierie financière et sociétale de la transition (financement participatif compris) .....	3
IV)	Conclusion de la présidente .....	4

## 1) Introduction

### 1) *Présentation de la journée*

Bernard MILLOIR, Maire de Pouilly-en-Auxois, et Jocelyn CHAPOTOT, Vice-président de la communauté de communes rappellent l'implication de Pouilly-en-Auxois et des communes aux alentours dans le domaine de la transition énergétique, avec notamment l'existence d'un écoquartier.

Frédérique COLAS, Vice-présidente du conseil régional en charge de la transition écologique et de l'environnement, présente son domaine de compétences comme une priorité de la Région. Le but de ces ateliers est de co-construire avec les acteurs et les citoyens un plan de mandat pour les années à venir.

La Région possède déjà de nombreux dispositifs qu'il faut utiliser et développer. Elle ne peut toutefois pas agir seule. Ses champs d'action sont l'eau, l'éducation à l'environnement, la biodiversité, l'efficacité énergétique des bâtiments, etc. Sa priorité est le zéro déchet. La Région souhaite en outre encourager les projets d'expérimentations sur le territoire, autour de l'hydrogène par exemple, et donner la parole aux acteurs clés.

*« Notre système a atteint ses limites, il faut changer de cap et accélérer la transition. »*

### 2) *Contexte, enjeux, vision et possibilités*

Claire ROUMET, d'Energy Cities, rappelle que le monde a déjà utilisé la majorité de ses ressources, dont les énergies fossiles. Il dispose toutefois également d'énergies renouvelables et d'énergies inépuisables. Depuis dix ans, ces ressources sont exploitables grâce à un excellent modèle économique.

Plusieurs choix de transition sont possibles. Energy Cities souhaite développer des modèles existants dans plusieurs villes d'Europe, comme à Copenhague où les élus espèrent que toute l'électricité proviendra d'énergies renouvelables d'ici 2025. Elle propose une transition énergétique basée sur trois leviers : il s'agit de démocratiser, décentraliser les compétences et désinvestir pour investir autrement. Pour ce faire, l'Etat, les collectivités locales, les entreprises et la société civile doivent agir ensemble.

*« En 2015, 90 % de l'investissement énergétique s'est fait dans les énergies renouvelables. La transition est déjà là. »*

Nadège AUSTIN, d'Alterre Bourgogne, souligne que ce ne sont pas les énergies qui posent problème mais leur impact sur la planète. La stabilité de l'écosystème pourrait être remise en cause. Des questions transversales doivent être posées sur l'échelle spatiale et temporelle des dispositifs de transition, sur la justice et l'équité sociale, sur le changement de fonctionnement systémique et sur la gouvernance. Nadège AUSTIN insiste sur l'importance de l'éducation et de la recherche pour apporter des outils et de bonnes pratiques afin d'innover et d'anticiper.

*« Il faut donner la capacité d'agir aux acteurs du territoire. »*

### 3) *Etude prospective de l'Ademe*

Blandine AUBERT et Myriam NORMAND présentent un scénario sur l'évolution des comportements énergétiques d'ici 2030. Afin de changer de modèle énergétique, l'Ademe souhaite mettre en place un scénario ambitieux et réaliste sur l'évolution de la consommation des ménages. L'Ademe encourage de nouveaux modes de consommation pour acheter et se déplacer autrement. L'organisme note des motivations pratiques mais également d'ordre social, qui permettent de favoriser l'ancrage local et de créer du lien. Ces évolutions doivent être associées à des changements dans les modes de production. La mobilité, l'alimentation et l'habitat sont les trois secteurs les plus consommateurs en gaz à effet de serre.

Le scénario envisagé prévoit un mix électrique renouvelable d'ici 2050. Trois versions sont possibles :

- 80 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique ;
- 100 % d'énergies renouvelables ;
- 100 % d'énergies renouvelables, avec une acceptation sociale modérée.

Selon ces scénarios, le PIB pourrait progresser de 3,6 à 3,9 d'ici 2050, accompagné d'une hausse des investissements.

La création de 800 à 900 000 emplois est prévue, principalement dans le secteur des services et au sein de nouvelles filières, notamment dans le domaine de l'hydrogène. Une diminution du nombre d'emplois est en revanche à prévoir dans la filière nucléaire, d'où l'importance d'anticiper les besoins de formation. La facture énergétique des ménagers devrait quant à elle significativement baisser. Les bénéficiaires des différents scénarios restent sous-estimés. Ils nécessitent quoi qu'il en soit une mobilisation totale de tous.

*« Il s'agit d'accélérer le passage d'une société de quantité à une société de qualité. »*

## II) Le regard du CESER

Gérard MAGNIN, membre du CESER rappelle que celui-ci rassemble des acteurs de tous les horizons (salariés, entreprises, agriculteurs, associations) et ne possède qu'un pouvoir consultatif. Il revient sur la notion de gouvernance, qui désigne un mouvement de décentrement de la réflexion, de la prise de décision et de l'évaluation. Au sujet de la transition, il évoque un passage d'un paradigme à un autre.

Gérard MAGNIN souligne les aspects positifs de la loi sur l'environnement, tout en reconnaissant que des questions conflictuelles persistent. Il souligne l'importance de l'accompagnement au changement.

*« Il faut prendre ces projets à bras-le-corps. Le CESER peut être saisi sur ces sujets et réunir toutes les parties prenantes. »*

## III) Ateliers de travail

### 1) Groupe 1 : Education, sensibilisation, observation, animation, mobilisation, valorisation

Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller régional délégué à l'Agenda 21 et à la biodiversité, rappelle l'importance de l'éducation à l'environnement et à l'écologie.

Les participants évoquent le besoin d'un rapprochement avec les professionnels de la recherche, et de collectes pour la transmission des données locales.

Tous expriment un besoin fort d'accompagnement sur le terrain des animateurs. Ils proposent également une mutualisation des actions et une mise en réseau des acteurs.

Les débatteurs estiment que le Conseil régional se donner pour mission de communiquer sur les dispositifs existants et de développer ces outils à l'échelle de la Grande Région. La collectivité peut également jouer un rôle de coordination et créer un cadre de partenariats, en encourageant les expérimentations.

Par ailleurs, la transition énergétique se présente comme un outil de lutte contre la fracture sociale et environnementale. Il est important de ne pas laisser des territoires à la traîne et d'impliquer tous les citoyens. Il faut s'appuyer sur des actions concrètes et les valoriser.

Les acteurs rappellent enfin l'importance de se battre contre la disparition du contact entre l'homme et la nature.

*« Il faut lutter contre l'emprise trop importante de l'homme sur la nature. »*

## 2) Groupe 2 : Quelle dimension économique et quels emplois de la transition ?

Pierre GROSSET, Conseiller régional délégué à l'habitat et l'efficacité énergétique, rappelle l'importance du choix du bon modèle économique pour engendrer un impact positif sur l'emploi.

Les participants soulignent que les énergies renouvelables sont créatrices d'emplois et de plus en plus présentes sur le territoire régional. A l'horizon 2035, 75 % du gaz pourrait être du gaz bio-méthane. Les participants insistent sur la nécessité de développer les projets de méthanation et d'hydrogène.

Au sujet de la filière bois, il est rappelé que le bois doit dans un premier temps servir pour la construction mais également dans un deuxième temps comme ressource énergétique.

Les participants présentent l'exemple de la ouate de cellulose, un isolant fabriqué à partir de déchets. De tels exemples permettent d'avancer sur la voie d'un territoire zéro déchet. C'est une économie circulaire et créatrice d'emplois.

Les débatteurs évoquent également l'efficacité énergétique et la lutte contre la précarité énergétique. Le conseil, l'accompagnement et l'information sont pointés comme des éléments essentiels de l'efficacité énergétique. Les spécialistes de l'habitat social signalent de très forts besoins qui pourraient mener à la création de 13 500 emplois par an pendant dix ans.

Pour réussir cette transition énergétique, la formation continue et initiale est obligatoire. Ce besoin se fait sentir dans tous les domaines. Les participants demandent également une meilleure cohérence dans l'organisation entre les acteurs pour plus de clarté dans la politique énergétique.

Enfin, les acteurs du territoire évoquent les circuits courts et la possibilité de mettre en place une monnaie locale.

*« La transition énergétique est un chantier porteur d'emplois et d'espoirs. »*

## 3) Groupe 3 : Ingénierie financière et sociétale de la transition (financement participatif compris)

Les participants évoquent avec grand intérêt la question de l'habitat participatif. Ils signalent un besoin de mise en réseau et de visibilité afin de mobiliser les territoires.

Toujours sur le thème du bâtiment, la problématique de la précarité énergétique est évoquée à de nombreuses reprises. Le Sacicap de la Nièvre propose de créer un fonds commun avec les différentes collectivités pour apporter de la stabilité et de la simplicité et ainsi ne pas perdre de public.

Les débatteurs abordent par ailleurs le sujet du financement des copropriétés. L'appel à projet lancé par la Région est apprécié.

La question de l'auto-réhabilitation accompagnée séduit les participants. Il est aussi proposé de mieux former les professionnels du bâtiment dans le domaine de la rénovation énergétique.

A propos des énergies renouvelables, les acteurs insistent sur le fait que le financement participatif n'est pas suffisant. Le projet doit nécessairement venir du territoire concerné, avec un accompagnement de tous les acteurs, élus comme citoyens.

Le débat soulève l'importance de l'éducation à l'environnement pour apporter des connaissances aux enfants mais également aux parents, grâce aux échanges qui se font au sein des familles. Les participants pointent la difficulté de l'intégration des entreprises sur le plan de la transition énergétique et de la biodiversité.

Les acteurs du territoire s'interrogent sur la gestion des retombés du financement participatif. Peuvent-elles être utilisées pour d'autres projets en cas de collectes conséquentes ?

La Région doit jouer un rôle moteur dans cette transition.

*« Nous marchons pour l'exemple. »*

#### IV) Conclusion de la présidente

Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région, souligne l'ampleur du défi. La transition énergétique s'impose à tous.

La Présidente rappelle que la transition énergétique sera créatrice d'emplois et fera appel aux ressources du territoire. Tous les acteurs doivent participer : la Région ne peut agir seule.

La Région doit cependant se montrer exemplaire, par exemple en utilisant l'énergie solaire dans les lycées. La transition énergétique constitue l'une des trois priorités de la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec l'emploi et la démocratie participative

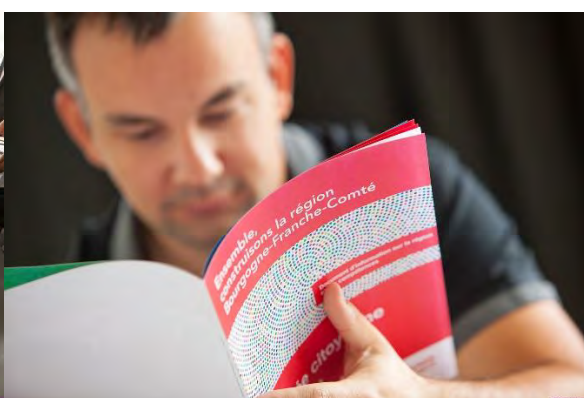
*« Ce n'est pas une question de moyens. Les moyens, nous les mettrons. Il faut trouver la bonne méthode et faire passer l'idée que la transition énergétique est une chance. »*

*« Il faut travailler de façon transversale, de façon globale. Nous ne savons pas le faire mais nous devons nous y mettre. La Région doit être un facilitateur. »*

# Journée citoyenne Ma région Samedi 2 juillet 2016

## *Avis citoyen de la journée du 2 juillet 2016*

---





## Sommaire

<b>1. Présentation de la démarche</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Synthèse des échanges</b> .....	<b>11</b>
« Pourquoi je suis venu-e » .....	11
<b>2.1. Séquence 1_ Questionnaire individuel préalable</b> .....	<b>11</b>
<b>2.2. Séquence 2_ Inclure les citoyens dans les politiques publiques régionales ?.....</b>	<b>18</b>
<b>2.3. Séquence 3_ Travail sur les 3 défis prioritaires du mandat.....</b>	<b>19</b>
Méthode de travail.....	19
<b>Défi prioritaire « l'emploi »</b> .....	<b>21</b>
Premières réactions : ce qui devrait changer dans la vie des habitants de la région, d'ici 2021 .....	21
Priorisation de leviers pour changer la vie des habitants .....	23
Synthèses des propositions pour agir positivement sur l'emploi .....	23
Priorisation des leviers sur lesquels les citoyens devraient être associés .....	25
Synthèses des propositions pour associer les citoyens sur le défi « emploi » .....	26
<b>Défi prioritaire « la transition écologique et énergétique »</b> .....	<b>27</b>
Premières réactions : ce qui devrait changer dans la vie des habitants de la région, d'ici 2021 .....	27
Priorisation de leviers pour changer la vie des habitants .....	29
Synthèses des propositions pour agir positivement sur la transition écologique et énergétique .....	29
Priorisation des leviers sur lesquels les citoyens devraient être associés .....	31
Synthèses des propositions pour associer les citoyens sur le défi « transition écologique et énergétique».....	32
<b>Défi prioritaire « la fraternité et le vivre ensemble »</b> .....	<b>33</b>
Premières réactions : ce qui devrait changer dans la vie des habitants de la région, d'ici 2021 .....	33
Priorisation de leviers pour changer la vie des habitants .....	34
Synthèses des propositions pour agir positivement sur la fraternité et le vivre ensemble .....	35
Priorisation des leviers sur lesquels les citoyens devraient être associés .....	36
Synthèses des propositions pour associer les citoyens sur le défi « fraternité et vivre ensemble ».....	37
Propositions générales pour associer les citoyens.....	37
<b>2.4. Séquence 4_ Questionnaire individuel de sortie</b> .....	<b>38</b>
<b>3. Annexes</b> .....	<b>42</b>

# 1. Préambule

## 1.1.L'origine de la démarche

### *Concertation et participation au cœur des engagements de la région*

L'un des engagements forts de la profession de foi de la liste « Notre région d'avance », menée par Marie-Guite Dufay aux élections régionales de décembre 2015, consistait à remettre au cœur de la production des politiques publiques le dialogue à plusieurs voix entre élus, parties prenantes du territoire, experts et citoyens, rendant ainsi acteurs les habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté. La promesse a été faite aux citoyens de « **généraliser les journées citoyennes qui réunissent des habitants tirés au sort pour participer à la construction des politiques publiques** ».

La Présidente de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté, soutenue par son exécutif, a ainsi donné corps à cet engagement en mettant en place une démarche participative ambitieuse, à renouveler tout au long des six années de mandature, ayant pour nom « journées citoyennes ».

Engager la région dans une transformation des processus démocratiques révèle plusieurs objectifs :

- Mettre en débat et questionner les politiques publiques avec les citoyens et les parties prenantes ;
- Faire des enjeux publics des objets appropriables par les citoyens et les acteurs du territoire, dans l'objectif de produire des propositions collectives visant à avoir de l'impact sur les politiques publiques ;
- Créer une citoyenneté régionale active : établir une dynamique d'inclusion des bourguignons et des francs-comtois dans l'élaboration, la priorisation et la mise en œuvre des politiques publiques. L'initiation de cette démarche a pour objectif d'engager le citoyen à s'interroger sur les politiques régionales, sur sa relation à la collectivité, ses attentes et la façon dont il se voit acteur de ces politiques ;
- Poursuivre la diffusion d'une culture de la participation au sein des services de la région.

La Bourgogne-Franche-Comté est déjà, par les nombreuses démarches impulsées avant la fusion des deux territoires, une région à haute valeur démocratique. Il s'agit pour les années à venir de renforcer cette spécificité qui pourrait permettre de redonner confiance aux citoyens et de les remettre au centre du débat démocratique.

*« Il faut que nous réalisons nos choix dans la transparence et la démocratie la plus participative possible. A tort, parfois à raison, la région est encore trop souvent perçue comme lointaine et technocratique. A nous de la rendre plus proche des habitants en allant au-devant de l'initiatives des hommes et des femmes, en écoutant les acteurs, en faisant émerger leurs projets et en accompagnant les dynamiques de réseau qui font la vie des territoires. Il est fini le temps des idéologies et des certitudes. L'action publique, c'est le résultat d'une délibération collective, d'une confrontation au terrain et d'un choix politique assumé en toute transparence. » M.-G. Dufay.*

## *La journée citoyenne « Ma région »*

La première journée citoyenne du mandat s'inscrit dans cet objectif de conception collective de l'action de la région avec les habitants et les acteurs de la région (entreprises, syndicats, associations, universités, collectivités).

Le 2 juillet 2016, quatre ateliers citoyens se déroulant simultanément, ont réuni 145 citoyens tirés au sort à :

- Clamecy, pour les départements de la Nièvre et de l'Yonne ;
- Beaune, pour les départements de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire ;
- Dole, pour les départements du Jura et du Doubs ;
- Vesoul, pour les départements de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Le « Plan de mandat » de l'exécutif (ou feuille de route 2015 – 2021), est structuré par trois défis, et sera soumis au vote de l'Assemblée plénière à l'automne prochain :

- l'emploi,
- la transition écologique et énergétique,
- la fraternité et le vivre ensemble.

Il est ainsi demandé aux participants, autour de différents temps d'échanges et de débats, d'engager la réflexion sur ces trois défis, appuyés par deux champs de questionnements :

- ✓ Quelles sont vos attentes envers la région ? Quelles devraient être selon vous les priorités d'action de la région, en fonction des 3 défis déterminés ? Pensez-vous qu'il manque une ou des priorités ?
- ✓ Quelle peut être la place des citoyens dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques de la région et ses services ? Sur quels sujets et dans quelles conditions ? Selon quelles modalités ?

**Cet avis citoyen est le document reprenant l'ensemble des propositions des quatre groupes participant à la journée citoyenne du 2 juillet.** Ces propositions sont portées à la connaissance de tous les élus régionaux, et ont été présentées lors du séminaire de travail de la majorité sur le « plan de mandat » organisé les 12 et 13 juillet 2016.

### **1.2. Le programme de la journée**

Un processus délibératif efficace et légitime comporte un temps d'appropriation du sujet, et donc d'information des citoyens impliqués dans la démarche. C'est pourquoi chaque participant a reçu préalablement à la journée un document d'information pédagogique conçu à l'usage spécifique de cette journée, présentant de manière factuelle le rôle de la région, son fonctionnement et ses compétences. D'autres éléments d'information, notamment sur ce qui relève du champ de la démocratie participative, ont été apportés au cours de la journée.

Aucune compétence particulière n'était cependant requise pour participer à cette journée, l'avis et l'expérience des citoyens étant les seuls éléments attendus.

La journée s'est déroulée de manière identique au sein des quatre ateliers citoyens de Beaune, Clamecy, Dole et Vesoul. Les résultats sont donc présentés ici de manière agrégée.

Pour faciliter l'expression de tous, les participants volontaires étaient attablés par groupes de 5 à 7 personnes, accompagnés d'un facilitateur de table – agent volontaire de la région - afin de réguler les échanges et d'appuyer la dynamique collective, sans intervenir sur le contenu des échanges. Les échanges collectifs sont consignés sur des supports prévus à cet effet par les facilitateurs.

## Programme de la journée

### MATIN

- Ouverture politique et présentations
  - Beaune : Jérôme DURAIN, Président du groupe « notre région d'avance - la gauche unie »
  - Clamecy : Hicham BOUJLILAT, Conseiller délégué coopération et solidarité internationale
  - Dole : Sylvie LAROCHE, Vice-présidente apprentissage et formation professionnelle, formations sanitaires et sociales et dialogue social territorial
  - Vesoul : Maud CLAVEQUIN, Vice-présidente citoyenneté et évaluation des politiques publiques
- Ma région et moi – Questionnaire individuel
- Les 3 défis prioritaires du mandat : réactions à chaud
- *Inclure les citoyens dans les politiques régionales ? Incise pédagogique sur la démocratie participative*
- Travail sur le défi n°1 : l'emploi

### APRÈS-MIDI

- Travail sur le défi n°2 : la transition écologique et énergétique
- Travail sur le défi n°3 : la fraternité et le vivre ensemble
- Conclusion – Questionnaire individuel

## 1.3. Qui a participé ?

### *Une grande diversité de citoyens bourguignons et francs-comtois*

La méthode employée pour cette journée participative est qualifiée de « mini publics délibératifs ». Pour cette modalité de délibération démocratique des choix publics par des citoyens non spécialistes, **la « sélection » des participants est une étape clé, et elle se réalise par tirage au sort, afin de parvenir à une grande diversité de participants au panel.**

Il est ainsi tenté de composer, pour chacun des 4 territoires accueillant un atelier citoyen, un échantillon « idéal » se fondant sur les caractéristiques connues des habitants : la parité de genre (homme / femme), les classes d'âges, les lieux de résidence (territoire urbain, territoire rural), et les catégories socioprofessionnelles.

2160 citoyens Bourguignons Francs-Comtois tirés au sort ont reçu par courrier l'invitation de Marie-Guite Dufay à participer à cette journée, 145 ont accepté de participer et étaient présents le 2 juillet.



*Les participants de Vesoul*



*Les participants de Dole*



*Les participants de Beaune*



*Les participants de Clamecy*

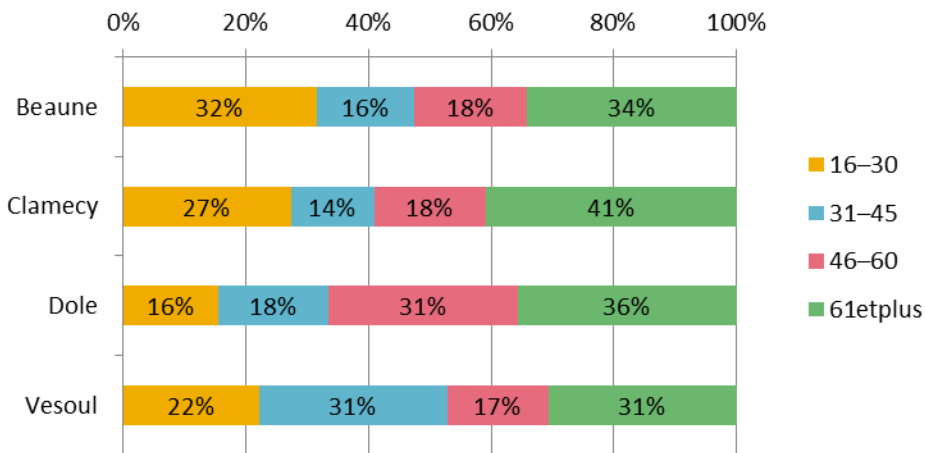
### ***Le profil des participants***

La répartition par genre a été respectée : 55% de femmes et 45% d'hommes étaient présents au total. Et les participants étaient originaires de 104 communes différentes de la région.

## Répartition des participants par atelier

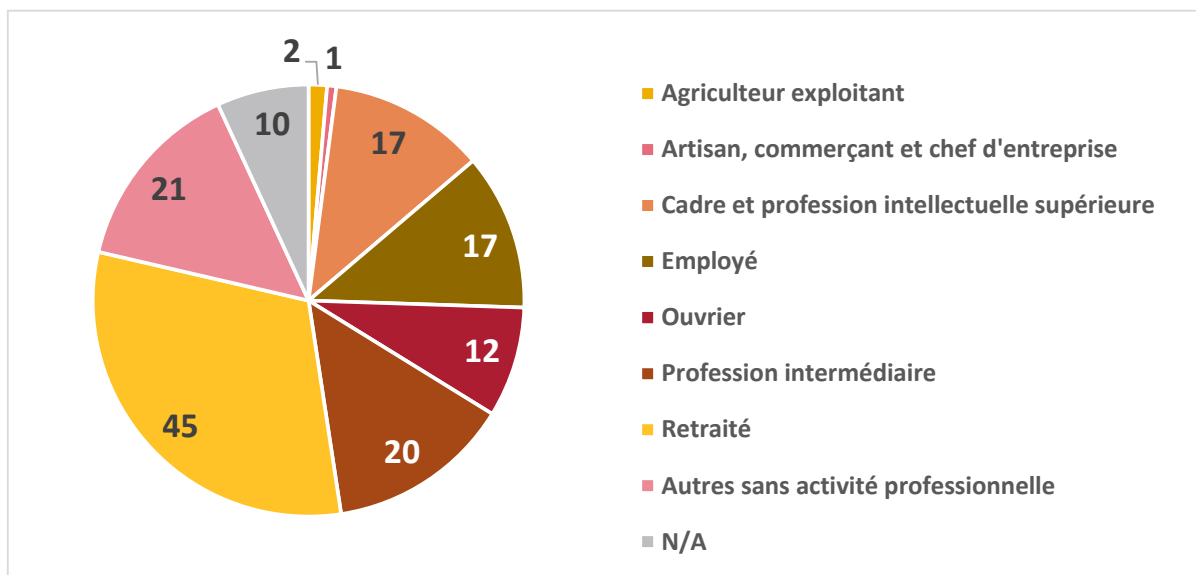
Beaune	40	28%
Clamecy	22	15%
Dole	45	31%
Vesoul	38	26%
<b>Total général</b>	<b>145</b>	<b>100%</b>

## Classe d'âge des participants



En termes d'âges et sur l'ensemble des quatre sites, la répartition a été respectée pour les 16-30 ans (23%), 31-45 ans (20%) et 45-60 ans (22%). La classe d'âge des 61 ans et plus a été légèrement surreprésentée (35%). Les benjamins de la journée avaient tous les deux 16 ans, l'aînée en avait 85.

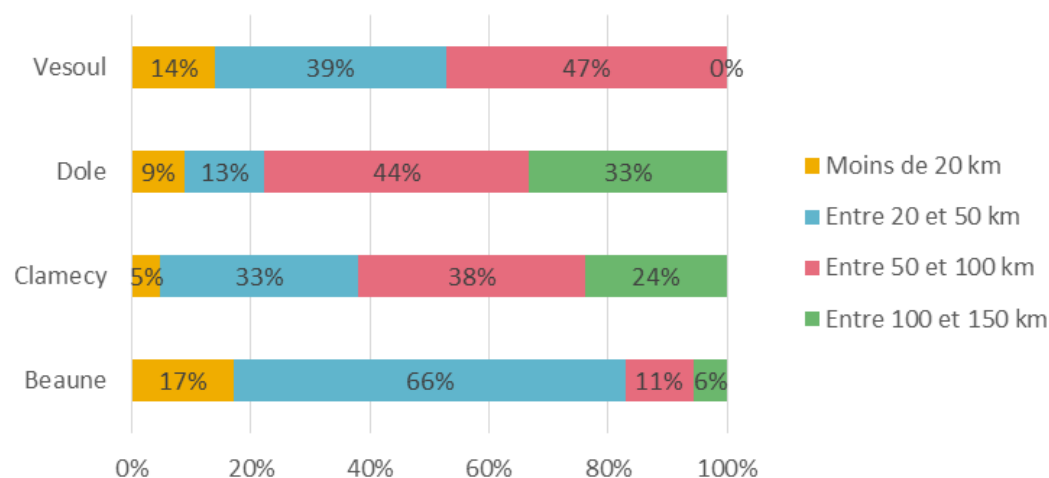
## Catégories socioprofessionnelles des participants



### CSP des participants – en valeur absolue

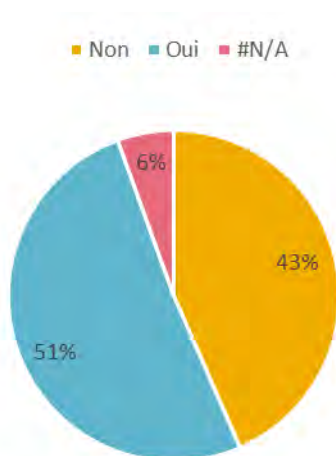
Comme l'indiquaient précédemment les classes d'âges, les retraités sont les plus représentés, en restant cependant dans la proportion de la structure régionale (31% de retraités présents pour 30% de retraités en Bourgogne-Franche-Comté). Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent par contre 12% des présents le 2 juillet alors qu'ils ne sont que 6% sur le territoire régionale. A l'inverse, 8% d'ouvriers étaient présents lors de la journée alors qu'ils représentent 16% de la population.

### Distance parcourue pour se rendre à la journée citoyenne



La moitié des participants ont parcouru au moins 50km pour se rendre dans la ville où se tenait l'un des quatre ateliers de la journée citoyenne, chiffre atteignant 77% des participants de Dole.

### Engagement bénévole et associatif

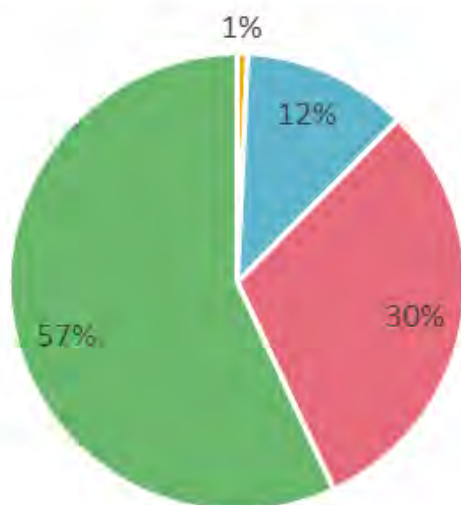


L'engagement associatif est fortement déterminant dans la participation « volontaire » à des dispositifs participatifs. Ainsi, la présence de 43% de participants non membre d'une association ou engagés bénévolement au sein d'une cause est un élément non négligeable à souligner comme positif dans la recherche de diversité de participants qui anime cette démarche.



### Ancienneté de résidence dans la région

■ Moins de 5 ans   ■ Entre 5 et 15 ans   ■ Entre 15 et 30 ans   ■ Plus de 30 ans



87% des participants à la journée habitent la région depuis plus de 15 ans, laissant présager que l'ancienneté d'installation et la connaissance du territoire qui en incombent sont des facteurs influant le fait d'accepter l'invitation à participer à une journée citoyenne.

## 2. Synthèse des échanges

### « Pourquoi je suis venu-e »

Avant de commencer la journée, les participants ont répondu individuellement, sur un post-it, en deux ou trois mots maximum, à la question « Pourquoi je suis venu-e ? » / Pourquoi ai-je accepté l'invitation et suis-je maintenant présent ici... Le nuage de mots ci-dessous est le résultat de l'agglomération de l'ensemble de ces mots : plus les mots apparaissent en gros caractères, plus ils ont été cités par les 145 participants.

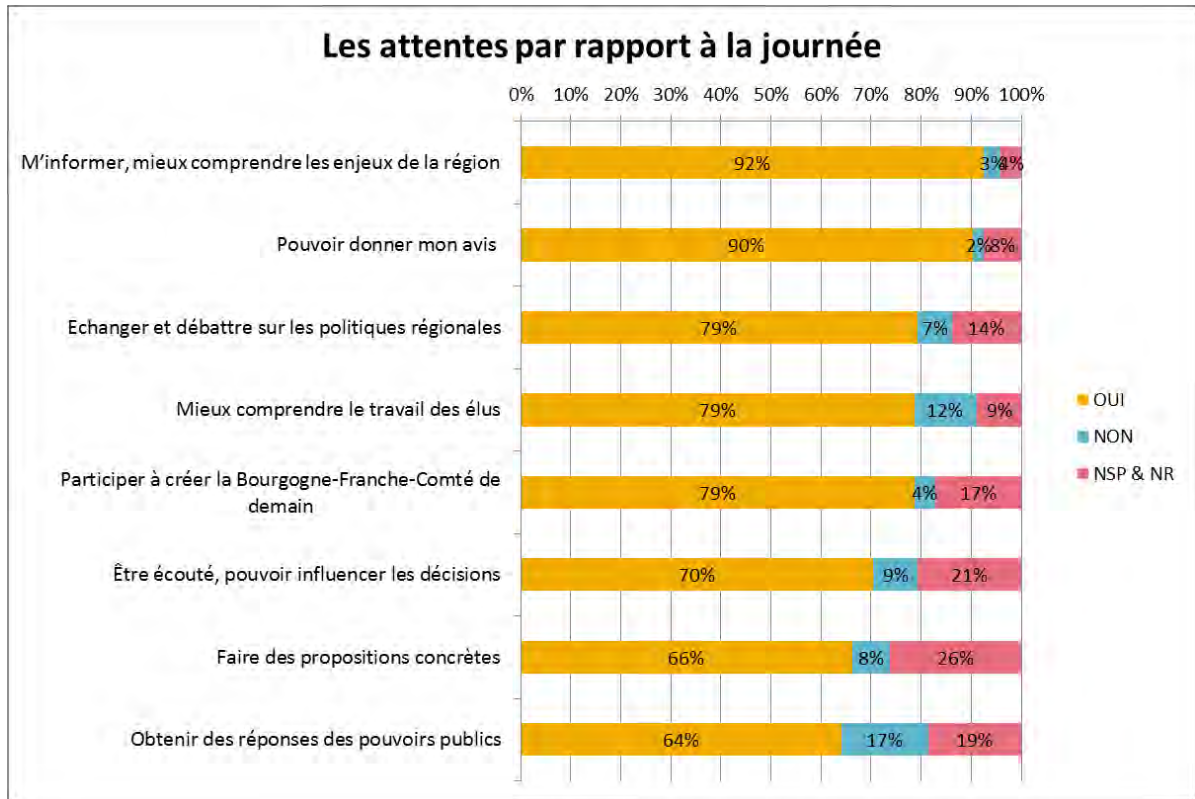


### 2.1. Séquence 1\_ Questionnaire individuel préalable

La première séquence de la journée a consisté en un questionnaire individuel rempli par les participants, afin de pouvoir observer leurs sentiments préalables à la journée vis-à-vis de la région, leurs désirs, leurs connaissances de l'institution régionale, etc.

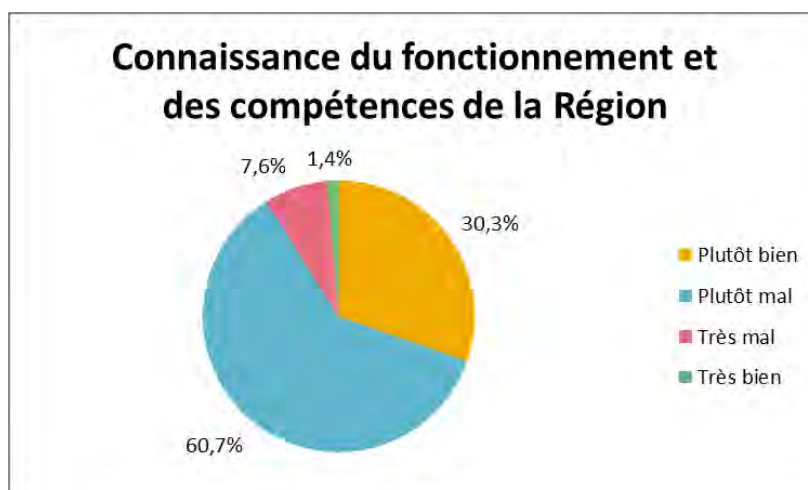


## Mes attentes par rapport à la journée



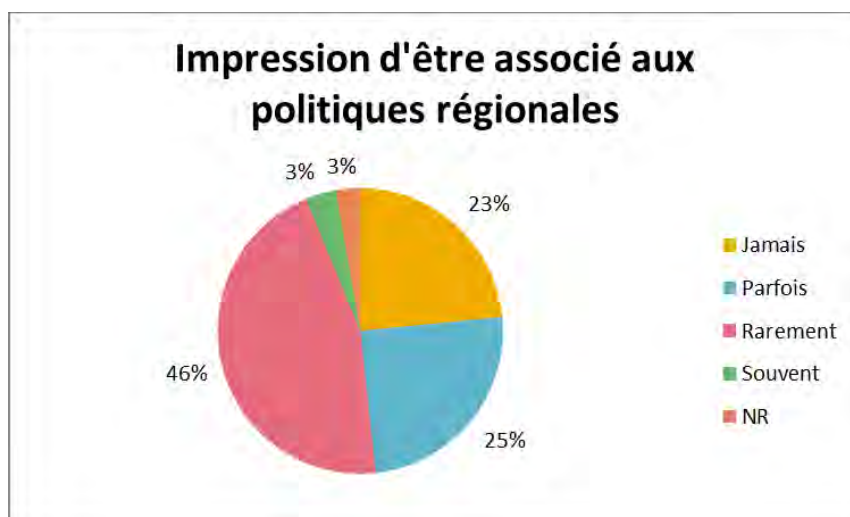
L'attente principale des participants est le fait de pouvoir s'informer lors de cette journée pour 9 participants sur 10, mais également de pouvoir donner son avis. S'ils espèrent majoritairement échanger sur les politiques régionales également, ils semblent plus sceptiques sur le fait de pouvoir influencer les décisions, de pouvoir émettre des propositions concrètes et d'obtenir des réponses des pouvoirs publics.

## Sentiment de connaissance des compétences et du fonctionnement de la région



Seuls deux participants pensent « très bien » connaître le fonctionnement de leur région. Parmi le total des répondants par « plutôt bien », les CSP les plus représentées sont les retraités (36% des réponses « plutôt bien ») les professions intermédiaires (18%), puis les cadres (16%).

## Sentiment d'être associé aux politiques régionales



Près de 70% des participants estiment être rarement ou jamais associés aux politiques régionales. Par rapport à la moyenne des quatre sites, on remarque une surreprésentation de réponse négative à cette question au sein de l'atelier citoyen de Clamecy (participants des départements de l'Yonne et de la Nièvre).

En croisant les données des deux questions précédentes, il est possible d'établir quatre « familles types » de participants :

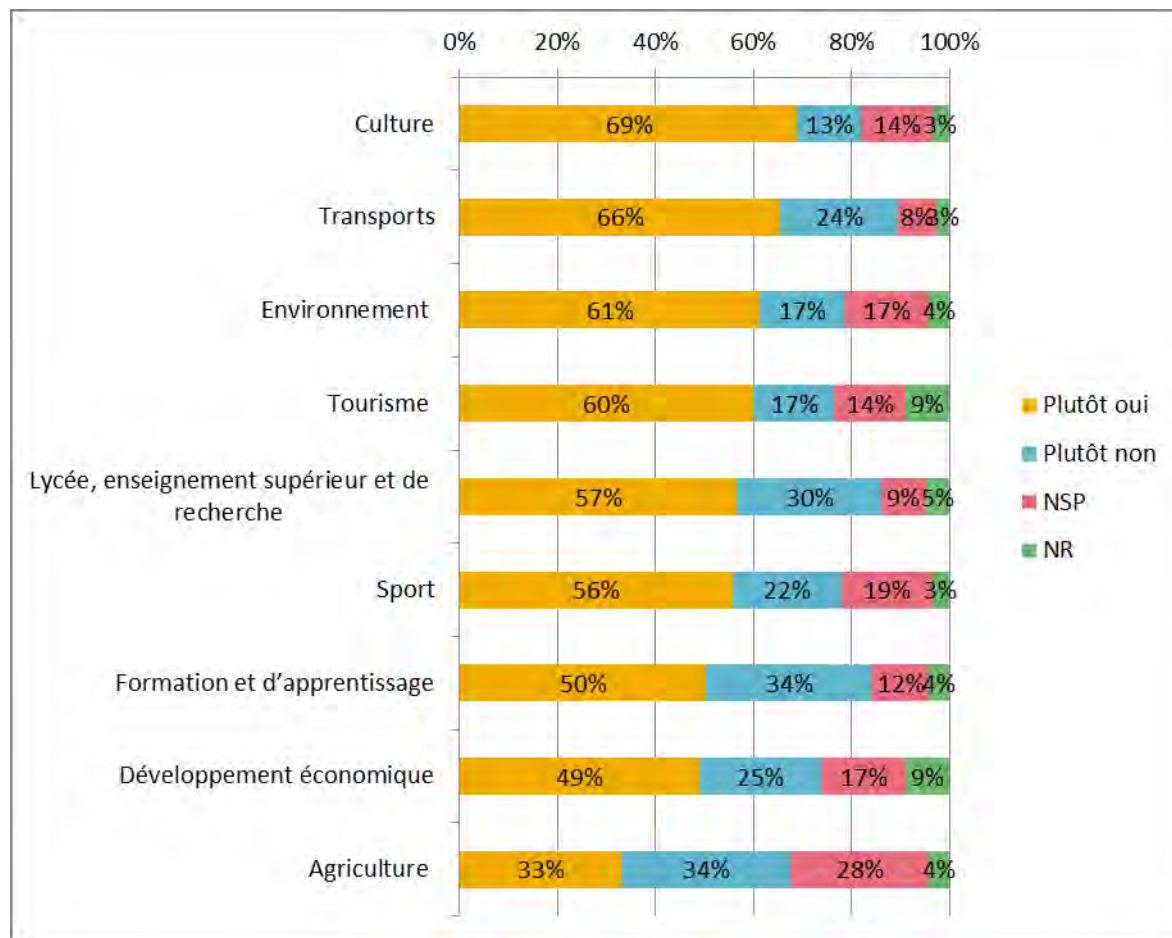
- **Les connaisseurs satisfaits** : 11%
- **Les connaisseurs frustrés** : 21%
- **Les profanes satisfaits** : 17%
- **Les profanes frustrés** : 48%

Connaissance du fonctionnement	Impression d'être associé					Total général
	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	NR	
Très bien	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%	0,0%	1,4%
Plutôt bien	0,0%	9,7%	15,9%	4,8%	0,0%	30,3%
Plutôt mal	3,4%	13,8%	27,6%	13,1%	2,8%	60,7%
Très mal	0,0%	0,0%	2,1%	5,5%	0,0%	7,6%
<b>Total général</b>	<b>3%</b>	<b>25%</b>	<b>46%</b>	<b>23%</b>	<b>3%</b>	<b>100%</b>

C'est ainsi presque la moitié des participants (48%) qui considèrent plutôt mal connaître le fonctionnement de la région, et par là-même, être rarement ou jamais associés aux politiques régionales. La catégorie suivante est celle des « connaisseurs frustrés » (21%) estimant

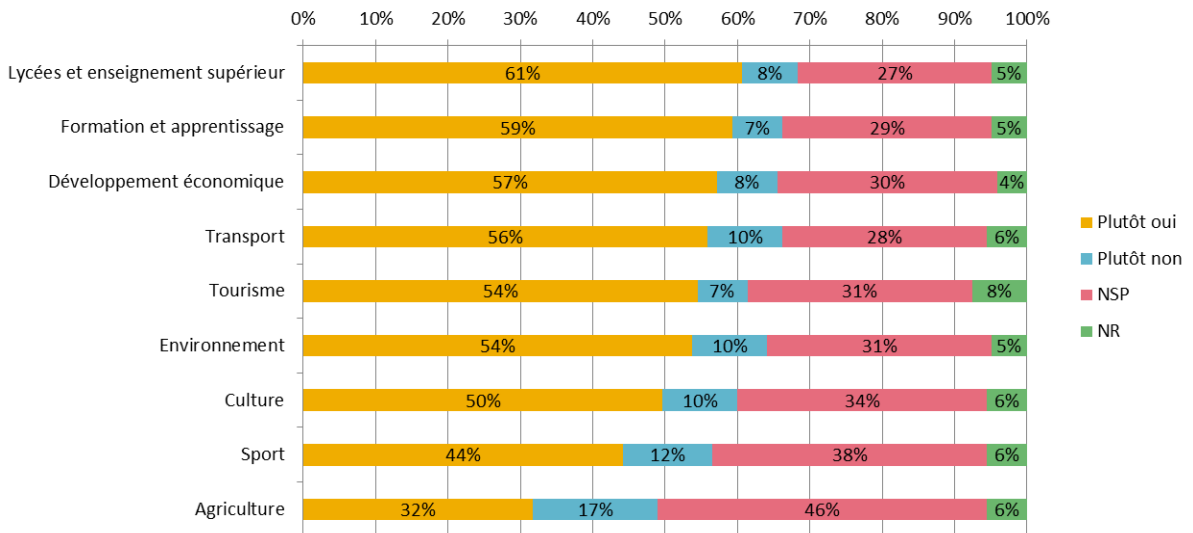
connaître la région mais être peu associés aux décisions. Viennent enfin les familles de « satisfaits » : les profanes (17%) et les connaisseurs (11%).

### **Perception des bénéfices liés aux services de la région**



Aucun écart significatif n'est à relever entre les différents sites. Les compétences de la région les plus identifiées dans la vie quotidienne des répondants sont celles relevant de la culture, des transports et de l'environnement. Les plus jeunes sont plus nombreux à percevoir des bénéfices en matière de formation, de transport et de sport ; mais étonnamment peu nombreux en matière de lycée ou d'enseignement supérieur. Sur cette compétence, c'est davantage la classe d'âge des « parents de lycéens » (45-60 ans) qui sont les plus nombreux à répondre positivement.

## Dans 5 ans, je pense que l'action de la région aura eu un impact positif sur ...



Les compétences sur lesquels les participants sont le plus confiant sur le fait que la région ait un impact bénéfique sont les lycées et l'enseignement supérieur, la formation et l'apprentissage, le développement économique et les transports. Ils sont plus sceptiques sur la culture, le sport et l'agriculture : seuls 32% des participants pensent que l'action de la région aura eu un impact positif sur cette dernière dans cinq ans.

## Associer davantage les citoyens aux politiques régionales, c'est...

Associer davantage les citoyens aux politiques régionales ...	
<b>Indispensable</b>	<b>59%</b>
<b>Compliqué</b>	<b>19%</b>
<b>Réaliste</b>	<b>11%</b>
<b>Utopique</b>	<b>8%</b>
<i>NR</i>	<b>2%</b>
<b>Simple</b>	<b>1%</b>
<b>Inutile</b>	<b>1%</b>

Selon les tranches d'âges, on observe certaines tendances :

- Le caractère « indispensable », largement majoritaire, a tendance à décroître avec l'âge : les 16-30 ans et les 31-45 ans sont 68% à estimer indispensable le fait d'associer les citoyens aux politiques publiques régionales, ils ne sont plus que 49% chez les plus de 61 ans ;
- Les caractères « utopiques » et « compliqués » croissent avec l'âge des participants.

### **Perception du changement suite à la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté**

<b>Question 1 : Pour moi, la fusion ... (3 réponses au choix)</b>	<b>%</b>
Ça ne change rien	30%
<b>Ça va éloigner la politique régionale des habitants</b>	<b>35%</b>
Ça va rapprocher la politique régionale des habitants	30%
NR	6%

<b>Question 2 : Pour moi, la fusion ... (3 réponses au choix)</b>	<b>%</b>
Ça ne change rien	23%
Ça va diminuer les bénéfices de l'action régionale	21%
<b>Ça va donner plus d'efficacité à l'action régionale</b>	<b>51%</b>
NR	5%

<b>Question 3 : Pour moi, la fusion ... (3 réponses au choix)</b>	<b>%</b>
Ça ne change rien	24%
<b>Ça va coûter plus cher</b>	<b>47%</b>
Ça va permettre de faire des économies	22%
NR	7%

Les plus enthousiastes (ayant répondu : Ça va rapprocher ... / Ça va donner plus d'efficacité ... / Ça va permettre de faire des économies) se comptent au même nombre que les plus sceptiques (Ça va éloigner ... / Ça va diminuer les bénéfices ... / Ça va coûter plus cher), représentant chacun 10% des répondants.

Si l'on observe les réponses selon le site de l'atelier, les principaux écarts se mesurent à Dole et Vesoul : à Dole, les participants sont moins nombreux à considérer que la fusion puisse rapprocher la politique régionale (16%, pour 45% à Clamecy) et plus nombreux à envisager un surcoût lié à la fusion (60%, pour 32% à Clamecy). A Vesoul, ils sont moins nombreux à envisager une meilleure efficacité des politiques régionales suite à la fusion (11%, pour 27% à Dole).

Notons que le sentiment d'éloignement induit par la fusion (« Ça va éloigner la politique régionale des habitants ») est corrélé à la distance que les participants ont parcourue le matin pour participer à l'atelier. Cette différence ne se retrouve pas s'agissant de l'efficacité ou du coût.



## 2.2.Séquence 2\_ Inclure les citoyens dans les politiques publiques régionales ?

Un **support d'introduction pédagogique à la démocratie participative** est présenté aux participants, afin de les aider à se saisir des enjeux et questionnements en matière de co-conception de l'action publique régionale. Pour chacun des trois défis travaillés au fil de la journée, il a en effet été demandé aux participants de réfléchir à la manière d'impliquer les citoyens et de les rendre acteurs des politiques publiques régionales. Pour étoffer leurs réponses, les citoyens pouvaient se référer à ce document d'appui à la réflexion.

*[Ce support se trouve en annexe, ci-dessous la reproduction de son contenu]*

### **Pourquoi ?**

- Pour une démocratie active entre deux élections
- Mieux connaître et répondre aux besoins et attentes des habitants
- Décider ce qu'il faut modifier, arrêter, lancer
- Trouver de nouvelles pistes d'action, des idées, trancher des controverses
- Plus de transparence sur les choix régionaux
- Soutenir des initiatives
- Répondre à des envies exprimées par des acteurs du territoire
- Imaginer ensemble la région de demain
- Dialoguer entre acteurs ou territoires différents pour plus de coopération
- Développer le pouvoir d'interpellation des citoyens
- ...

### **Sur quoi ?**

- Une politique publique ou un dispositif régional, pour l'évaluer / le faire évoluer (ex : la transition énergétique, la politique de soutien et d'aide aux territoires)
- Un projet concret proposé par des acteurs du territoire
- Un projet concret proposé par la région
- Un problème, une difficulté que vit la région (par exemple, la mobilité, la démographie médicale...)
- Une politique nationale ou européenne qui a des impacts régionaux
- ...

### **Qui associer ?**

#### **Des citoyens uniquement ?**

- Des milliers d'habitants
- Uniquement les citoyens concernés par une action de la région ? (ex : les usagers du TER, les lycéens, ceux qui habitent près d'un projet etc.)
- Des citoyens tirés au sort en nombre restreint (quelques dizaines ou centaines)
- Des citoyens volontaires
- Des publics ciblés parce qu'ils ont des besoins spécifiques : personnes âgées, personnes à mobilité réduite, jeunes...

## **Des acteurs du territoire ?**

- Les associations
- Des porteurs de projet
- Les acteurs éducatifs (établissements scolaires, élèves et étudiants, universités et centres d'apprentissage)
- Les entreprises et le monde économique
- Les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, département)
- Des experts
- ...

## **Jusqu'où ?**

**Co-construire** de nouvelles actions ou projet

**Concierter**, c'est ouvrir à la discussion collective et à l'enrichissement un projet ou une action et s'engager à rendre compte de l'usage de la parole citoyenne (Journées citoyennes qui produisent un avis citoyen)

**Consulter**, c'est demander l'avis des citoyens individuellement (enquête, sondage, réunion publique d'information)

**Informier** (ex : site Internet, journal de la région, vidéos)

## **Avec quelle intensité ?**

- **De manière ponctuelle** (15 minutes, 3h, 1 jour, 3 jours...) : consultation par internet, Journées citoyennes, jury citoyen
- **Par cycle** (plusieurs réunions sur un même sujet, sur plusieurs mois) : pour la mise en discussion d'une politique régionale par plusieurs réunions sur le territoire et avec des acteurs différents, par des groupes de travail, etc.
- ...

## **2.3.Séquence 3\_ Travail sur les 3 défis prioritaires du mandat**

### ***Méthode de travail***

**Les 3 défis fixés par l'exécutif régional pour les cinq années à venir sont dans un premier temps présentés brièvement** aux participants, sans entrer dans les objets précis qui composeront ces politiques : emploi, transition écologique et énergétique, fraternité et vivre ensemble. Aux tables, les participants disposent d'une demi-heure pour répondre, pour chacun de ces 3 défis, à la question suivante : **Qu'est-ce qui devrait changer dans la vie des habitants de la région, d'ici 2021, grâce à ces 3 défis ? Et pourquoi ?**

En consacrant environ une heure à chaque défi, les participants ont par la suite pu les approfondir à l'aide d'une présentation de l'ensemble des leviers envisagés par l'exécutif pour relever chaque défi.

Conçue et travaillée de façon identique, voici comment se déroule chacune de ces séquences.

1. Une interview filmée de la Présidente Marie-Guite Dufay, introduit le défi et contextualise les différents leviers que la région souhaite activer au sein de son Plan de mandat.
2. Un support présentant l'ensemble des leviers mis en œuvre / à mettre en œuvre par la région, est distribué à chaque participant. Ces leviers sont les feuilles de route sur lesquelles l'exécutif construit son Plan de mandat, qui sera voté à l'automne 2016.
3. Les participants disposent de 10 gommettes chacun, afin de prioriser, selon leur choix individuel :
  - les 5 leviers/programmes prioritaires – qui pourraient le plus changer positivement la vie des habitants
  - les 5 leviers/programme sur lesquelles les citoyens devraient être associés pour avoir de meilleurs résultats
4. 1ère étape : les participants échangent aux tables, en s'appuyant sur les questions suivantes, et en rapportant leurs réponses sur un support :
  - Qu'est-ce qui va dans le bon sens selon vous ? Qu'est-ce que la mise en œuvre de ces leviers peut changer positivement ?
  - Quels sont les risques dans la mise en œuvre de ce défi ? A quoi faut-il faire attention ?
  - Y a-t-il des leviers, des publics, ou des thèmes oubliés selon vous ?
5. 2ème étape :
  - Quels sont les 2 ou 3 leviers les plus propices à l'association des habitants selon vous ? Et pourquoi ?
  - Comment associer les habitants sur ce défi en général / ou sur ces leviers ? Qui associer ? Pourquoi ? De quelle façon ?
6. Après 45 minutes d'échanges, les tables restituent de manière synthétique leur travail à l'ensemble du groupe

### **Travail de synthèse du présent document :**

L'ensemble de la matière grise produite par les participants, lors des temps d'échanges et de délibération collective de la journée, a été consigné par les facilitateurs de tables sur des supports papier. L'ensemble de ces supports ont été retranscrits, analysés et triés :

- Afin de classer en champs thématiques les éléments prononcés et écrits ;
- Afin de repérer les éléments ayant été les plus cités dans les quatre ateliers.

Pour chacune des parties de la synthèse ci-dessous, nous avons reporté en premier les éléments cités le plus grand nombre de fois par les participants.

Aucune idée n'a été mise de côté dans ce travail de synthèse.

## **Défi prioritaire « l'emploi »**

*(Développement économique, formation, apprentissage, agriculture, numérique ...)*

---

### **Premières réactions : ce qui devrait changer dans la vie des habitants de la région, d'ici 2021**

*Lors de ce premier temps d'échanges, sans présentation préalable des 20 leviers constituant le défi de l'emploi, les sujets de préoccupations les plus cités par les participants sont ceux liés :*

#### **A la formation professionnelle :**

- Il est nécessaire de créer de la cohérence au sein des formations proposées afin qu'elles puissent déboucher sur un emploi. Les offres de formation doivent ainsi être mieux adaptées au marché de l'emploi, et les emplois non-pourvus doivent faire l'objet de beaucoup plus de réactivité de la part des appareils de formation.
- Une « nouvelle forme » devrait être donnée à Pôle Emploi : un guichet unique « emploi » serait proposé (en 2021, Pôle emploi devient régional ; la relation avec les demandeurs d'emploi est favorisée avec une grande proximité) ; les dispositifs sont simplifiés, plus faciles d'accès ; la relation avec les entreprises et les procédures sont simplifiées ; les emplois aidés sont bien accompagnés, pour qu'ils soient un tremplin vers de l'emploi plus stable. Si la mission « Pôle emploi » est transférée à la région, les crédits nécessaires doivent l'être également.
- Les démarches et les formations seront individualisées : souplesse dans le financement des formations et adéquation avec les besoins et les complémentarités des territoires bourguignons et francs-comtois ; aide aux personnes de plus de 50 ans.
- Développer les formations et les emplois liés aux deux autres défis du plan de mandat, et palier aux manques chroniques dans certains secteurs (chaudronnerie...). Les emplois « nouveaux » sont repérés, promus, et les orientations données aux jeunes en tiennent compte.
- Des stages d'orientation sont proposés pendant les années « lycées » et leur accès est facilité.
- Endiguer les départs à l'étranger, notamment en Suisse où les entreprises sont plus attractives, des citoyens français formés : mettre en place une obligation (contrat professionnel) à travailler en France.
- Permettre aux retraités de transmettre leurs savoirs aux jeunes générations.
- Assurer une formation facile d'accès à tous les demandeurs d'emploi, ainsi qu'à l'ensemble des citoyens tout au long de la vie.

#### **A l'apprentissage :**

- L'apprentissage nécessite d'être développé, avec plus de choix proposés en particulier dans les territoires ruraux et une valorisation des métiers manuels dans leur diversité, grâce à une communication ciblée ; les TMPE et PME sont associées dans cet objectif. Les apprentis sont valorisés, notamment financièrement, permettant aux jeunes diplômés sans expérience de percevoir une rémunération décente.
- L'apprentissage doit être revalorisé, notamment à l'aide de partenariat avec les entreprises afin de faciliter l'insertion dans la vie active. Le lien entre apprentissage et

stage en entreprise doit être facilité, en allégeant les règles trop contraignantes et les cotisations importantes pour les entreprises.

- Une orientation dès la classe de 3ème peut être mise en place.

Viennent ensuite, dans les éléments cités plusieurs fois, certaines propositions liées au **développement économique**, au monde de l'**entreprise** et aux **savoir-faire et spécificités régionales** :

- Il est nécessaire de faciliter l'implantation de nouvelles entreprises (et singulièrement dans la Nièvre, en Haute-Saône) et d'aider à leur création, notamment au travers d'allègements fiscaux ...
- ... tout en luttant pour qu'il y ait moins de contrats à durée déterminée (CDD) et de temps partiels. Faciliter l'emploi des jeunes en dehors des contrats précaires est une priorité.
- Il ne faut pas brader nos savoir-faire régionaux, et prendre soin du terroir Bourgogne-Franche-Comté, en maintenant les savoir-faire et en les adaptant aux technologies les plus récentes : bois et forêt, viticulture, automobile, horlogerie, chimie, industrie, agriculture (dont les petits agriculteurs et le bio) ...
- ... mais également attirer des secteurs plus dynamiques avec plus de cadres et plus de jeunes, développer la filière numérique et booster les technologies de pointe, créer des emplois liés à l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, l'aide à la personne et le vivre-ensemble, identifier et valoriser les start-up.
- Développer l'agriculture bio, notamment par des petites structures, favoriser les circuits courts, la vente directe par les agriculteurs, mettre en valeur l'agrosystème de la région et la biodiversité.
- Aider à l'exportation et attirer des entreprises internationales pour diversité des formes de travail.
- Limiter les capitaux étrangers dans le capital économique de la région et favoriser l'achat *made in France*. Eviter la vente des terres et monuments aux investisseurs étrangers.

**Favoriser l'emploi de façon générale et lutter contre la précarité :**

- Réduire les emplois précaires des communes et de tous les établissements publics et faire en sorte que la région pèse sur la politique d'emploi des entreprises (notamment sur les emplois industriels) qui ont tendance à externaliser les services malgré les aides.
- Lutter contre les discriminations à l'embauche et inciter les entreprises à employer des personnes handicapées.
- Sortir les chômeurs longue-durée de la précarité grâce à une opération « zéro chômeur ». Organiser des « journées de l'emploi » partout en région.
- L'ensemble du territoire doit avoir accès à internet à haut débit, permettant au télétravail de se développer
- Lutter contre la fraude des entreprises
- Empêcher la désertification des campagnes et lutter contre les fermetures d'écoles, des bureaux de poste, des épiceries...

## **Priorisation de leviers pour changer la vie des habitants**

→ Sur les 20 leviers sur l'emploi présentés aux participants, voici les 5 qui arrivent en tête du vote de priorisation. Retrouvez l'ensemble des leviers en annexes du document

1. **Offrir une solution Très haut débit à tous** les habitants, toutes les collectivités locales et toutes entreprises d'ici 2022 (71 votes)
2. **Accompagner les entreprises à tous les stades de leur développement** (création, implantation, innovation, reprise, transmission, mutations, internationalisation) avec un plan d'action régional dédié, avec la mise en place d'un programme spécifique pour les start-up (66 votes)
3. **Repérer les besoins de formation et formaliser les réponses sur mesure** pour accélérer le retour à l'emploi (60 votes)
4. **Former 12 000 demandeurs d'emploi supplémentaires dès 2016** (remise à niveau, métiers de demain -transition énergétique, numérique- et métiers en tension). (57 votes)
5. **Inciter les producteurs locaux à la production bio**, notamment par la définition de **seuils minimaux dans les cantines des lycées** (50% de produits locaux et/ou bio dans les marchés). (57 votes)

## **Synthèses des propositions pour agir positivement sur l'emploi**

Après la présentation des leviers pour l'emploi et leur priorisation, voici les propositions des participants.

### **Favoriser la création d'entreprises, pour plus d'emploi et moins de délocalisation, et impulser le rôle de « tour de contrôle » de la région**

- Conditionner l'aide et l'accompagnement des entreprises à leur engagement de rester sur le territoire sur le long terme. Les entreprises faisant des bénéfices ne peuvent quitter la région si elles ont été aidées.
- Suivre les entreprises sur le long terme afin de les connaître : créer un guichet unique pour les démarches des entreprises et organiser des services qui les démarchent pour les aider, les accompagner les 3 premières années ou jusqu'au « régime de croisière » (maintenir ou développer un accompagnement). Faciliter les démarches administratives et l'information des porteurs de projet, afin de faire connaître le rôle de la région.
- Faciliter l'appel aux artisans, aux PME et TPE, et montée en qualification, à l'image d'un *small business act* de Bourgogne-Franche-Comté.
- Relancer la commande publique, notamment dans le BTP.
- Inventer de « nouveaux contrats de solidarité territoriale ».
- Créer une chaîne de TV 100% pour l'emploi, qui soit locale ou nationale.
- Favoriser l'installation des ménages, attirer les jeunes diplômés en offrant des emplois plus qualifiés et plus qualifiants, sortir de la dichotomie agriculture/industrie pour aller davantage vers une image plus innovante de la région.
- Renforcer l'emploi dans les carrières sanitaires et sociales.
- Valoriser les filières peu connues.

## **Pour une agriculture d'excellence et une consommation avisée**

Aller vers une politique agricole régionale prenant le pas sur la politique nationale ou internationale, valoriser l'agriculture et accompagner les changements de pratiques vers l'agro écologie.

- Mettre en place l'agriculture bio dans les cantines et concevoir un financement régional pour inciter les agriculteurs à développer ce type de produits, améliorer l'information sur les plateaux des cantines.
- Développer un « drive fermier » pour favoriser l'implantation des agriculteurs bio sur tout le territoire, créer un journal d'information indiquant les lieux et dates de ventes directes et une carte des producteurs financés par la région dans l'agriculture raisonnée. Développer le système des AMAP et faciliter l'installation de coopératives de consommateurs et de producteurs (pour soulager le producteur local et rendre le produit moins coûteux). Limiter les pesticides et redéployer la polyculture.
- Accompagner les agriculteurs par une simplification administrative de leur activité et favoriser la reprise des exploitations.
- Organiser des sondages de clientèle pour approfondir les souhaits en matière de consommation.
- Protéger le terroir, les AOC, le savoir-faire, et favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.

## **Développer le numérique ... pour améliorer la compétitivité**

- Instaurer un plan de mise en place du THD partout pour amener de nouvelles activités économiques et favoriser l'attractivité de la région.
- Faciliter le télétravail : le THD limite les déplacements et est donc profitable à la transition énergétique.
- Mettre en place une aide financière pour l'accès à Internet THD.
- Conserver la matière grise locale et associer les étudiants à la création d'une *Silicon Valley* décentralisée de la capitale de région.

## **Formation et accès à l'emploi : créer un cadre incitatif à la formation et à l'évolution des métiers, miser sur l'apprentissage**

- Régionaliser Pôle Emploi, ainsi transféré à la région, et créant un guichet unique sans doublon. Cette régionalisation permettrait un service de proximité pour orienter et informer.
- Repérer les besoins de formation et formaliser des réponses sur-mesure pour accélérer le retour à l'emploi (réponse plus concrète aux besoins des personnes). Faire un vrai bilan de l'offre et de la demande en termes de formation (notamment pour l'emploi des jeunes). Augmenter la réactivité de la formation sur les offres d'emploi non pourvues.
- Renforcer l'échange de données entre les entreprises et les structures de formation sur les emplois disponibles au plus près du territoire.
- Miser sur l'apprentissage : valoriser les filières techniques et les métiers manuels, faciliter le recrutement des apprentis, créer un site « Offre/demande » consacré à l'apprentissage, mieux informer les lycéens, favoriser l'alternance école/travail/universités, organiser des speed-dating.
- Valoriser la transmission des compétences par les seniors. Donner des outils pédagogiques à ceux qui veulent le faire.
- Accorder un minima social régional lorsqu'on participe à l'amélioration des Parcs Naturels Régionaux sur le mode du volontariat.

- Développer l'offre de stage et un contrôle de leur qualité par la région.

### **Autres propositions**

- Soutenir le public handicapé et accompagner leurs cellules familiales, travailler à un programme d'insertion pour les personnes en situation difficile.
- Prendre des précautions dans la fermeture des filières de formation (microtechnique, métallurgie, micromécanique, horlogerie...).
- Créer des « tandems de transition » dans les emplois (un ancien qui forme un jeune qui prendra sa place).
- Aider les projets pilotes dans la transition énergétique.
- La région doit communiquer sur le tourisme lié à l'ensemble du territoire : le tourisme favorise l'emploi direct ou indirect. C'est la seule « industrie » qui ne soit pas délocalisable.
- Rééquilibrer les territoires.
- Revitaliser les zones rurales.
- Lutter contre la dispersion des acteurs (CCI, pôle emploi, agence économique, etc.).
- Privilégier l'économie sociale et solidaire (ESS) et la promouvoir auprès du grand public (10% des emplois).
- Développer le pôle de formation « Image et son » de la région.

### **Paroles de citoyens**

« Comment assurer que les accompagnements produisent des effets réels, et ne soient pas que des effets d'aubaine pour les entreprises ? Comment organiser le contrôle ? »

« Attention à ne pas lancer trop d'expérimentations dans trop de domaines, et à ne pas être hors sol. »

« La région doit pouvoir se faire entendre sur la qualité des services hospitaliers. »

« Il ne faut pas oublier le secteur de la santé dans la formation : infirmières, médecins... »

### **Priorisation des leviers sur lesquels les citoyens devraient être associés**

➔ Sur les 20 leviers sur l'emploi présentés aux participants, voici les 5 qui arrivent en tête du vote de priorisation, sur lesquels les citoyens devraient être associés pour avoir de meilleurs résultats.

1. Affirmer le **rôle de la région** en tant **qu'accélérateur et démonstrateur de projets pilotes, notamment sur la transition énergétique (éolien, hydrogène)**. (57 votes)
2. **Repérer les besoins de formation et formaliser les réponses sur mesure** pour accélérer le retour à l'emploi (52 votes)
3. **Ancrer les projets de développement agricole dans les territoires (circuits courts, proximité, agroenvironnement)** (49 votes)



4. **Inciter les producteurs locaux à la production bio**, notamment par la définition de seuils minimaux dans les cantines des lycées (50% de produits locaux et/ou bio dans les marchés). (49 votes)
5. **Expérimenter un nouveau contrat de solidarité territorial**, facilitant l'embauche des jeunes tout en permettant à des seniors de se reconvertir sur des missions plus adaptées. (46 votes)

### **Synthèses des propositions pour associer les citoyens sur le défi « emploi »**

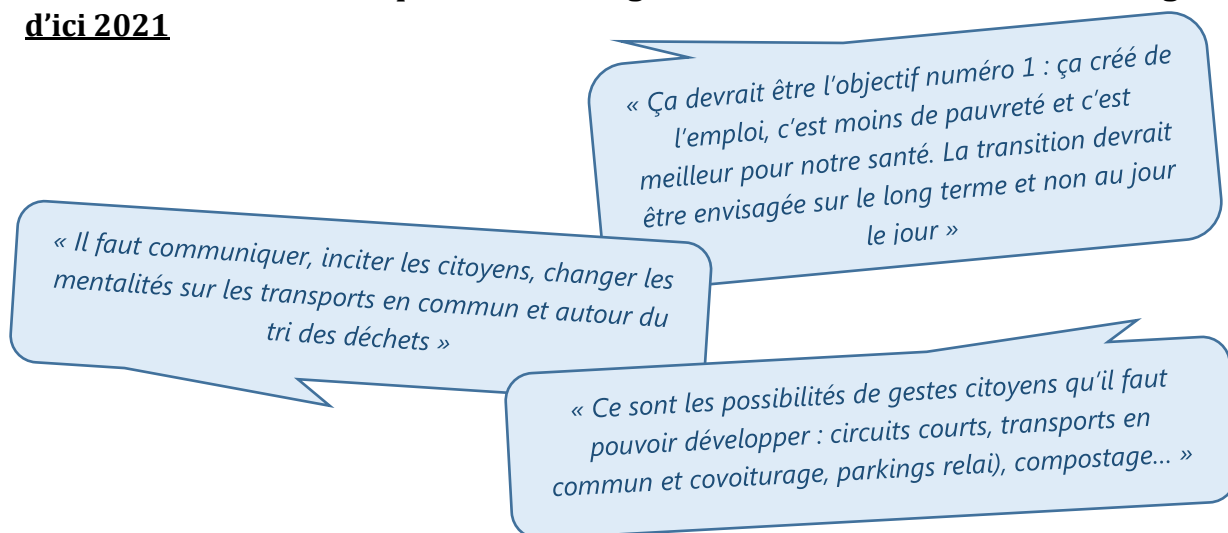
- « *Un nouveau contrat de solidarité territoriale* » : **mettre en place un comité de suivi et de mise en œuvre** (citoyens concernés par le dispositif ou non, les patrons, les organismes de formation, ...). Echelle des comités : les bassins d'emploi, pour faire émerger les spécificités de chaque territoire.
- Création d'une **commission mixte locale régionale** dans les différents domaines. Mettre en place des réunions thématiques locales.
- **Des comités locaux autour de l'agriculture et de la consommation** : circuits courts, information des consommateurs, contrôle des productions bios et raisonnées, éducation à la bonne alimentation, marchés locaux, emplois saisonniers
- Des séances de type « **speed dating** » pour adapter la formation à l'emploi.
- Créer un **site internet dédié à l'agriculture et aux circuits-courts** pour créer un lien entre consommateurs et producteurs.
- Cantines scolaires : **associer élèves et parents d'élèves sur toute la chaîne de la conception**, de la fabrication à la consommation (prix, goût, qualité...).
- Associer des réseaux citoyens dans le territoire régional impliqués dans la vie locale par thématique.
- Association systématique des citoyens aux grands projets.
- Cafés citoyens de formation et d'information (les chefs d'entreprises, les jeunes, les villes et villages, les acteurs éducatifs et éducateurs de quartiers).
- Re consulter les citoyens présents à la journée du 2 juillet 2016. Informer notre groupe citoyen (d'aujourd'hui) des évolutions des leviers, avec une évaluation en continue par un service du conseil régional. Croiser l'évaluation de la région avec le ressenti des citoyens. Nous réunir à nouveau dans 6 ans pour faire le bilan et rendre compte

## Défi prioritaire « la transition écologique et énergétique »

(Transports et mobilités, aménagement du territoire, santé, solidarité territoriale ...)

---

### **Premières réactions : ce qui devrait changer dans la vie des habitants de la région, d'ici 2021**



*Lors de ce premier temps d'échanges, sans présentation préalable des 26 leviers constituant le défi de la transition écologique et énergétique, les sujets de préoccupations les plus cités par les participants sont ceux liés :*

#### **A l'environnement, à l'écologie et à l'agriculture :**

- En 2021, la transition sera plus visible, plus rapide. On aura osé aller vite. Ce sera devenu l'affaire de tous, grâce à des formations et des sensibilisations massives. Ces sensibilisations seront concrètes, avec des expérimentations, des démonstrations, des visites, la création d'une structure spécifique à l'écologie ... La pédagogie sera concrète. La région accompagne le changement culturel.
- L'agriculture aura évolué et sera moins intensive, avec une orientation sur le bio, des fermes coopératives seront actives, l'usage des phytosanitaires sera réduit, les petites exploitations seront aidées, les produits seront plus vendus en circuits courts, l'agriculture sera « dépolluée ». Les particuliers utiliseront moins d'engrais et de désherbants dans leurs jardins. Un meilleur traitement des sols permettra moins d'inondations
- Les sites naturels sont une richesse à préserver pour la région, ils sont plus équipés de poubelles, les voitures en sont éloignées par des stationnements distants. Les sites sont nettoyés régulièrement. Les personnes qui jettent des déchets sont verbalisées. Des journées d'entretien des forêts et des rivières sont organisées.
- A nouveau des stratégies de filières sont mises en place, des emplois sont créés dans le traitement des déchets, le développement durable dans les entreprises devient fortement créateur d'emplois, la biomasse est en extension avec la filière bois.
- Une attention sera portée au risque de conflit et de surexploitation entre le bois/énergie et le bois/construction

### **Aux transports et à la mobilité :**

- Les transports verts et électriques se développent, des aides à l'achat pour les voitures électriques sont créées et des bornes sont installées, incitant les citoyens à sauter le pas.
- Des plateformes de covoiturage et d'autopartage sont multipliées et des solutions originales pour le développer sont inventées : l'organisation régionale ou locale est privilégiée.
- Les transports publics en commun sont développés et rendus intelligents, ils utilisent l'énergie de la biomasse et l'électricité pour moins polluer, ils sont gratuits, notamment le transport scolaire qui restent accessibles dans les territoires ruraux. La place du vélo en ville est importante grâce aux pistes cyclables.
- La desserte des zones rurales est améliorée, le transport à la demande se développe.
- Les déplacements entre villes sont facilités par le rail (TER et TGV), moins onéreux pour les passagers, alors que les camions circulent de moins en moins, notamment grâce au transport fluviale.
- La création d'un aéroport régional est permise.
- La solidarité s'exerce pour les territoires les plus enclavés.
- Pour développer le tourisme, un tarif attractif de transport est imaginé.

### **A l'énergie :**

- L'accès aux aides pour la rénovation sera facilité ; la communication devient plus lisible, notamment pour les professionnels qui savent peu de choses sur ce qui est possible, et les droits aux aides sont étendus au plus grand nombre de particuliers.
- Les territoires ruraux ont également accès aux praticiens, et l'esthétique des installations est considérée. Des aides pour les plus démunis sont prévus afin de lutter contre la précarité énergétique et l'amélioration de l'habitat.
- La production d'énergie verte et propre explose en Bourgogne-Franche-Comté : l'éolien et le photovoltaïque, ainsi que la géothermie, moins polluants et créateurs d'emplois, sont privilégiés tout en préservant les paysages. On recherche une « transition totale », en rattrapant notre retard sur certains pays de l'Union Européenne.
- L'industrie, les entreprises et les administrations seront soucieuses de la baisse de leur consommation et de leurs rejets. Les pollutions sont maîtrisées et des emplois sont créés dans le traitement des déchets et leur transformation en vue de recyclages.
- L'autonomie énergétique des centres urbains devient une réalité.
- La méthanisation des lisiers dans les régions d'élevage est développée.
- Une attention particulière est maintenue sur le recyclage des installations (panneaux solaires) ainsi que sur les risques de conflits d'intérêts des entreprises liées aux technologies vertes.

### **A la santé :**

- La répartition de l'accès au soin est équilibrée et la lutte contre les déserts médicaux est engagée. Les primes à l'installation (obligation début de carrière en zone rurale ?) sont encouragées, notamment auprès des étudiants en médecine. L'ensemble des lits d'hôpitaux et les maternités sont conservés.
- Des centres médicaux avec des spécialistes et des généralistes sont installés dans les territoires ruraux.
- Les bâtiments publics seront plus fonctionnels pour tous, et plus accessibles pour les personnes handicapées. La prévention est développée.

## **Priorisation de leviers pour changer la vie des habitants**

➔ Sur les 26 leviers sur la transition écologique et énergétique présentés aux participants, voici les 4 qui arrivent en tête du vote de priorisation. Retrouvez l'ensemble des leviers en annexes du document

1. Favoriser la **structuration de l'offre de soins par l'implantation de centres ou de maisons de santé, et par l'accompagnement à l'installation**, l'accueil et la recherche de professionnels dans les zones déficitaires. (77 votes)
2. **Encourager l'intermodalité : créer une carte de transport régionale unique permettant une complémentarité rail-route** (bus en agglomérations, autocars des lignes départementales, stationnement à proximité des gares). (63 votes)
3. Optimiser, **promouvoir et accompagner les nouvelles ruralités** (mobilités villes-campagnes ; dynamiques économiques des territoires ruraux ; relation aux milieux naturels ...) en lançant et en soutenant des projets (...) pour des **ruralités vivantes, accueillantes, innovantes**, plus autonomes et accessibles. (54 votes)
4. Conforter le **développement des infrastructures de transports** et des **matériels ferroviaires** avec la **réouverture de lignes**, l'électrification, le transfrontalier (France-Suisse), la rénovation de gares et l'acquisition de matériels nouveaux ... (46 votes)

## **Synthèses des propositions pour agir positivement sur la transition écologique et énergétique**

Après la présentation des leviers pour la transition écologique et énergétique et leur priorisation, voici les propositions des participants.

### **Développer l'offre de soin et lutter contre la désertification médicale**

- Favoriser l'offre de soins, structurer l'offre de santé et lutter contre les déserts médicaux pour maintenir la population, permettant l'attractivité des territoires : maillage et répartition des professionnels de santé, amélioration du cadre de vie, augmentation du nombre de places et de l'offre dans les maisons de retraite (vieillesse de la population) tout en améliorant l'offre des métiers d'aide à domicile, diffusion de l'information...
- Créer des maisons de santé (base du service de santé) en aidant les médecins à s'installer à plusieurs et en mutualisant des services : offrir des emplacements, des locaux aux médecins, et augmenter leur nombre.
- Proposer un contrat aux médecins (bourse région) sous forme de rémunération pendant leurs études, avec en contrepartie l'exigence de services en milieu rural. Cette mesure devrait être accompagnée d'une valorisation du territoire par la région.
- Renforcer le partenariat Région – Agence Régionale de Santé (ARS) : uniformiser les pratiques de santé (coût des prestations et dotations des établissements).
- Prendre en compte le handicap et la précarité dans la santé, la solidarité et l'écologie.
- Développer l'e-médecine et mettre en place des taxis, avec des études de cas adaptées.

## **Impulser la dynamique en matière d'énergies renouvelables et de rénovation énergétique**

- Soutenir et simplifier les procédures d'aides aux particuliers, alléger les règles et normes liées à la rénovation énergétique de l'habitat. Les « paliers » déclenchant les aides posent des difficultés et des injustices. Les coûts des travaux de transition énergétique ne doivent pas être trop importants pour un bon retour sur investissement.
- Créer un guichet unique simplificateur, ainsi qu'un agrément d'experts en rénovation énergétique et labelliser les pratiques. Un service public de l'énergie faciliterait les démarches et encouragerait les citoyens à se lancer dans le développement durable.
- L'éducation à la transition énergétique et la prise de conscience pour l'ensemble des citoyens est essentielle, et passe par la formation des jeunes et la diffusion des connaissances.
- Ne pas imposer la transition, ne pas la rendre punitive, et en faire une question de bon sens : réduction des factures énergétiques et augmentation du nombre d'emplois.
- Aider financièrement la filière bois.
- Prendre en compte la pollution visuelle des éoliennes, s'adapter à leur esthétique en maintenant leur développement.
- Se méfier des effets d'aubaine procurés par le développement durable, des lobbys industriels et institutionnels, et exercer un regard sur les grosses sociétés.
- Tendre vers des constructions BBC pour le public et le privé, préserver le foncier et les terres agricoles.
- Soutenir les énergies positives et engager la recherche afin de pouvoir se passer de l'énergie nucléaire.

## **Transports**

- Créer une tarification et un titre unique de transport (TER, bus, tram...), plus simple, quel que soit le mode de transport en facilitant l'intermodalité, mais avec une tarification différente selon des critères sociaux (toutes les collectivités doivent jouer le jeu de l'intermodalité). Une « carte régionale transports » pourrait être inventée, avec accès aux trains, parking-relais, bus, tram...
- Ruralité et transport :
  - enrayer la désertification et les inégalités territoriales
  - développer de nouveaux transports (ex : Pontarlier, Morteau, Montbéliard).
  - raccorder au mieux ces territoires au reste de la région.
  - Développer le réseau TER qui connaît des manques importants, faciliter l'intermodalité
  - Prendre en compte les citoyens afin de déterminer les horaires
- Construire et aménager des espaces de covoiturage. Favoriser le covoiturage pour se rendre à des activités diverses et permettre aux personnes de se rencontrer et se connaître, confondre les générations.
- Lier transition écologie et transports : favoriser le ferroutage, rendre gratuit les transports en commun, inciter les entreprises à aménager leurs horaires pour faciliter le covoiturage, aider les communes à développer l'utilisation du vélo, développer les voitures électriques grâce à des aides à l'achat.
- Conventionner les compagnies de taxi, transports à la demande en lien avec les maisons de santé.

## **Prendre en compte les territoires ruraux de la région et leurs ressources**

- L'accompagnement des nouvelles ruralités, avec le soutien à des activités périscolaires, une bibliothèque mobile, de meilleures dessertes des petites communes. Le renforcement du lien

territorial, rendre les campagnes plus attractives, accueillantes, innovantes. Soutenir l'installation d'entreprises dans les campagnes. Eviter la fermeture des écoles et des petits commerces.

- Développer les stages en milieu rural et instaurer une bourse de fin d'étude pour les étudiants désireux de s'installer en milieu rural.
- Prendre en compte LES ruralités dans leurs diversités, territoires à enjeux d'efficacité énergétique au même titre que les espaces urbains.

### Autres

- Renforcer le tri des déchets et la récupération, favoriser les matériaux bio.
- Inviter les citoyens à visiter les centres de tri des déchets, pour les inciter à les réduire : réduction de facture ou aide financière pour ceux qui font la visite.
- Instaurer un crédit d'impôts pour inciter les propriétaires à ne pas surconsommer.
- Création de « chèque bio », valables sur les circuits courts et les produits bio (comme les chèques restaurants).
- Protéger la biodiversité.

« La région pourrait créer des espaces de covoiturage dont il serait propriétaire, avec des parkings, de la signalisation, un système de sécurité... »

« Il faut accompagner les transitions et en faire un enjeu d'emploi, de formation ... et surtout ne pas les imposer ! »

« Très bonne idée, le service public de l'efficacité énergétique ! »

### Priorisation des leviers sur lesquels les citoyens devraient être associés

➔ Sur les 26 leviers sur la transition écologique et énergétique présentés aux participants, voici les 4 qui arrivent en tête du vote de priorisation, sur lesquels les citoyens devraient être associés pour avoir de meilleurs résultats.

1. **Entraîner et faire de la transition écologique et énergétique (TEE) une question de bon sens, de chance au quotidien**, de gisements d'activités, d'emplois, et non une tâche punitive (55 votes)
2. **Optimiser, promouvoir et accompagner les nouvelles ruralités** (mobilités villes-campagnes ; dynamiques économiques des territoires ruraux ; relation aux milieux naturels ...) en lançant et en soutenant des projets (...) pour des **ruralités vivantes, accueillantes, innovantes**, plus autonomes et accessibles. (51 votes)
3. **Favoriser le débat public pour faire des citoyens les acteurs clés de la transition** comme producteurs, consommateurs et épargnants (investisseurs) : s'appuyer sur le réseau des territoires à énergie positive et créer une communauté de pionniers ordinaires de la transition (POTEs) pour dupliquer et créer des ambassadeurs qui toucheront une population plus large. (48 votes)
4. **Encourager l'intermodalité** (passage d'un réseau de transports à l'autre facilité) : créer une **carte de transport régionale** unique permettant une complémentarité rail-route (bus en agglomérations, autocars des lignes départementales, stationnement à proximité des gares). (47 votes)

## Synthèses des propositions pour associer les citoyens sur le défi « transition écologique et énergétique »

### ➤ **Création / déploiement de lignes de transports : création d'un comité citoyen représentatif**

- Sur les horaires et les fréquences, pour élaborer le « système » intermodal, etc.
- Avec des questionnaires en gare, des parents d'élèves (collège, lycées), personnes âgées ...
- Des réunions usagers/non usagers/communes/autorités de transport/associations défense des usagers/services : nouvelles formes des comités de ligne ? Nouvelles formes de participation des usagers ? visites surprises des élus dans les gares et les trains ?

### ➤ **Maisons médicales et les structures de soins** : définition des besoins, implantation, questionnaires chez les médecins ...

Réunir des publics ciblés car ils ont des besoins spécifiques, et utiliser les données des recensements

### ➤ Créer un **réseau d'ambassadeurs de la transition énergétique**, valoriser les gestes citoyens (primes, points, ...), organiser des journées de ramassage collectif des ordures...

### ➤ « **Entraîner et faire** » : prise de conscience naissante et vraie connaissance des citoyens de ces domaines avec beaucoup d'initiatives privées. Les citoyens doivent être consultés pour partager leur vécu, les spécificités de leur territoire. Il faut au minimum consulter les acteurs associatifs et les citoyens concernés.

### ➤ **Développer la concertation sur de nombreux thèmes** :

- La maîtrise du foncier pour débattre des zones à aménager et les restructurations de zones industrielles
- Le retour du service public dans les territoires qui en sont dépourvus aujourd'hui
- L'écologie
- Le plan antipollution
- Les énergies renouvelables, ou des projets spécifiques (ex : l'éolien)
- Les nouvelles ruralités : faire parler et se parler les associations, développer l'entraide et le dialogues entre acteurs
- l'alimentation, le conditionnement des denrées, des produits...
- La politique de la ville et les conseils citoyens

*« Il faut privilégier la place des citoyens, les consulter comme aujourd'hui. On peut imaginer une évaluation croisée entre le conseil régional et les citoyens, sur différentes thématiques, avec des points d'étapes en continue »*

## **Défi prioritaire « la fraternité et le vivre ensemble »**

*(Jeunesse, lycées, apprentissage, enseignement supérieur et recherche, participation citoyenne, éducation, culture, sport, ...)*

---

### **Premières réactions : ce qui devrait changer dans la vie des habitants de la région, d'ici 2021**

« Si l'emploi s'améliore, le vivre ensemble s'améliorera »

« Il faut associer les jeunes au destin de la région »

*Lors de ce premier temps d'échanges, sans présentation préalable des 34 leviers constituant le défi de la fraternité et du vivre ensemble, les sujets de préoccupations les plus cités par les participants sont ceux liés :*

#### **A la citoyenneté et à la participation citoyenne :**

- Développer le pouvoir d'agir, la participation citoyenne (groupes de consultation citoyenne, réunis régulièrement). Faciliter les échanges. Informer les citoyens. Réaliser des sondages et des référendums, et établir des temps de présence physique dans les territoires pour expliquer les politiques. Développer la démocratie participative. Donner envie aux citoyens. Valoriser l'investissement citoyen et développer l'éducation civique. Rééditer cet exemple de journée citoyenne, de consultation, pour que tout un chacun se sente davantage concerné, notamment localement : des journées de la « régio-citoyenneté » chez les jeunes ? Les « conseils des jeunes » sont développés ?
- Accroître la participation des citoyens aux élections, rapprocher les citoyens des élus, expliquer le sens des décisions prises.
- Développer financièrement le monde associatif pour dynamiser la région et rapprocher les citoyens.
- Les politiques donnent l'exemple et sont des exemples pour tous (civilité, valeurs, respect ...) ; des élus de proximité sont désignés ; le coût de fonctionnement de la région diminue.
- Un service civique pour tous est instauré.

#### **A la formation, l'éducation, l'enseignement secondaire et supérieur et la recherche**

- Valoriser et financer la recherche, développer des spécificités régionales dans l'enseignement supérieur pour éviter la « fuite » des (jeunes) cerveaux, développer des branches de formations spécialisées et pointues dans le public.
- Aider financièrement les jeunes précaires et ruraux pour financer leurs études, s'installer, les accompagner.
- Accueillir les migrants et former les étrangers.
- Développer l'accès des lycées aux personnes handicapées, créer des formations / un apprentissage spécialisées sur les questions d'autisme, augmenter les formations pour l'aide à la personne.
- Ne pas surcharger les classes, stopper leur fermeture et la réduction des postes pour éviter l'échec scolaire, rénover les lycées.
- Ne pas stigmatiser l'échec scolaire et valoriser la filière professionnelle, l'apprentissage.
- Supprimer la carte scolaire, y compris pour l'enseignement supérieur.



## A l'intergénérationnalité

- Vaincre l'isolement des personnes âgées, à l'aide de plus de transports et de structures, mais aussi en accentuant les contacts entre les maisons de retraite et d'autres personnes plus jeunes, en favorisant le lien intergénérationnel et interculturel : rencontres, journées de la diversité, ... avec les locaux des écoles, collèges et lycées mis à disposition quand ils ne sont pas occupés.

## A la valorisation de la culture et du sport

- Rendre la culture plus accessible (distance géographique et coût), œuvre pour l'égalité territoriale et lutter contre les discriminations : aider d'avantage la création (écoles de musique, concerts...), réorienter la politique du FRAC (acquisitions trop couteuses, se tourner vers de l'art plus populaire, pourquoi pas avec des contributions des citoyens ?), augmenter le budget culturel, multiplier les manifestations et événements associant les deux anciennes régions.
- Créer une commission culture dans la conférence territoriale de l'action publique (CTAP).
- Encourager les pratiques sportives, mettre en avant les sports moins connus et pratiquer des tarifications sociales pour les manifestations culturelles et sportives.

## A la ruralité et à l'habitat

- Faire reculer la désertification des communes rurales, y développer des commerces ambulants, y maintenir du commerce dans les petites villes, structurer le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.
- Rendre accessible le transport en milieu rural et développer le transport à la demande.
- Développer l'économie sociale et solidaire, pour créer des emplois utiles, près des gens en combinant le défi « emploi » et « transition ».
- Assurer un logement décent à tous, pour permettre à chacun de vivre agréablement et en autonomie. Favoriser le logement social et y développer la mixité des publics.

## Priorisation de leviers pour changer la vie des habitants

➔ *Sur les 34 leviers sur la fraternité et le vivre ensemble présentés aux participants, voici les 5 qui arrivent en tête du vote de priorisation. Retrouvez l'ensemble des leviers en annexes du document.*

1. **Garantir l'égalité par une politique sociale des lycées** : gratuité des manuels, des transports et tarification progressive pour les services de restauration et d'internat, optimisation du fonds social des lycéens (53 votes)
2. Mettre en œuvre une **charte éthique plus stricte que le cadre législatif national** : respect d'engagements concrets et mesurables, en matière de limitation du **cumul des mandats** (aucun parlementaire ne peut être vice-présidents de la région), de **participation aux séances du conseil régional, de prévention des conflits d'intérêts** ... (51 votes)
3. Accompagner le **déploiement du service civique** (engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans ... (42 votes)
4. **Généraliser l'aide au permis de conduire (500 €)** pour favoriser la mobilité et l'accès à l'emploi. (37 votes)
5. Poursuivre les **investissements en matière d'équipements sportifs**, pour le sport amateur et professionnel, et le soutien aux clubs et aux manifestations. (36 votes)

## **Synthèses des propositions pour agir positivement sur la fraternité et le vivre ensemble**

*Après la présentation des leviers pour la fraternité et le vivre ensemble et leur priorisation, voici les propositions des participants.*

### **Lycées, enseignement supérieur et recherche**

- Apprentissage : créer un site d'offre et de demande de formation en apprentissage pour mettre en lien étudiants et entreprises, augmenter l'âge limite de l'apprentissage et prévoir des dérogations après 30 ans, simplifier les règles administratives.
- Soutenir l'orientation des élèves dans les lycées, et y présenter le rôle de la région.
- Améliorer les conditions de vie dans les lycées et les internats, notamment par la rénovation des bâtiments (en s'appuyant sur les « emplois sociaux » pour rénover les 500 chambres d'étudiants ?). Travailler à l'équité des équipements et lutter contre l'élitisme (fonds sociaux et gratuité des manuels, égalité d'accès aux études, bourses nationales et départementales
- Faciliter la recherche de stages et favoriser les liens avec le monde du travail : développer les échanges enseignants/entreprises. Cela permettrait de renforcer la confiance en l'avenir et le désir de rester en Bourgogne-Franche-Comté. Soutenir les étudiants-travailleurs, en créant de l'interaction entre employeurs, région, CROUS et étudiants.
- Soutenir les universités pour favoriser la recherche, les technologies de pointe et les pôles d'excellence qui existent et les faire émerger. Développer la recherche fondamentale, source de développement économique pour le territoire. Développer les échanges européens et internationaux.
- Généraliser les menus bios dans les cantines scolaires.

### **Culture, vie associative et sport**

- Travailler sur la phase entre « fin des études » et « début de vie professionnelle », pour en faire un rebond pour un engagement altruiste qui remplace avantageusement le service militaire. Développer le service civique, élargir sa tranche d'âge, créer une « réserve » du service civique. Proposer des contreparties : un jeune qui s'engage dans le service civique reçoit l'aide au permis de conduire.
- Associer le Pass culturel au Pass Transports : en faire un pack groupé à un seul tarif attractif, regrouper toutes les animations touristiques de la région, valoriser le patrimoine culturel et naturel, les cultures communautaires auprès du grand public ...
- Soutenir et promouvoir l'engagement associatif, faciliter les accès aux associations dans les établissements scolaires (sensibilisation des lycéens et apprentis par des associations spécialisées dans le vivre-ensemble)... et faire du « vivre ensemble » une priorité.
- Promouvoir les échanges culturels et sportifs interrégionaux (stages lycéens, visites de sites...).
- Réorienter les acquisitions du FRAC au profit de la culture plus populaire, plus proche des gens.
- Créer une commission « Culture » au sein des conférences territoriales de l'action publique (CTAP).
- Créer une compagnie théâtrale des jeunes et intergénérationnelle.

## Exemplarité des élus :

- Transparence et limitation du cumul, création d'une charte éthique des élus qui pourrait être produite avec des habitants, après un débat dans différents secteurs géographiques (la transparence, l'éthique, l'évaluation des décisions). Contrôler le résultat de l'action politique.

## Paroles de citoyens

« Est-ce que les aides sont réparties justement sur le territoire ? Le principe d'égalité dans ce grand territoire est important pour nous »

« L'éducation doit être une priorité : sans éducation, l'accès à la culture ne marche pas »

« L'implication des citoyens permet une meilleure adaptation des politiques publiques aux besoins : transparence, gain de temps, appropriation des politiques »

## Priorisation des leviers sur lesquels les citoyens devraient être associés

➔ Sur les 34 leviers sur la fraternité et le vivre ensemble présentés aux participants, voici les 6 qui arrivent en tête du vote de priorisation, sur lesquels les citoyens devraient être associés pour avoir de meilleurs résultats.

1. Renouveler les pratiques dans la durée en **favorisant tous les modes de concertation et de participation des citoyens et des acteurs des politiques publiques : journées citoyennes, plateforme numérique, cafés débats, ateliers régionaux récurrents...** (47 votes)
2. Mettre en place un **dispositif de suivi et d'évaluation des politiques régionales** (47 votes)
3. **Promouvoir et soutenir diverses initiatives émanant de la jeunesse :** expérimentations professionnelles, expériences à l'étranger, créations d'événements culturels, projets solidaires. (43 votes)
4. **Adapter la carte des formations aux besoins** des secteurs professionnels. (38 votes)
5. Mettre en œuvre une **charte éthique** plus stricte ... (34 votes)
6. Mettre en place une **plateforme numérique**, créant un lien avec les acteurs du territoire, les usagers, et tous les citoyens (recueil d'avis citoyens, appels à projets, suivi de projets et informations sur l'action de la région) (32 votes)

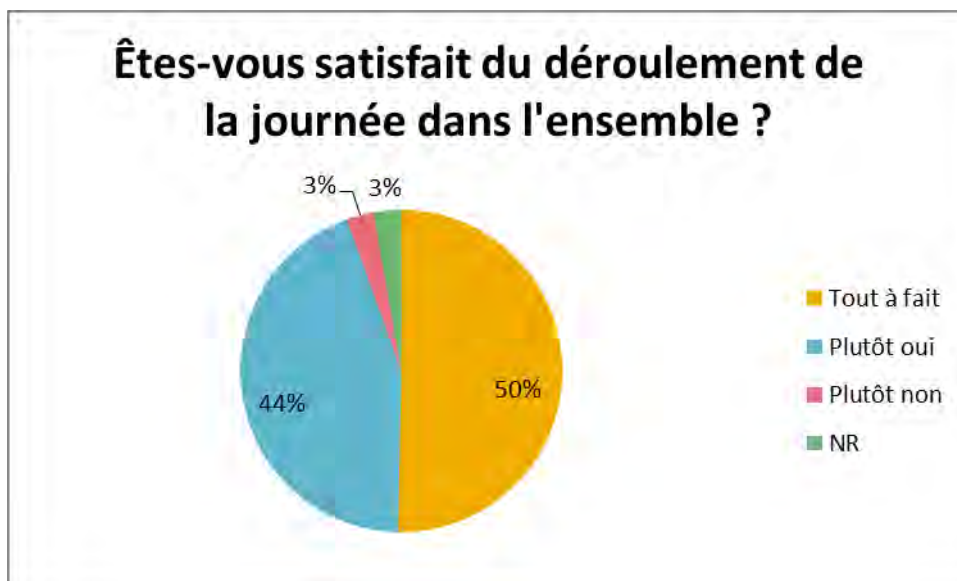
## Synthèses des propositions pour associer les citoyens au défi « fraternité et vivre ensemble »

- **Rédiger la charte éthique des élus produite avec des habitants**, après débat dans différents secteurs géographiques (transparence, éthique, évaluation des décisions)
- **Mettre en place une journée de participation sur les stages, avec des jeunes, des artisans, des associations, des collectivités**, afin de changer la situation actuelle.
- **Faire un appel à projet « initiative jeunesse »** avec les jeunes (sur le modèle des Fonds de Participation des Habitants), ainsi qu'un **comité d'attribution composé d'associations** de jeunesse et d'éducation populaire et des mouvements étudiants
- **Organiser des Assises sur la culture**
- **Organiser des Assises de la carte des formations** avec des professionnels, l'institution et les riverains
- Organiser une fête régionale de la culture en Bourgogne-Franche-Comté
- Lancer une **concertation sur le soutien aux activités économiques** : les décisions prises sont-elles les bonnes ? comment les habitants voient les choix qui devraient être faits pour soutenir l'activité économique ? quels sont les critères retenus ? pourrait-il y en avoir d'autres ?
- Mettre en place une série de journées intitulée « culture et sport, bien être et recherche d'emploi » visant les jeunes, pôle emploi, les associations, les missions locales pour aider les jeunes à mieux entrer dans la vie professionnelle.
- Expérimenter et évaluer la carte « avantages jeunes » avec un dispositif participatif et une plateforme internet de sondage.

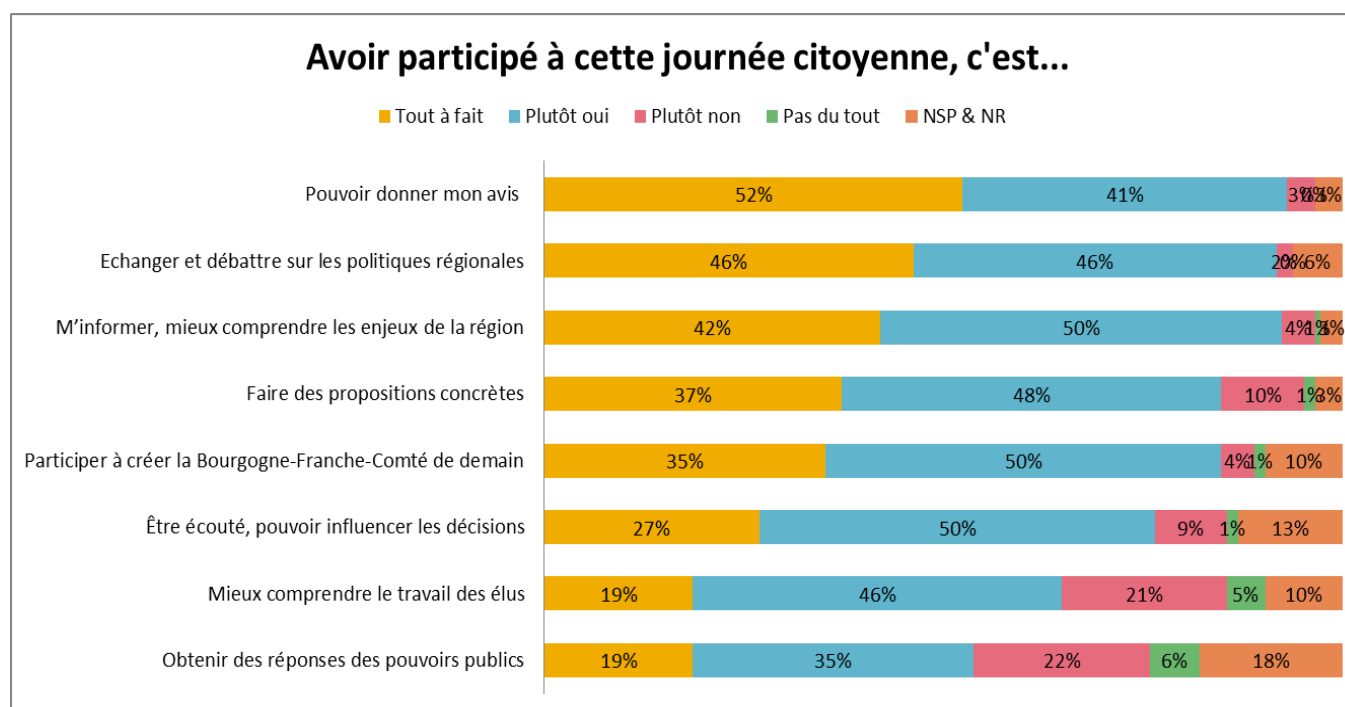
### *Propositions générales pour associer les citoyens*

- Réunir les participants à cette première journée citoyenne et les responsables régionaux pour **évaluer la prise en compte de la parole citoyenne : se donner rendez-vous dans 1 an ... et dans 6 ans pour faire le bilan.**
- Mettre en place un **dispositif de suivi et d'évaluation continue des politiques** régionales composé d'habitants et de citoyens avec la possibilité d'évaluer la mise en œuvre d'une politique : cela serait de la véritable démocratie participative, avec des jurycitoyens ou des panels citoyens et d'experts par exemple ... pour mesurer le niveau de mise en œuvre politique de manière régulière.
- Mettre en place des « **ambassadeurs** » de la participation, qui vont à la rencontre de la population.
- Assurer la diversité des participants, de l'ensemble des acteurs du territoire !
- Promouvoir la participation citoyenne au travers des lycées, des écoles, des associations, de l'université ... Le haut débit permettrait de connecter entre elles des assemblées de citoyens réunis dans les mairies ou des salles dans les villages, pour discuter de sujets qui touchent à la région.

## 2.4.Séquence 4\_ Questionnaire individuel de sortie – évaluation de la journée par les participants



94% des participants sont plutôt ou tout à fait satisfaits de la journée qu'ils ont passée.



## Evolution des participants quant à leurs attentes

Nous comparons ici les réponses apportées à la question posée aux participants en début d'atelier « quelles sont mes attentes par rapport à cette journée ? » et celles à la question posée en fin d'atelier « avoir participé à cette journée, c'est... », pour lesquelles les choix multiples de réponses étaient identiques.

Nous avons ainsi pu créer des « catégories types » de participants à la journée selon leurs attentes initiales et leur sentiment en fin de journée :

- **SATISFAITS** désigne les participants qui avaient une attente positive quant à une proposition en début de journée et qui ont exprimé une réponse très ou assez positive en fin de journée pour la même question.
- **PAS DUPES** désigne les participants qui déclaraient ne pas attendre telle chose de la journée, et qui effectivement ne jugent pas qu'elle ait permis cela en fin de journée, ayant exprimé une réponse très ou assez négative à ce moment.
- **DEÇUS** désigne les participants qui avaient des attentes positives par rapport à telle proposition, et qui en fin de journée jugent que la journée n'a pas permis d'y répondre en répondant assez ou très négativement.
- **SURPRIS** désigne les participants qui déclaraient ne pas attendre telle chose de la journée, ou ne s'étaient pas prononcés, et qui en fin de journée jugent positivement que cette journée a permis cela.
- **INDIFFERENTS** désigne les participants qui ne savaient pas se prononcer quant à une attente et ne se prononcent toujours pas en fin de journée ou se prononcent négativement.
- **CONFUS** désigne les participants qui s'étaient prononcés quant à une attente, positivement ou négativement, en début de journée, et qui ne se prononcent plus à l'issue de celle-ci.

	Satisfaits	Pas dupes	Déçus	Surpris	Indifférents	Confus
<b>Echanger et débattre sur les politiques régionales</b>	73%	0%	2%	19%	2%	4%
<b>M'informer, mieux comprendre les enjeux de la région</b>	87%	2%	3%	6%	1%	3%
<b>Mieux comprendre le travail des élus</b>	56%	4%	19%	9%	6%	7%
<b>Pouvoir donner son avis</b>	84%	0%	3%	9%	1%	3%
<b>Participer à créer la Bourgogne-Franche-Comté de demain</b>	70%	1%	3%	15%	4%	7%
<b>Faire des propositions concrètes</b>	57%	2%	7%	28%	3%	3%
<b>Être écouté, pouvoir influencer les décisions</b>	59%	2%	5%	18%	8%	8%
<b>Obtenir des réponses des pouvoirs publics</b>	43%	11%	11%	11%	12%	12%

Les participants ont été déçus par ce qui concerne le fait de pouvoir mieux comprendre le travail des élus : l'attente a été exprimée, mais les participants n'expriment pas ce sentiment suite à la journée. La question d'avoir des réponses de la part des pouvoirs publics est celle qui agglomère le plus de participants correspondant au profil idéal-typique « pas dupes » : ils n'attendaient pas cela de cette journée et ils n'ont pas le sentiment que cela soit davantage le cas après avoir participé. Cette catégorie est la plus partagée de toutes et agglomère autant de déception, de surprise, d'indifférence que de confusion. Il est difficile d'interpréter précisément ces réponses multiples qui font penser à l'expression d'une forme de défiance ou a minima de résignation dans le fait de ne pas s'imaginer pouvoir attendre des réponses de la part des institutions. C'est probablement là que se situe une possible forte marge de progression dans la relation aux administrés.

**S'informer sur les enjeux de la région est l'attente qui a été la plus comblée par la participation à la journée, de même en ce qui concerne le fait de pouvoir donner son avis.** Les participants à la journée avaient ainsi anticipé des enjeux d'information et d'expression liés à leur participation et ont jugé que cela avait été effectivement le cas. Par contre, ils ont été davantage surpris par le fait d'avoir, suite à cette journée, le sentiment d'avoir pu également « faire des propositions concrètes » et « d'échanger et débattre » : ce sont les deux aspects pour lesquels la différence entre une non-attente et une satisfaction suite à la journée est la plus élevée. **Les participants ont ainsi découvert la dimension *délibérative* de la journée, qu'ils avaient moins anticipé que la dimension *informative* ou *participative*.** Ce qui est également le cas du fait de « pouvoir influencer » ou de « participer à la future région », mais dans une moindre mesure.

<b>Mon avis a évolué durant la journée, j'ai changé d'opinion</b>	<b>%</b>
Tout à fait	12%
Plutôt oui	29%
Plutôt non	32%
Pas du tout	17%
NSP	6%
NR	5%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>

4 participants sur 10 estiment que leurs opinions ont changé au cours de la journée.





### 3. Annexes

#### Supports distribués aux participants

#### Support sur la démocratie participative

#### Journée citoyenne : ma région

##### POURQUOI ?

###### Pour une démocratie active entre deux élections

- Mieux connaître et répondre aux besoins et attentes des habitants
- Décider ce qu'il faut modifier, arrêter, lancer
- Trouver de nouvelles pistes d'action, des idées, trancher des controverses
- Plus de transparence sur les choix régionaux
- Soutenir des initiatives
- Répondre à des envies exprimées par des acteurs du territoire
- Imaginer ensemble la région de demain
- Dialoguer entre acteurs ou territoires différents pour plus de coopération
- Développer le pouvoir d'interpellation des citoyens
- ...

##### SUR QUOI ?

- Une politique publique ou un dispositif régional, pour l'évaluer / le faire évoluer (ex : la transition énergétique, la politique de soutien et d'aide aux territoires)
- Un projet concret proposé par des acteurs du territoire
- Un projet concret proposé par la région
- Un problème, une difficulté que vit la région (par exemple, la mobilité, la démographie médicale...)
- Une politique nationale ou européenne qui a des impacts régionaux
- ...

##### AVEC QUELLE INTENSITÉ ?

- **De manière ponctuelle** (15 minutes, 3h, 1 jour, 3 jours...) : consultation par internet, Journées citoyennes, jury citoyen
- **Par cycle** (plusieurs réunions sur un même sujet, sur plusieurs mois) : pour la mise en discussion d'une politique régionale par plusieurs réunions sur le territoire et avec des acteurs différents, par des groupes de travail, ...
- ...

#### CO-CONCEVOIR L'ACTION DE LA RÉGION

##### JUSQU'OU ?

###### Co-construire de nouvelles actions ou projet

###### Concier

c'est ouvrir à la discussion collective et à l'enrichissement un projet ou une action et s'engager à rendre compte de l'usage de la parole citoyenne (Journées citoyennes qui produisent un avis citoyen)

###### Consulter

c'est demander l'avis des citoyens individuellement (enquête, sondage, réunion publique d'information)

###### Inform

(ex : site Internet, journal de la région, vidéos)

##### QUI ASSOCIER ?

###### Des citoyens uniquement ?

- Des milliers d'habitants
- Uniquement les citoyens concernés par une action de la région ? (ex : les usagers du TER, les lycéens, ceux qui habitent près d'un projet etc.)
- Des citoyens tirés au sort en nombre restreint (quelques dizaines ou centaines)
- Des citoyens volontaires
- Des publics ciblés parce qu'ils ont des besoins spécifiques : personnes âgées, personnes à mobilité réduite, jeunes...

###### Des acteurs du territoire ?

- Les associations
- Des porteurs de projet
- Les acteurs éducatifs (établissements scolaires, élèves et étudiants, universités et centres d'apprentissage)
- Les entreprises et le monde économique
- Les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, département)
- Des experts
- ...

## Les leviers du défi « emploi »



## Ensemble, construisons la région Bourgogne-Franche-Comté :

ce que nous allons faire pour réussir chaque défi au service des habitants de la région

### Journée citoyenne : ma région

Samedi 2 juillet 2016

#### DÉFI 1 - L'emploi

développement économique - formation - apprentissage  
agriculture - numérique...

**Les 5 leviers/programmes prioritaires** - qui pourraient le plus changer positivement la vie des habitants

**Les 5 leviers/programmes** sur lesquels les citoyens devraient être associés pour avoir de meilleurs résultats

#### Accompagner les entreprises et les filières porteuses d'emploi

1	Accompagner les entreprises à tous les stades de leur développement (création, implantation, innovation, reprise, transmission, mutations, internationalisation) avec un plan d'action régional dédié, avec la mise en place d'un programme spécifique pour les start-up		
2	Faciliter l'accès à la commande publique des TPE et PME de la région		
3	Développement de l'économie de demain : accompagner la structuration des filières traditionnelles et nouvelles et la constitution de « clusters » (regroupement économique d'acteurs d'un même secteur sur un territoire) : mobilités, nouvelles technologies de l'énergie, économie de la santé, aéronautique, numérique et « industrie 4.0 », accompagnement des initiatives sur réponses d'appels à projets (French Tech, Programme d'Investissements d'Avenir, Fonds unique ministériel...). Rôle de la région : soutenir et animer ces réseaux		
4	Affirmer le rôle de la région en tant qu'accélérateur et démonstrateur de projets pilotes, notamment sur la transition énergétique (éolien, hydrogène)		
5	Agir aux plus près des acteurs économiques : développer une action territorialisée pour la future agence économique, participer au capital des Sociétés d'économie mixte (SEM) immobilières stratégiques pour les territoires		

#### Favoriser le développement d'une agriculture d'excellence et de proximité

6	Accompagner le développement d'une agriculture d'excellence et de la qualité en soutenant toutes les filières (notamment par la labellisation, des actions promotionnelles, l'exportation), en appuyant le développement à l'international, et les entreprises de l'agroalimentaire, en soutenant les pôles de compétitivité (Food Tech, Vitagora), etc.		
7	Ancrer les projets de développement agricole dans les territoires (circuits courts, proximité, agroenvironnement)		
8	Inciter les producteurs locaux à la production bio, notamment par la définition de seuils minimaux dans les cantines des lycées (50% de produits locaux et/ou bio dans les marchés)		
9	Accompagner les exploitations vers des pratiques de production agro-écologiques (réduction des intrants, nouvelles technologies plus vertes, label « paysan chercheur ») et vers les débouchés dits « de proximité », dont les circuits courts		

10	Favoriser l'installation des agriculteurs pour conforter l'existant et initier des approches nouvelles via les filières (recrutement, repérage, accompagnement) et les territoires (prévision des transmissions, nouvelles activités ou productions, adaptation de l'offre, dispositifs de soutien). Investir pour le maintien et le développement de l'agriculture en zones de montagne et de piémont		
11	Poursuivre le soutien à l'enseignement agricole au travers notamment de la politique des lycées		
12	Soutenir aux côtés de l'Etat les agriculteurs en difficulté		

### Relever le défi de la révolution numérique

13	Offrir une solution Très haut débit à tous les habitants, toutes les collectivités locales et toutes entreprises d'ici 2022		
14	Optimiser les investissements publics et privés pour le déploiement du très haut débit (THD) : coordination des acteurs, financement des Réseaux d'initiative publique (RIP) départementaux en favorisant le meilleur mix-technologique (fibre, cuivre, radio, satellite)		
15	Expérimenter de nouveaux services : e-administration (e-Bourgogne), numérique dans les entreprises, soutien aux projets innovants (santé, éducation...), implication dans les programmes européens		
16	Fédérer et dynamiser les acteurs (citoyens, collectivités, entreprises) du développement numérique : premier référentiel système d'information géographique (SIG) unique du THD en France		

### Mieux former les demandeurs d'emploi

17	Former 12 000 demandeurs d'emploi supplémentaires dès 2016 (remise à niveau, métiers de demain - transition énergétique, numérique - et métiers en tension)		
18	Repérer les besoins de formation et formaliser les réponses sur mesure pour accélérer le retour à l'emploi		
19	Expérimenter un nouveau contrat de solidarité territorial, facilitant l'embauche des jeunes tout en permettant à des seniors de se reconverter sur des missions plus adaptées		
20	Contribuer à la relance de l'activité économique du secteur du bâtiment, travaux publics (BTP) en accélérant les investissements (20 M€ pour 2016). Quelques exemples concrets : stade Léo Lagrange de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire - 300 k€) ; réhabilitation d'une ferme en maison de santé à Avoudrey (Doubs - 252 k€) ; rénovation du centre d'animation rurale et touristique de Matour (Saône-et-Loire - 145 k€) ; construction d'une résidence BBC pour les personnes âgées de Courlaoux (Jura - 120 k€) ; construction de la déchetterie de Florimont (Territoire de Belfort - 120 k€) ; rénovation du pôle social de Luzy (Nièvre - 90 k€), requalification de la friche industrielle de Servance (Haute-Saône - 34 k€)		

## Les leviers du défi « transition écologique et énergétique »



**Ensemble, construisons la région Bourgogne-Franche-Comté :**

**ce que nous allons faire pour réussir chaque défi au service des habitants de la région**

### Journée citoyenne : ma région

Samedi 2 juillet 2016

#### DÉFI 2 - La transition écologique et énergétique

transports et mobilités - aménagement du territoire  
santé - solidarité territorial...

**Les 5 leviers/programmes prioritaires** - qui pourraient le plus changer positivement la vie des habitants

**Les 5 leviers/programmes** sur lesquels les citoyens devraient être associés pour avoir de meilleurs résultats

1	Entraîner et faire de la transition écologique et énergétique (TEE) une question de bon sens, de chance au quotidien, de gisements d'activités, d'emplois, et non une tâche punitive		
2	Donner l'exemple dans les bâtiments dont la région est propriétaire comme les lycées et CFA (production d'énergie, végétalisation, etc.)		
3	Favoriser le débat public pour faire des citoyens les acteurs clés de la transition comme producteurs, consommateurs et épargnants (investisseurs) : s'appuyer sur le réseau des territoires à énergie positive et créer une communauté de pionniers ordinaires de la transition (POTEs) pour dupliquer et créer des ambassadeurs qui toucheront une population plus large		
4	Massifier la rénovation énergétique de l'habitat et des logements au label bâtiment basse consommation d'énergie (BBC). Mettre en place un service public de l'efficacité énergétique (SPEE) accessible à tous pour accélérer la rénovation énergétique des habitats et des logements		
5	Généraliser à l'ensemble du territoire, le développement de toutes les énergies renouvelables (ENR), avec notamment un outil propre à la région, en mesure de favoriser le financement citoyen, coopératif, public et bancaire		
6	Etablir une gestion prévisionnelle des emplois de la transition écologique et énergétique (TEE) pour offrir les formations à même d'assurer les mutations professionnelles		
7	Encourager des expérimentations et opérations pilotes dans les technologies du stockage de l'énergie renouvelable (hydrogène), dans les réseaux intelligents (boucles locales de distribution d'énergie) et dans la conception des villes durables bas carbone		
8	Faire de la protection de la biodiversité un atout de la transition des territoires : créer une agence régionale de la biodiversité, offrir un soutien aux structures naturalistes, mener une politique active d'éducation de la jeunesse et de création de réserves naturelles		
9	Etablir un plan anti-pollution partie prenante du futur schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), intégré au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)		
10	Impliquer les territoires : généraliser les démarches territoires à énergies positives (TEPOs) et initier les démarches territoires 0 déchets (TOD)		

#### Transports et mobilités

11	Déployer une tarification unique régionale sur les trains TER		
12	Encourager l'intermodalité (passage d'un réseau de transports à l'autre facilité) : créer une carte de transport régionale unique permettant une complémentarité rail-route (bus en agglomérations, autocars des lignes départementales, stationnement à proximité des gares)		

<ul style="list-style-type: none"> <li>Conforter le développement des infrastructures de transports et des matériels ferroviaires avec la réouverture de lignes, l'électrification, le transfrontalier (France-Suisse), la rénovation de gares et l'acquisition de matériels nouveaux : amélioration de l'axe ferroviaire structurant Dijon-Besançon, liaison ferroviaire Est-Ouest, Voie ferrée centre Europe Atlantique (gain de temps de 2 à 4 minutes selon les TGV, et de nombreux arrêts supplémentaires à Dijon, Besançon et Belfort, entre ces villes, et également vers le Midi et Strasbourg), ligne Belfort-Delle-Suisse, axe sud Besançon-Lons-le-Saunier (Lyon), modernisation de la voie ferrée Lyon-Chauffailles-Paray le Monial et électrification de la voie ferrée Auxerre-Migennes, définition de stratégies pour les lignes à faible trafic</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer une offre TERGV (trains régionaux utilisant la ligne à grande vitesse) entre Besançon et Dijon</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener à bien les projets qui généraliseront les services mixtes TER-TGV : projet voie ferrée centre Europe atlantique (VFCEA) qui doit permettre un gain de temps pour les TGV transversaux et projet de gare commune TGV/TER à Montchanin sur la LN1 (la LN1 est la 1<sup>ère</sup> ligne historique du réseau TGV français - Paris -Lyon) ; renégociation pour l'ouverture de la 2<sup>e</sup> phase de la Branche-Est Rhin-Rhône, projets à long terme de gares mixtes (trains-cars-tramway-autopartage)</li> </ul>		

### Renforcer les solidarités territoriales

<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de soutien de la région (20 M€ pour 2016) au secteur du bâtiment et travaux publics (BTP), complétant le fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL) mis en place par l'Etat</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prolonger la mobilisation sur la politique de la ville, de façon à favoriser la fraternité et changer l'image des quartiers en difficulté</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Optimiser, promouvoir et accompagner les nouvelles ruralités (mobilités villes-campagnes ; dynamiques économiques des territoires ruraux ; relation aux milieux naturels et au patrimoine ; gouvernance et action publique territoriale) en lançant et en soutenant des projets présentés par des associations, citoyens et collectivités pour des ruralités vivantes, accueillantes, innovantes, plus autonomes et accessibles</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtriser le foncier dans les territoires urbains sous tension de prix, éviter la perte de terres agricoles, assurer un meilleur usage des espaces industriels, lutter contre l'étalement urbain en se dotant d'un outil public type Etablissement public foncier régional</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la gouvernance entre les territoires, favoriser le transfert de bonnes pratiques permettant de réduire les inégalités et les injustices, entre communes, départements et régions</li> </ul>		

### Santé : contribuer à la réduction des inégalités d'accès aux soins

<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la structuration de l'offre de soins par l'implantation de centres ou de maisons de santé, et par l'accompagnement à l'installation, l'accueil et la recherche de professionnels dans les zones déficitaires</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le développement de la filière de la santé numérique (e-santé) et de l'économie au service des âgés (facilitation des diagnostics, soins à distance, maintien à domicile, préservation de l'autonomie des personnes âgées)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'accès aux soins par la généralisation du transport non médicalisé des patients aux revenus modestes</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser la carte des formations sanitaires et sociales pour une meilleure adéquation entre ressources humaines et besoins de la population</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolider le partenariat entre la région et l'Agence régionale de santé (ARS), représentant de l'Etat sur ce plan, pour s'assurer que les besoins de la population régionale soient intégrés dans la politique nationale de santé</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer des appels à projets et contribuer au financement pour des initiatives innovantes et expérimentales (prévention, veille sanitaire)</li> </ul>		

## Les leviers du défi « fraternité et vivre ensemble »



## Ensemble, construisons la région Bourgogne-Franche-Comté :

ce que nous allons faire pour réussir chaque défi au service des habitants de la région

### Journée citoyenne : ma région

Samedi 2 juillet 2016

#### DÉFI 3 - La fraternité et le vivre ensemble

jeunesse - lycées, apprentissage - enseignement supérieur et recherche - participation citoyenne - éducation - culture - sport...

**Les 5 leviers/programmes prioritaires** - qui pourraient le plus changer positivement la vie des habitants

**Les 5 leviers/programmes** sur lesquels les citoyens devraient être associés pour avoir de meilleurs résultats

#### Transports et mobilités

1 Généraliser l'aide au permis de conduire (500 €) pour favoriser la mobilité et l'accès à l'emploi		
2 Expérimenter la carte « Avantages Jeunes » franc-comtoise sur l'ensemble de la région, afin de favoriser l'accès aux offres culturelles et sportives de la région (bon d'achat en librairie, gratuité des sites patrimoniaux...)		
3 Permettre aux jeunes de postuler sur une partie des 6 000 emplois d'utilité sociale voulus par la région		
4 Accompagner le déploiement du service civique (engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le service civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger)		
5 Promouvoir et soutenir diverses initiatives émanant de la jeunesse : expérimentations professionnelles, expériences à l'étranger, créations d'événements culturels, projets solidaires		

#### Les lycées

1 Garantir l'égalité par une politique sociale des lycées : gratuité des manuels, des transports et tarification progressive pour les services de restauration et d'internat <sup>1</sup> , optimisation du fonds social des lycéens (aides individuelles d'appui au financement de la restauration, des déplacements, des stages)		
2 Investir massivement dans les 135 lycées pour construire le lycée de demain (moderne, connecté, économe en énergie, favorisant l'internat)		
3 Développer l'internat, pour favoriser les orientations de cœur et non de raison		
4 Mettre au menu des jeunes 50 % de produits bio et/ou locaux dans les cantines		

#### L'apprentissage

1 Soutien au fonctionnement des 53 centres de formation d'apprentis (CFA), propriétés de la région		
2 Préserver les aides individuelles auprès de 20 000 apprentis		
3 Préserver les primes aux employeurs		
4 Adapter la carte des formations aux besoins des secteurs professionnels		
5 Etendre l'âge limite d'entrée en apprentissage aux 25-30 ans (de 16 à 25 ans, à 16 à 30 ans)		
6 Rechercher un meilleur accompagnement à la recherche de stage		

## L'enseignement supérieur et la recherche

- > Devenir une université fédérale de référence sur le plan européen et international ;
- > Etre pour la région un acteur clé en matière de formation pour les emplois de demain ;
- > Consolider l'offre universitaire sur les territoires concernés, au service de leur développement.

<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Soutenir le développement des trois universités (université de Franche-Comté, université de Bourgogne et université technologique de Belfort Montbéliard) et des grandes écoles (EN-SMM – école nationale supérieure de mécanique et de microtechniques , AgroSup et ESC - Ecole Supérieure de Commerce de Dijon)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Soutenir l'investissement régional dans la recherche publique (« plan recherche 2016-2020 ») d'un montant de 50 M€ dans 3 domaines d'excellence: Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ; Territoire, environnement, aliments ; Soins individualisés et intégrés</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Rénover 500 chambres d'étudiants</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Etendre les services offerts par la carte « Pass UBFC » à tous les étudiants (médecine préventive, transports publics, manifestations culturelles régionales)</li> </ul>		

## Culture

- > Rendre la culture accessible à tous, et notamment aux jeunes.
- > Accompagner la création artistique et l'émergence de talents.
- > Assurer la vitalité de la diffusion artistique et des sites patrimoniaux.
- > Appuyer l'innovation, anticiper les mutations économiques, accompagner et conseiller les acteurs artistiques.

<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Elaborer des instances de concertation pour donner la parole aux acteurs culturels (priorité donnée au dialogue, à la responsabilité partagée, à la confiance envers les citoyens)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Renforcer les actions de médiation, en particulier vers les jeunes à travers l'éducation artistique et culturelle</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Créer un « pass » culturel pour promouvoir le territoire régional</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Organiser une fête régionale de la culture à date fixe, mais sur un territoire différent chaque année</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Soutien aux emplois d'utilité sociale (secteur associatif), à une cinquantaine d'ensembles musicaux et compagnies (théâtre, arts de la rue, cirque, danse), et à différents festivals et/ou projets ponctuels</li> </ul>		

## Sport

<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Accompagner, d'ici 2018, le processus de fusion des ligues et des comités régionaux olympiques et sportifs (CROS)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Déployer et financer les dispositifs sportifs à l'échelle régionale : parcours des jeunes sportives et sportifs ; développement sportif des territoires ; lien social et égalité d'accès à la pratique ; valorisation et développement du sport féminin et du handisport</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Appuyer l'offre de formation des éducateurs et accompagnateurs, mais aussi des athlètes en vue de leur reconversion</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Mobiliser l'ensemble des collectivités territoriales dans le cadre d'une commission sport au sein de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) pour coordonner les engagements publics et garantir la sécurité des structures</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Soutenir le sport de haut niveau, facteur de promotion et levier d'identification et d'appartenance à la région : structures d'excellence du centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS), du Centre international de séjour (CIS) de Besançon, et du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne de Prémamanon</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Poursuivre les investissements en matière d'équipements sportifs, pour le sport amateur et professionnel, et le soutien aux clubs et aux manifestations</li> </ul>		

### Mettre en œuvre une démarche éthique exemplaire

❖ Mettre en œuvre une charte éthique plus stricte que le cadre législatif national : respect d'engagements concrets et mesurables, en matière de limitation du cumul des mandats (aucun parlementaire ne peut être vice-présidents de la région), de participation aux séances du conseil régional, de prévention des conflits d'intérêts et de transparence		
--	--	--

### Renforcer la participation des citoyens et des acteurs de terrain

❖ Mettre en place une plateforme numérique, créant un lien avec les acteurs du territoire, les usagers, et tous les citoyens (recueil d'avis citoyens, appels à projets, suivi de projets et informations sur l'action de la région)		
❖ Renouveler les pratiques dans la durée en favorisant tous les modes de concertation et de participation des citoyens et des acteurs des politiques publiques : journées citoyennes, plateforme numérique, cafés débats, ateliers régionaux récurrents...		
❖ Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation des politiques régionales		









